TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9436 16 PAGES DERNIÈRE ÉDITION MARDI 20 MAI 1975

A Vienne

LA RENCONTRE KISSINGER-GROMYKO POURRAIT FAIRE PROGRESSER LES POURPARLERS SUR LES ARMEMENTS STRATÉGIQUES

LIRE PAGE 16



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.
Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un succès pour Cuba à l'O.E.A.

Sous des dehors étroitement juridiques, la décision prise, le ... mai, par l'assemblée générale de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) de modifier ses règles de vote est lourde d'implications politiques. Quatorze pays ont pris la décision de principe de réduire, des deux tiers à la moitié, la majorité nécessaire pour prendre les dispositions relevant du TRIAR (traité interaméricain d'assistance réciproque, signé à Rio en 1942), dont font partie vingt et un Etats du continent.

Cette attitude signifie que plus rien ne s'oppose à une prochaine levée des sanctions diplomatiques, consulaires et économiques décidées, en 1964, contre Cuba dans le cadre, précisément, du traité de Rio. En novembre dernier, à Quito, douze voix s'étaient prononcées en faveur de la fin de l'embargo. C'est une de plus qu'il en faut désormais. Rendez-vous a été pris pour la mi-juillet à San-José, capitale du Costa-Rica, pour une réunion extraordinaire de l'Organisation au cours de laquelle devrait avoir lieu le vote historique. Ainsi serait abrogée une des mesures les plus cruelles, mais aussi les plus sottes, inspirées ces dernières années par les Etats-Unis, puisque l'embargo a laissé la place libre pour l'aide et la présence économique et culturelle de l'Union soviétique.

La décision n'a été acquise que par une astuce juridique, et non à la suite de nouvelles conversions des pays américains à la tolérance envers le régime de M. Fidel Castro. Au contraire, un Etat — le Nicaragua — qui, en novembre dernier, n'avait pas voté contre la levée de l'embargo s'est, cette fois, opposé à la réduction de la majorité, dont le sens politique était pourtant clair pour tout le monde. Mais rien n'aurait été possible sans une évolution de l'attitude des Etats-Unis. Car c'est le ralliement de Washington au « scénario juridique » proposé par les Latino-Américains qui a permis le choix de l'O.E.A.

M. Kissinger avait décidé d'appliquer à Cuba sa politique des « petits pas », qui, au Proche-Orient, a connu des fortunes diverses. Après l'accord conclu, en 1973, entre les deux pays sur la piraterie aérienne, le dégel progressif s'était manifesté par l'accord de La Havane à recevoir des personnalités américaines que le département d'Etat autorisait successivement à se rendre dans le caraïbe. Le sénateur McGovern a été le dernier en date de ces hôtes de M. Fidel Castro.

Le premier ministre cubain avait d'ailleurs profité de la présence de l'ancien candidat à la Maison Blanche pour faire, à son tour, un pas en avant. Un progrès dans les relations bilatérales des deux pays ne serait plus désormais subordonné, a-t-il déclaré, à une levée totale de l'embargo économique américain — qui pose des problèmes de règlement financier très complexes, — mais à un simple assouplissement de l'attitude de Washington en ce domaine, que concrétiseraient des envois de ...vres par exemple.

Neuf pays de l'Amérique latine et caraïbe entretiennent déjà des relations avec La Havane. Et plus d'un parmi les plus influents — le Venezuela, le Pérou et le Mexique, notamment — estiment que Cuba doit jouer un rôle important dans l'hémisphère. Ainsi M. Fidel Castro a-t-il été invité par le président vénézuélien, M. Carlos Andrés Perez, au « sommet » latino-américain de Caracas, l'été prochain, au cours duquel devrait être lancé le système économique latino-américain (SELA). Et c'est lui qui maintenant, des hauts dignitaires mexicains, vénézuéliens, péruviens ou colombiens, aura l'honneur le premier de rencontrer M. Fidel Castro. C'est là un étonnant retournement de situation, un triomphe pour celui qui, naguère, faisait encore figure de croquemitaine en Amérique latine.

COMMENTANT « LA LEÇON DU « MAYAGUEZ »

Le secrétaire américain à la défense adresse une mise en garde à la Corée du Nord

Bangkok ne s'étant pas contenté des premiers « regrets » exprimés vendredi par M. Kissinger à propos de l'utilisation du territoire thaïlandais par les Américains pour régler l'affaire du Mayaguez, Washington a adressé, lundi 19 mai, à la Thaïlande, de « nouveaux regrets », considérés cette fois par le gouvernement royal comme une « excuse en bonne et due forme ». *Dimanche, M. Schlesinger avait déclaré que l'opération de récupération du cargo amènerait les autres pays à reconnaître que les Etats-Unis sont fidèles à leurs engagements.* (Lire page 2.)

Le secrétaire américain à la défense a notamment adressé à cet égard, dans une interview à l'hebdomadaire U.S. News and World Report, *un très ferme avertissement à la Corée du Nord.*

Commentant ce qu'il a appelé la « *leçon du Mayaguez* », M. Schlesinger a déclaré : « *Si la Corée du Nord précipitait une crise en Corée du Sud, les Etats-Unis agiraient avec plus de vigueur qu'ils n'ont eu tendance à le faire pendant la majeure partie de la guerre au Vietnam.* » L'une des leçons de la guerre au Vietnam, a-t-il ajouté, était que, « *plutôt que de contrer les offensives de notre adversaire, il est nécessaire de frapper au cœur de sa puissance : détruire sa force militaire plutôt qu'être simplement impliqué dans des opérations militaires interminables menées par des troupes auxiliaires... Une action doit être vigoureuse dès le début, en particulier lorsque des forces américaines sont impliquées* ». Il est douteux, a encore dit M. Schlesinger, que les Etats-Unis se sentent les mêmes contraintes en Corée du Nord qu'au Vietnam, et qu'ils hésitent à recourir aux bombardements lourds et au blocus.

Compte tenu du tonnage de bombes déversées par l'aviation américaine, entre 1965 et 1973, sur le Vietnam du Nord et du blocus d'Haïphong et des côtes nord-vietnamiennes pendant l'année 1972, on peut s'interroger sur les moyens supplémentaires que M. Schlesinger envisage contre la Corée du Nord en cas de conflit entre ce pays et la Corée du Sud.

La fermeté du langage tenu par M. Schlesinger paraît avoir été provoquée par certaines des déclarations du chef de l'Etat nord-coréen lors de sa récente visite à Pékin, et par des passages du communiqué sino-nord-coréen publié à cette occasion (*le Monde* du 29 avril 1975). Ce dernier document affirmait notamment que la Corée du Nord était « *l'unique Etat légal et souverain de la nation coréenne* ». « *Si la révolution survient en Corée du Sud*, avait dit d'autre part le président Kim Il Sung, *(...) nous n'allons pas regarder les bras croisés ; nous soutiendrons avec force le peuple sud-coréen.* » Le caractère martial de ces déclarations et l'approbation qu'elles recevaient de Pékin, incitaient à penser qu'après les régimes de Saigon et de Phnom-Penh, celui de Séoul — où règne la loi martiale instaurée par le président Park — était directement menacé. On notera toutefois que dans son interview, le secrétaire américain à la défense a exprimé l'opinion que la Chine s'efforcerait d'éviter qu'un nouveau conflit n'éclate en Corée, ou au moins d'en limiter la portée.

A Pyongyang cependant, le président Kim Il Sung vient d'affirmer qu'il ne nourrissait aucun dessein belliciste contre le Sud. Cité ce lundi 19 mai par le journal japonais *Yomiuri Shimbun*, le chef de l'Etat nord-coréen a déclaré : « *Nous avons répété maintes fois que nous n'avons nulle intention de faire mouvement sur le Sud et nous en avons pris l'engagement.* »

Pour M. Kim Il Sung, la menace nord-coréenne dont fait état Séoul sert à justifier au Sud « *la répression contre les partis d'opposition, les étudiants et les forces démocratiques* ».

Lundi également, le journal du parti communiste nord-coréen *Rodong Shinmun* écrit que les « *vantardises* » américaines à propos de l'affaire du *Mayaguez* sont « *l'ultime effort de ceux qui tombent en décomposition* ». « *Les agresseurs impérialistes américains*, ajoute-t-il, *seront chassés de Corée et de toutes les autres régions d'Asie jusqu'au dernier homme par la lutte révolutionnaire anti-impérialiste du peuple asiatique, comme ils ont été expulsés d'Indochine.* »

SELON LE CHAH

La nouvelle hausse du pétrole serait inférieure à 30 %

Le chah d'Iran a achevé, dimanche 18 mai, une visite officielle de quatre jours aux Etats-Unis, dernière étape de sa « tournée américaine ». Il a rencontré MM. Kissinger et Schlesinger.

L'Iran recommandera probablement à l'OPEP une augmentation du prix du pétrole brut en septembre prochain. Le Venezuela et Qatar se sont prononcés dans le même sens.

Les pays pétroliers souhaitent en effet rattraper ce qu'ils ont perdu du fait de l'inflation et de l'effondrement du dollar : entre 30 % et 35 % de leur pouvoir d'achat depuis le « gel » des prix décidé par l'OPEP en décembre dernier. Toutefois, l'augmentation du prix du pétrole ne devrait pas, selon le chah, atteindre un pourcentage aussi important.

De notre correspondant

Washington. — A l'issue de sa visite officielle à Washington, le chah d'Iran a confirmé, ce week-end, dans des déclarations à la presse, des propos qu'il avait tenus dans ses précédentes étapes américaines, Caracas et Mexico, selon lesquels une augmentation des prix du pétrole interviendrait en septembre. Compte tenu de l'inflation et des difficultés monétaires mondiales, ainsi que de la dépréciation du dollar, a dit le chah, « *nous avons perdu entre 30 et 35 % de notre pouvoir d'achat* ». Mais le chef de l'Etat iranien a déclaré qu'il ne pensait pas que l'OPEP déciderait une augmentation aussi importante des prix du pétrole. Cette augmentation ne devra pas, non plus, être trop brutale. « *Nous ne voulons pas détruire le Vieux Monde* », a dit le chah.

Le chah a également indiqué qu'à son avis il n'existait pas d'excédents de pétrole dans le monde. Les surplus actuels sont consécutifs à un hiver très doux en Europe et à des fermetures d'usines dues à des grèves ou à des difficultés intérieures.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 15.)

A L'OCCASION DE LA RÉUNION DE ROME

A Chypre, les Grecs n'ont pas à négocier mais à accepter une situation de fait

nous déclare le premier ministre turc

Tentant de réduire la tension entre les deux pays qui s'est accrue surtout depuis l'occupation du nord de Chypre par les forces d'Ankara, les ministres grec et turc des affaires étrangères, MM. Demetrios Bitsios et Ihsan Sabri Caglayangil, ont engagé, le samedi 17 mai à Rome, des conversations qui devaient s'étendre sur trois jours. Le premier tête-à-tête d'une heure a été qualifié de « cordial » par les porte-parole des deux délégations, qui font état d'un même désir d'aborder les « problèmes concrets » et d'élaborer des « solutions constructives ». Toutefois le ministre turc a assuré : « Si nous réussissons seulement à déterminer la façon d'aborder les problèmes, nous pourrons dire que cette rencontre est un succès. »

M. Bitsios espère pour sa part qu'à propos du pétrole en mer Egée, « un compromis pourra délimiter les aires de chaque partie et être adressé à la cour de La Haye ». Le problème chypriote n'est pas officiellement — du fait de la souveraineté de l'île — au centre des débats, mais il sera largement traité. Les déclarations qu'a faites à notre envoyé spécial le premier ministre turc semblent limiter considérablement les possibilités d'accord à propos de l'île. « A Chypre, il ne s'agit que de légaliser une situation de fait », a-t-il dit.

De notre envoyé spécial

Ankara. — Solidement planté sur ses jambes, la silhouette trapue, le menton levé, M. Suleyman Demirel, premier ministre de Turquie, prend volontiers l'attitude qu'il entend donner à la politique de son pays : celle d'un lutteur. Il est difficile aujourd'hui, à Ankara, de parler d'autre chose que de Chypre. Tout vient de cette île ou y retourne depuis que M. Ecevit, prédécesseur de M. Demirel, y débarqua ses troupes, un matin de l'été dernier, pour protéger la minorité turque menacée par un coup d'Etat des extrémistes grecs.

Ce n'est pas seulement la satisfaction de réussir une opération militaire que les Turcs ont trouvée dans l'affaire de Chypre, ni celle de contrôler la partie la plus utile de l'île. C'est surtout — bien ou mal placée — une satisfaction d'amour-propre. Depuis la mort d'Ataturk, fondateur de la République, le plus important des Etats de la Méditerranée orientale par sa superficie, sa population, son potentiel économique et ses souvenirs, vivait dans l'effacement. Il a aujourd'hui le sentiment d'avoir retrouvé un rôle. Que va-t-il en faire ? Veut-il dicter sa loi ? Que pense M. Demirel du vocabulaire cassant de chefs militaires qui ont fait, ces dernières semaines, les gros titres des journaux (1) ? Son gouvernement juge-t-il possible et même probable une guerre avec la Grèce ?

— Si vous tirez de certains propos l'impression que quelqu'un veut la guerre ici, ces propos sont trompeurs, *répond le premier ministre*. En réalité, ils n'indiquent que notre volonté de protéger les droits de la Turquie. Chacun doit savoir que la Turquie est déterminée à protéger ses droits. Mais il y a beaucoup de façons de le faire. Nous ne cherchons pas à accaparer les droits d'autrui, mais seulement à conserver les nôtres. C'est tout naturel.

— *Quels sont les problèmes qui vous opposent à la Grèce ?*

— A vrai dire, Chypre n'est pas aujourd'hui un problème entre nous et la Grèce. On a poussé la Turquie à intervenir à Chypre. Tout a commencé par la violation de traités internationaux. Les traités résultent d'événements importants. Si vous les violez, vous devez en supporter les conséquences. Chypre a été une affaire très chaude entre 1950 et 1960. A cette époque, on pouvait s'attendre à la guerre d'un jour à l'autre. Puis la diplomatie a pris le dessus et l'Etat indépendant de Chypre a vu le jour sur la base des traités de Londres et de Zurich. Vint Mgr Makarios. D'où tenait-il le pouvoir qui en a fait le président de Chypre sinon des traités ? Et la première chose qu'il a faite fut de les violer. Qui a détrôné Makarios ? La garde nationale et les officiers grecs, qui n'auraient pas dû être là d'après les traités. En fin de compte, Mgr Makarios est tombé dans le trou qu'il avait lui-même creusé. Alors, que devions-nous faire ? Devions-nous rester à Chypre et attendre que Sampson (2) ait tué des milliers de Turcs chypriotes ? En réalité, pendant quinze ans, Mgr Makarios a continuellement violé les accords internationaux et nous avons fait preuve de la plus grande patience.

» Notre second problème est celui des îles de la mer Egée. Ces îles n'ont jamais appartenu à la Grèce avant la première guerre mondiale. Aussitôt après, certaines furent données à la Grèce par le traité de Lausanne en 1924 et les autres par le traité de Paris en 1947. Mais il y avait des conditions : d'après ces traités, les îles ne devaient pas être militarisées.

M. D.

(Lire la suite page 3.)

(1) « *Les forces turques sont capables de donner la réponse que nos ennemis méritent* », « *Nous devons être plus vigilants encore* », « *Les conditions mondiales nous obligent à être prêts* » (déclarations du général Sancar, chef d'état-major général).

(2) Nikos Sampson, chef du coup d'Etat pro-grec du 15 juillet 1974.

UN AN DE PRÉSIDENCE

Le double visage du libéralisme

par THOMAS FERENCZI

Nul n'attendait de M. Giscard d'Estaing, lorsqu'il fut élu président de la République, qu'il fît la révolution. Ni en un an ni en sept ans. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'en douze mois il n'ait pas remis en cause les fondements du système capitaliste, à commencer par le droit de propriété : ce n'était pas là le projet de « société libérale avancée » annoncé pendant la campagne présidentielle et confirmé à plusieurs reprises au cours des derniers mois. L'objectif était bien d'introduire un peu plus de justice dans les rapports sociaux : il n'était évidemment pas d'abolir la lutte des classes. Cependant, dans les limites de ce modèle, deux voies principales étaient — et sont — ouvertes au chef de l'Etat. La plus ambitieuse consiste à tenter de réduire les antagonismes sociaux afin de rendre possible une certaine forme de coopération : c'est la voie qu'avait explorée M. Jacques Chaban-Delmas. La plus commode est de se placer sur le terrain où l'égalité des droits individuels masque l'opposition des groupes : c'est la démarche qu'a suivie, jusqu'à présent, M. Giscard d'Estaing. Le président de la République s'est engagé, en effet, dans une réforme partielle de l'appareil d'Etat. Il n'a pas encore entrepris une réforme des rapports sociaux.

De fait, M. Giscard d'Estaing a été conduit à porter son attention, en priorité, sur les divers instruments par lesquels l'Etat permet, directement ou indirectement, l'exercice du pouvoir : le gouvernement, le Parlement, la justice, l'armée, l'école, l'information... Autant d'institutions qui s'adressent également à tous les citoyens, par-delà des différences sociales. Dans ces domaines, qui jouissent d'une certaine autonomie par rapport à la « base » socio-économique, le président de la République assurément a innové.

Il a innové d'abord — de toute évidence — dans la conception même de son rôle. Le nouveau style présidentiel, débarrassé d'un rituel jugé paralysant, a tendu à faire prévaloir l'esprit de responsabilité sur l'esprit d'autorité. Certes le pouvoir du chef de l'Etat ne s'est pas réduit, bien au contraire. M. Giscard d'Estaing, comme il l'avait annoncé, a exercé pleinement ses prérogatives, jusqu'à donner l'impression, en certains domaines, de revenir au « fait du prince ».

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

QUOI DE NEUF ?

Il y a un an, la France se réveillait après avoir choisi entre le changement et la différence.

Depuis, M. Giscard d'Estaing a semé la réforme dans quelques champs en friche et cisaillé de quelques bonnes initiatives des massifs de tabous moraux.

« Cela va changer », nous avait-on annoncé. Mais si les bonnes intentions ont changé, on ne peut oublier que les préposés au changement sont pour la plupart accrochés aux murs de cette République comme les calendriers des postes à la continuité.

Aussi peut-on parfois se demander si le seul véritable changement accompli n'a pas été le changement de président.

BERNARD CHAPUIS.

Une diplomatie conciliante et mondialiste

par MAURICE DELARUE

Quand M. Giscard d'Estaing s'installa à l'Elysée, l'Europe venait en tête de ses préoccupations. M. Chirac remarqua d'ailleurs dans sa déclaration gouvernementale du 5 juin que l'Europe n'était plus pour les Français une affaire « étrangère ».

La disparition de Georges Pompidou avait une fois encore surpris l'Europe en plein désarroi, la France en conflit avec ses partenaires européens et ses alliés américains (ceci expliquant en partie cela), tandis que M. Wilson se lançait dans un vaste travail de sape. La responsabilité de M. Giscard d'Estaing était d'autant plus grande que la présidence du conseil de la Communauté revenait à la France du 1er juillet au 31 décembre 1974. Le nouveau président de la République chercha à profiter de cette circonstance pour prendre des initiatives, en s'appuyant délibérément sur l'Allemagne fédérale. Il choisit comme ministre des affaires étrangères l'ambassadeur à Bonn, M. Sauvagnargues, et multiplia les contacts avec le chancelier Schmidt, lui aussi ex-ministre des finances fraîchement investi du pouvoir suprême.

Dans un tout autre style, le « couple France-Allemagne » retrouva la vitalité de l'époque de Gaulle-Adenauer, mais en lui sacrifiant la commémoration de la capitulation hitlérienne de 1945, le chef de l'Etat devait indisposer beaucoup de ses concitoyens. En matière européenne en tout cas, l'équipe Giscard-Schmidt montra son efficacité au « sommet » de Paris des 9 et 10 décembre 1974. M. Giscard d'Estaing obtint des chefs de gouvernement de la Communauté ce qu'ils avaient pendant quinze ans refusé au général de Gaulle et à Georges Pompidou : la réunion de « sommets » trois par an, désormais baptisés « conseils européens ». C'est sur sa proposition également — mais non plus dans la ligne gaulliste — que les Neuf décidèrent un modeste assouplissement du veto et le principe de l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct en 1978.

Cette cure de jouvence donnera-t-elle à la construction européenne un élan suffisant ? L'activité de la Communauté est pour le moment suspendue au référendum du 5 juin qui lèvera l'hypothèque britannique. Du moins, la « *renégociation* » exigée par M. Wilson s'est-elle achevée à Dublin, le 11 mars dernier, sans trop de dégâts. Ce résultat fut le fruit de la complicité de « Helmut et Valery », qui eurent la coquetterie d'inverser leurs rôles habituels. Le premier s'opposant à M. Wilson, tandis que le second proposait des compromis.

(Lire la suite page 4.)

LE « BARBIER » A L'ODÉON

Rossini - Ronconi même combat ?

Il y a deux manières d'apprécier l'extravagant *Barbier de Séville* que Luca Ronconi présente à l'Odéon avec le Théâtre musical d'Angers. La première est de considérer l'œuvre de Rossini comme usée jusqu'à la corde par les mises en scène traditionnelles et d'applaudir à l'ingéniosité du jeune réalisateur italien, à cette table rase intégrale du cadre, à cette remise en question de l'espace scénique, à cette « réinterprétation critique » d'une œuvre pétulante et sèche par mille inventions folles et amusantes.

Cela donne à peu près ceci : dans une colonne d'ascenseur à droite, un technicien évolue à l'horizontale devant son tableau de bord d'enregistrement et ses platines de magnétophone à la verticale ; le décor est au plafond ou par terre ou à demi levé ; les personnages entrent et sortent par les cintres ; les donneurs de sérénade ont des airs de croque-morts ; Figaro, sans doute enrichi par ses cent métiers, règne sur deux rangées de fauteuils de coiffeur tournant à une vitesse folle devant leurs glaces éclairées par les classiques enseignes en forme de savon à barbe aux torsades blanches et rouges.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 13.)

ASIE

L'Indonésie riche de son pétrole

II. — LA REVANCHE DES BERKELEY BOYS

De notre envoyé spécial ALAIN VERNHOLES

L'Indonésie, riche de son pétrole, a des difficultés financières. La société nationale pétrolière Pertamina et son responsable, le général Sutowo, ont entrepris des tâches multiples (aciéries, agriculture, construction) en empruntant massivement. Les grandes banques étrangères qui prêtent à Pertamina s'inquiètent de ce dynamisme et voudraient bien savoir où commencent et où s'arrêtent le domaine de Pertamina, celui de l'Etat, celui du général Sutowo et de sa famille (« le Monde » daté 18-19 mai).

Djakarta. — Pertamina s'est lancée à corps perdu dans un grand nombre d'opérations, en courant le double risque de se disperser et d'entreprendre des affaires à la rentabilité douteuse. S'improvise-t-on urbaniste, constructeur, aménageur du territoire, industriel, hôtelier, promoteur de centre touristique, thermaliste, sidérurgiste, agronome, charbonnier, transporteur, électronicien ?

En France et dans d'autres pays industrialisés, des expériences tous azimuts de ce genre se sont révélées catastrophiques. Il faut une longue pratique des affaires pour tenter certaines aventures. Pertamina fait face à la situation en gonflant chaque année ses effectifs de deux mille personnes. Les compétences ne manquent pas dans l'équipe Sutowo, ni la mentalité industrielle, si rare pourtant dans les pays en voie de développement. Est-ce suffisant ?

Qui garantit d'ailleurs la rentabilité de telles opérations ? La flotte de Pelita — compagnie aérienne appartenant à Pertamina — laisse perplexes tous les experts : 146 avions, dont 90 hélicoptères, parmi lesquels 28 Pumas coûtant environ 10 millions de francs pièce. Pelita a même voulu acquérir des Boeing : un « 707 » et un « 727 ». Quand on sait que l'Indonésie possède déjà une compagnie aérienne nationale — Garuda — qui doit résister aux assauts de la très entreprenante Singapore Airlines, on peut se demander si cette concurrence intérieure est à la mesure du pays ou si elle l'appauvrit inutilement.

Toujours est-il qu'à plusieurs reprises déjà, le F.M.I. (Fonds monétaire international), la Banque mondiale, l'IGGI (1), bref tous les grands prêteurs internationaux, se sont inquiétés des dépenses et des comptes de Pertamina, qui possède un budget propre, alimenté par une partie des recettes pétrolières du pays (voir ci-joint). Cette inquiétude s'accentua quand, le prix du pétrole ayant quadruplé, le gouvernement indonésien, jusqu'à présent docile aux conseils de la Banque mondiale, commença à reprendre de l'autonomie. L'équipe d'économistes indonésiens, formée à l'université américaine de Berkeley, qui gérait, depuis 1966, les finances indonésiennes de la manière la plus orthodoxe et la plus rassurante, perdit avec le « boom » des prix pétroliers une partie de son influence. Entre la prudente gestion des Berkeley boys et les investissements porteurs d'avenir de Pertamina, la balance pencha pour cette dernière. Trop semble-t-il. Et c'est ce qui inquiéta les prêteurs internationaux.

Beaucoup trop endettée

La question qui se pose n'est pas seulement de savoir si Pertamina entreprend des investissements rentables. Elle est aussi, et d'abord, de savoir si elle peut les financer. Comme les caisses de l'Etat ne se confondent pas — théoriquement du moins — avec les ressources de Pertamina, la compagnie pétrolière nationale a dû beaucoup emprunter : 1,2 milliard de dollars entre la fin de 1973 et l'été 1974 ; probablement beaucoup plus depuis.

Ce comportement a inquiété les prêteurs étrangers : les dettes à moyen et long terme de la compagnie (1,7 milliard de dollars à la mi-1974), qui correspondent *grosso modo* à ses activités gazières et pétrolières, se sont gonflées très rapidement de dettes à court terme considérables. Celles-ci, qui financent les investissements extra-pétroliers de Pertamina — ses projets sidérurgiques et d'aménagement des rizières, notamment, — sont passées en quelques mois de 500 à 700 millions de dollars, pour atteindre 1 milliard de dollars à l'été 1974. L'addition doit s'être alourdie depuis.

A Singapour, les milieux bancaires parlent avec un peu d'effroi des énormes ponctions effectuées par la compagnie indonésienne sur le marché de l'asian-dollar. Toujours est-il que l'endettement total de Pertamina, qui atteignait déjà 2,7 milliards de dollars il y a neuf mois, doit maintenant avoisiner 3 milliards de dollars.

A plusieurs reprises ces derniers mois, Pertamina a payé avec retard ses échéances bancaires. Ces difficultés n'ont pu être dissimulées. Elle ont couru comme une traînée de poudre dans les milieux financiers du monde entier. Et chacun de se demander si la signature d'Ibnu Sutowo restait à elle seule une garantie suffisante. Une crise financière mondiale du marché de l'euro-dollar, plus grave peut-être que celle provoquée par Herstatt en 1974 sur le marché des changes, a été évitée de justesse. L'image de marque de l'Indonésie, pays choyé depuis dix ans par les pays capitalistes pour son anticommunisme et ses richesses en matières premières, en aurait été gravement atteinte si le gouvernement, voyant le danger, n'avait réagi.

La Banque d'Indonésie, en avançant à Pertamina les fonds nécessaires au paiement de ses dernières échéances a fourni aux économistes de Berkeley, et notamment à M. Widjojo, ministre des affaires économiques et du plan, l'occasion de prendre leur revanche. Priorité vient d'être rendue à la rigueur sur l'investissement à tout vent. Chaque projet devra désormais recevoir l'assentiment du Bappenas, le bureau du plan. Certains investissements de Pertamina, notamment ceux de l'aciérie Krakatau et des plantations de riz du sud de Sumatra, vont être réexaminés, peut-être même abandonnés. Pertamina ne pourra plus faire aucun emprunt — même à court terme — sans l'autorisation du gouvernement, qui, du coup, se porte garant des engagements de la société.

Enfin, pour donner bonne mesure, les pouvoirs publics ont annoncé qu'un groupement de trois banques, connues dans le monde entier pour leur sérieux — la Warburg de Londres, Lazard frères de Paris et Kuhn Loeb de New-York — conseilleraient l'Indonésie pour ses projets d'investissement. Dans le souci évident de rassurer, l'Indonésie n'y va pas de main morte : elle place de nouveau l'étranger au cœur même de ses décisions stratégiques, ce qui risque de lui attirer les foudres à la fois des militaires ultra-nationalistes et des civils qui, pour la plupart musulmans, risquent de ne pas apprécier l'intrusion d'éminentes banques juives dans les affaires de leur pays.

L'arbre — fût-il aussi énorme qu'un banian indonésien — ne doit pas cacher la forêt. Les difficultés de Pertamina mettent plus en cause la rigueur de gestion des finances indonésiennes et l'autorité de l'Etat que la solvabilité globale du pays.

Car l'Indonésie est riche de son pétrole. En 1974, la balance commerciale du pays a été excédentaire de 3,6 milliards de dollars. Le pétrole a rapporté à lui seul 5,2 milliards de dollars. C'est beaucoup. Certes, le pays est encore lourdement endetté : 5 milliards de dollars à la fin de 1973 (nettement plus maintenant à cause de Pertamina), mais les taux d'intérêt consentis à l'Indonésie sont faibles. Aussi le remboursement de la dette ne représentera cette année pour l'Indonésie que 370 millions de dollars (2).

Le pays peut donc payer, peut-être même encore emprunter, mais avec sagesse — ce qui n'a pas été le cas de Pertamina — et à deux conditions : que le prix du pétrole ne baisse pas sensiblement ; que la récession mondiale ne se prolonge pas trop longtemps, ce qui entraînerait une nouvelle réduction de la production pétrolière indonésienne, déjà revenue de 70 à 65 millions de tonnes par an. L'Indonésie est riche, mais le pétrole, qui alimente plus de la moitié des dépenses de l'Etat et assure les trois quarts de ses réserves de devises, rend encore fragile l'équilibre financier du pays.

Du bon usage des devises-pétrole

Que faire de ce pactole ? L'équipe au pouvoir devra maintenant mener une politique économique et sociale beaucoup plus active pour améliorer le sort lamentable de millions d'Indonésiens. Il faut avoir visité les bas « kampung » de Djakarta, où s'entassent des centaines de milliers d'enfants, pour prendre conscience des immenses problèmes de niveau de vie qui se posent au pays. La leçon des émeutes de janvier 1974, au cours desquelles des magasins avaient été pillés et qui avaient entraîné l'intervention de l'armée, n'a pas été oubliée.

Il ne s'agissait pas tellement de l'émeute antijaponaise qu'avaient provoquée les étudiants à l'occasion du passage de M. Tanaka pour protester contre l'impérialisme de Tokyo. Il s'agissait surtout de bandes de chômeurs exaspérés de voir leur situation se dégrader alors même que la frange privilégiée de la population dépensait sans compter et sans se cacher. Du coup, Pelita II, le deuxième plan quinquennal indonésien, qui couvre la période 1974-1979, a été modifié. On y a rajouté un large préambule social, insistant sur la nécessité d'améliorer le niveau de vie de la population. On a pensé à prévoir l'installation de petites industries sur l'ensemble du pays pour intégrer le plus vite possible les masses indonésiennes dans les circuits monétaires.

Est-ce assez, dans ce pays de l'Asie du Sud-Est, bastion de l'anticommunisme, où l'espérance de vie ne dépasse pas quarante-huit ans et le niveau de vie 89 dollars par habitant et par an ?

FIN

(1) Groupe d'aide à l'Indonésie constitué par neuf pays : Etats-Unis, Hollande, Allemagne, Japon, Australie, Belgique, Nouvelle-Zélande, Canada, et France. La Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, participent également à l'I.G.G.I. (Inter Governmental Group on Indonesia).

(2) Compte non tenu, il est vrai, des derniers — et considérables — emprunts à court terme de Pertamina sur les marchés internationaux des capitaux.

Une énigme politico-financière

Le pétrole a rapporté 5,2 milliards de dollars en 1974 à l'Indonésie. La plus grande partie de cette manne est versée à l'Etat, qui en tire 56 % de ses ressources budgétaires. Pertamina, quant à elle, ne garde qu'une fraction relativement faible — mais en augmentation rapide — des revenus tirés du pétrole : 70 millions de dollars en 1973, 200 millions en 1974.

Les revenus pétroliers de l'Indonésie arrivent par trois canaux différents :

1) LES « CONTRACTS OF WORK ». Ce sont les vieux contrats négociés à partir de 1963 et qui concernent la Caltex et la Stanvac pour des gisements situés à Sumatra. Ces contrats couvrent encore les deux tiers de la production de pétrole indonésien, soit 45 millions de tonnes sur 65 à 70 millions de tonnes. Cette formule, toujours en vigueur, mais que l'Indonésie ne renouvelle plus, laisse aux compagnies étrangères une assez grande liberté dans la détermination de leurs profits, divisés en deux : 60 % pour l'Indonésie, 40 % pour les compagnies. Les revenus versés à l'Indonésie au titre de ces contrats sont théoriquement intégralement versés à l'Etat, Pertamina ne gardant rien pour elle.

2) LES CONTRATS DITS DE « PRODUCTION-SHARING ». Signés à partir de 1966 avec les compagnies étrangères, ils sont beaucoup plus avantageux pour l'Indonésie, prévoyant notamment la maîtrise totale du pays sur le « management ». Ils restent cependant fort intéressants pour les compagnies étrangères eu égard aux relations instaurées ces dernières années dans les autres pays producteurs de pétrole.

Les contrats de « production-sharing » en plein développement, couvrent moins du quart de la production indonésienne, soit 16 millions de tonnes environ par an. Ils prévoient grosso modo que les compagnies étrangères peuvent déduire 40 % des quantités de pétrole extraites pour se rembourser de leurs frais d'exploration, d'investissement et d'exploitation. Les 60 % restants sont partagés dans des proportions variables entre l'Indonésie et les compagnies : 65 % - 35 %, 70 % - 30 %, parfois même 80 % - 20 %. Les calculs sont faits sur le prix de 12,60 dollars le baril. Depuis le milieu de l'année 1974, les compagnies doivent verser à l'Etat indonésien un bonus qui limite un peu les profits supplémentaires tirés du quadruplement des prix pétroliers.

Dans la première phase d'un contrat de « production-sharing » (qui dure généralement trois à quatre ans), l'Etat indonésien touche entre 35 et 50 % du revenu pétrolier. Cette part augmente très sensiblement dès qu'est terminé le remboursement du coût de mise en exploitation : les 40 % auxquels ont droit les compagnies étrangères tombent alors à des pourcentages voisins de 10 %. Inversement, la part de l'Etat indonésien augmente et se situe entre 63 et 72 % de la production.

La part de Pertamina n'est que de 5 à 10 % des revenus pétroliers encaissés par l'Indonésie au titre de ces contrats.

3) PERTAMINA EXPLOITE DIRECTEMENT ELLE-MEME certains champs pétroliers, à Jatibarang, notamment, dans l'ouest de Java. La société nationale produit 6 millions de tonnes par an mais ne garde que 40 % des revenus qu'elle en tire, reversant le reste au budget de l'Etat.

* * *

Les revenus de Pertamina sont donc modestes (200 millions de dollars en 1974) par rapport aux tâches entreprises par la compagnie. C'est pour cette raison que Pertamina avait beaucoup emprunté ces derniers temps sur le marché de l'« asian-dollar ». Ajoutons que Pertamina dispose d'un volant de trésorerie appréciable, puisqu'elle ne reverse que tous les trois mois à l'Etat les fonds tirés des contrats de « production-sharing ».

Une question vaut tout de même d'être posée : comment se fait-il que Pertamina ait emprunté aussi massivement ces derniers temps sans l'autorisation des ministres du Plan et des finances ? Pour financer quoi ? Comment a-t-elle pu dépenser d'aussi grosses sommes en aussi peu de temps ? Comment a-t-elle pu, en un laps de temps aussi court, se trouver dans la situation d'une société incapable d'honorer ses échéances ? Il y a là un mystère que l'économie ne peut expliquer, mais que les dessous de la vie politique indonésienne révéleront probablement par la suite.

A TRAVERS LE MONDE

Costa-Rica

● LA SOCIÉTÉ BANANIÈRE UNITED BRANDS a été mise en demeure par le gouvernement costa-ricain de fournir les noms des fonctionnaires de ce pays qui auraient touché des pots-de-vin. La découverte d'un cas de corruption semblable au Honduras avait entraîné la chute du gouvernement le 22 avril dernier. — *(Reuter.)*

Guinée

● M. SEKOU TOURE a procédé, dimanche 18 mai, à un léger remaniement ministériel. M. Mamadouba Camara quitte le gouvernement, et est remplacé au poste de ministre de la jeunesse, des sports et de la culture, par M. Toumani Sangare. D'autre part, trois autres ministres changent de portefeuille. — *(Reuter.)*

Italie

● LE SENAT ITALIEN a approuvé, le samedi matin 17 mai, après dix heures de débat passionné, le projet de loi sur l'ordre public. Paradoxalement, les députés du Mouvement social italien (extrême droite) ont apporté leurs voix à un projet qui se veut antifasciste.

Papouasie-Nouvelle-Guinée

● LA PRODUCTION DE LA MINE DE CUIVRE GÉANTE DE L'ILE DE BOUGAINVILLE a repris partiellement, dimanche 18 mai, après une fermeture de six jours consécutive à une émeute de travailleurs en grève (*le Monde* daté 18-19 mai). La moitié des quatre mille deux cents ouvriers ont repris le travail. Plus de neuf cents ouvriers ont été condamnés ou sont encore en état d'arrestation à la suite de la mise à sac de la mine.

Tunisie

● LE COMMUNIQUE COMMUN SOVIETO-TUNISIEN, publié samedi soir 17 mai à l'issue de la visite en Tunisie de M. Kossyguine, souligne « *l'identité ou la proximité* » des positions des deux pays sur les principaux problèmes internationaux.

Chine

Des voyageurs ont constaté des signes d'effervescence politique à Hangchow

Pékin (*A.F.P.*) — Des voyageurs étrangers de retour de Hangchow ont constaté dans cette cité de la Chine méridionale les signes d'une grande effervescence politique.

Ce groupe de voyageurs — l'un des premiers qui aient pu visiter Hangchow depuis que cette ville a été, pour des raisons inconnues, fermée au tourisme dans le courant de l'hiver dernier — a été conduit directement, à son arrivée, de la gare à l'hôtel qui lui était réservé, et qui était soumis à une étroite surveillance militaire. Sur ce trajet, les étrangers ont vu sur les murs « *des centaines et des centaines* » d'affiches, la plupart récemment déchirées, et un grand nombre de slogans, dont certains fraîchement recouverts à la chaux.

« *Il est devenu tout de suite évident que l'atmosphère était tout à fait hors de l'ordinaire* », a rapporté l'un de ces voyageurs, qui dit avoir observé dans la ville l'application de strictes mesures de sécurité. De plus, les membres des services de la sécurité dans la gare et dans les rues, et même les agents de la circulation, portaient tous un revolver à la ceinture ou un fusil-mitrailleur. Ce déploiement de force était très inhabituel pour une ville chinoise visitée par des étrangers.

Un membre du comité révolutionnaire de la ville a confirmé aux étrangers qu'une campagne d'affiches avait eu lieu, et que certains dirigeants avaient été critiqués. Il a précisé que cette campagne était liée au problème des « *stimulants matériels* » dans l'économie.

Depuis quelques semaines déjà, des rumeurs persistantes font état à Pékin de troubles dans la région de Hangchow, qui auraient rendu nécessaire l'intervention sur place d'un haut dirigeant venu de la capitale.

[Hangchow, capitale de la province du Chekiang, est un important centre commercial et maritime au sud de Changhaï et avait, selon les dernières estimations (1958), une population de l'ordre de huit cent mille habitants.]

LES PROLONGEMENTS DE L'AFFAIRE DU « MAYAGUEZ »

Bangkok considère les « nouveaux regrets » américains comme une « excuse en bonne et due forme »

L'ambassadeur des Etats-Unis à Bangkok a remis, lundi 19 mai, au gouvernement thaïlandais une note expliquant l'attitude de Washington dans l'affaire du *Mayaguez* et qui, si elle ne parle cette fois encore que de « regrets », a été considérée par le ministre thaïlandais des affaires étrangères comme « *une excuse en bonne et due forme* ».

Cette note répondait à la lettre remise samedi aux Américains par le gouvernement de Bangkok et dans laquelle il était écrit notamment : « *Le gouvernement royal est profondément préoccupé par l'action entreprise par les Etats-Unis dans le cadre de la récente affaire du Mayaguez, action qui constitue une grave ingérence dans la souveraineté nationale de la Thaïlande (...) Le mardi 13 mai, le premier ministre de Thaïlande a clairement* expliqué *(au chargé d'affaires américain) que la Thaïlande souhaitait ne pas être impliquée dans cette affaire, et que le territoire thaïlandais ne devait pas être utilisé dans le cadre d'une action américaine contre le Cambodge. Le chargé d'affaires a fait montre d'une totale compréhension et a donné au premier ministre l'assurance que le gouvernement américain n'entreprendrait rien contre la volonté du gouvernement royal. Le mercredi 14 mai, en début de journée, le gouvernement royal apprenait que les Etats-Unis avaient envoyé certaines unités de « marines » en Thaïlande, sur la base aérienne d'Utapao, sans en avoir averti au préalable le gouvernement royal et sans avoir demandé son consentement. Le premier ministre a alors convoqué le chargé d'affaires américain. (...) En dépit de la position clairement exposée du gouvernement royal (...) le territoire thaïlandais a été utilisé le 15 mai par les Etats-Unis, au cours de l'action militaire menée contre le Cambodge. (...) Le gouvernement royal estime (...) qu'il est nécessaire de garantir que la souveraineté de la Thaïlande sera respectée et qu'on n'abusera pas une nouvelle fois de la bonne volonté et de l'amitié thaïlandaises. C'est pourquoi il considère comme essentielle la révision de tous les aspects de la coopération et des engagements existant entre la Thaïlande et les Etats-Unis, et a décidé que celle-ci sera entreprise immédiatement. Cette révision s'étendra aussi aux accords concernant l'utilisation par les Etats-Unis des bases et installations militaires en Thaïlande, en attendant le retrait complet des forces militaires américaines de Thaïlande en mars 1976.* »

Dans sa réponse, Washington écr[it] notamment : « *Les Etats-Unis regre[t]tent les incompréhensions apparue[s] entre la Thaïlande et les Etats-Uni[s] (...) La vitesse d'intervention (dan[s] l'affaire du Mayaguez) a été esser[n]tielle, les actions et les déclaration[s] du nouveau gouvernement cambo[d]gien nous indiquant que tout retar[d] pour la récupération du bateau et [le] sauvetage de son équipage aur[ait] pu avoir les plus sérieuses cons[é]quences. Il est clair que, par le[ur] intervention, les Etats-Unis ont é[té] capables de faire face à un dang[er] commun pour tous les pays et po[ur] le commerce maritime mondial, da[n]ger représenté par cette interventi[on] illégale sur les routes maritimes da[ns] le golfe du Siam. Les Etats-Un[is] veulent faire savoir qu'ils compre[n]nent les problèmes posés au go[u]vernement royal par la métho[de] employée, et désirent exprimer [à] nouveau leurs regrets. Les circo[ns]tances exceptionnelles qui ont cond[uit] au déroulement des derniers évé[ne]ments ne remettent pas en ca[use] cette amitié traditionnelle (en[tre] Bangkok et Washington) et ne [se] répéteront pas.* »

L'affaire du *Mayaguez* a suscité [à] Bangkok samedi et dimanche d'i[m]portantes manifestations antiam[éri]caines.

Les entretiens thaïlando-sud-vietnamiens

Les négociations entre Bangkok [et] Saigon sont terminées. La délégat[ion] du G.R.P. a pris possession de l'[am]bassade du Vietnam du Sud [en] Thaïlande. Bangkok voudrait envo[yer] un ambassadeur à Saigon dès [la] reprise des vols commerciaux, m[ais] le G.R.P. affirme que le rétablis[se]ment de relations normales passe [par] le départ des forces américaines [de] Thaïlande ; Bangkok doit aussi ren[dre] au Sud les avions amenés fin [a]... à Utapao par des officiers réfug[iés].

D'autre part, au large d'Utap[ao] sont ancrés depuis dix-huit jo[urs] deux embarcations chargées de ... cents Vietnamiens ayant fui leur p[ays] fin avril ; les Thaïlandais les n[ou]rissent mais leur refusent le d[roit] de descendre à terre et ne veu[lent] pas leur donner du carburant p[our] qu'ils se rendent dans un autre p[ays]. Ces réfugiés, qui ont adressé ... appels aux Américains et à [la] France, craignent d'être remis [au] G.R.P. — *(A.P., A.F.P.)*

Le capitaine du bateau est intervenu en vain pour que Sihanoukvill[e] ne soit pas bombardée

M. Schlesinger, secrétaire américain à la défense, a décla[ré] dimanche 18 mai, que l'affaire du Mayaguez avait coûté la vie à c... Américains. Seize autres sont portés disparus. Il y a eu près [de] quatre-vingts blessés. D'autre part, une personnalité proche [de] M. Kissinger a indiqué que l'utilisation de B-52 contre le Cambo[dge] avait été envisagée. Une bombe géante de 7,5 tonnes a été lan[cée] sur l'île de Koh-Tang, où les « marines » sont intervenus. Les Khm[ers] affirment de leur côté avoir abattu quatre hélicoptères, saisi ... mortier, trois fusils et un lance-grenades.

Le capitaine du *Mayaguez* a tenu samedi 17 mai une conférence de presse à Singapour. Il n'a pu expliquer pourquoi Sihanoukville a été bombardée plus de deux heures après que lui et ses marins eurent été récupérés sains et saufs par les « marines » ; il se trouvait alors à bord du *Wilson* et était entré en contact par radio avec les autorités américaines, demandant que l'attaque soit arrêtée, mais il ne fut pas écouté.

Les prisonniers, a précisé le capitaine, ont toujours été b[ien] traités par les Khmers, qui ne ... ont pas accusés d'avoir violé ... eaux territoriales, mais ont d[e]mandé si des espions se trouvai[ent] à bord du bateau. Le *Mayag[uez]* suivait « *une route traditionn[el]le* », a-t-il dit, lorsqu'il fut arr[ai]sonné le 12 mai. L'équipage pa[ssa] la première nuit à bord. On lui fut donné, le 13, de lever l'a[n]cre et de se diriger vers Sih[a]noukville puis, à la suite d'[un] contre-ordre, vers l'île de Ko[h]-Tang, où le *Mayaguez* devait r[es]ter jusqu'au dénouement. L'éq[ui]page fut ensuite transbordé [sur] deux bateaux de pêche et y pa[ssa] la nuit du 13 au 14. Les pet[its] bateaux firent, le matin du ... mouvement vers la côte. En dé[pit] des attaques rapprochées [de] l'aviation américaine, les Cam[]bodgiens ne cédèrent pas : il [y] eut une courte escale à Sihanou[k]ville, puis le débarquement, t[out] près, dans la baie de Ream ; l[es] marins passèrent la nuit dans [un] petit village.

Le capitaine prit alors conta[ct] avec les autorités locales. Le ... au matin, peu avant 7 heures, [il] fut informé de sa libération, [en] échange de la promesse qu'il « *f[e]rait tout* » pour éviter des rai[ds] de représailles. L'équipage p[ut] alors regagner son cargo grâce [à] une embarcation khmère. *(A.F.P.)*

[Il se confirme donc que, malgré l'émission de Radio-Phnom-Pe[nh] annonçant la libération du carg[o] malgré l'intervention du capitai[ne] du « Mayaguez », qui se trouva[it] déjà à bord du « Wilson » avec s[es] marins, Washington a lancé d[es] raids de représailles que rien ne ju[s]tifiait plus, causant, selon [les] Khmers, de lourdes pertes humain[es] et de gros dégâts. D'autre part, plu[]sieurs bateaux étrangers avaien[t], avant le 12 mai, été arraisonnés po[ur] contrôle des cargaisons et violatio[n] des eaux territoriales. Pourquoi [le] gouvernement de Washington n'a-t-[il] pas signalé aux compagnies amér[i]caines que des incidents étaient pr[é]visibles si les cargos ne modifiaient pas leur route ?]

DIPLOMATIE

APRÈS LA VISITE DE M. TENG HSIAO-PING

M. Chirac souligne l'opposition commune de la France et de la Chine à la « politique des blocs »

Regagnant Pékin dimanche, 18 mai, à l'issue de sa visite officielle en France, le premier vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping, a déclaré aux diplomates français venus l'accueillir qu'il était « *extrêmement satisfait* » de son voyage.

De l'avion qui le ramenait en Chine, M. Teng Hsiao-ping avait adressé des messages de remerciement au président Giscard d'Estaing et à M. Chirac. Ce dernier, qui était venu saluer son hôte chinois samedi après-midi à l'aérodrome d'Orly, a ensuite déclaré aux journalistes que la France et la Chine souhaitaient « *une situation permettant la paix ainsi qu'un ordre nouveau dans les relations entre les pays industrialisés et les pays sous-développés, c'est-à-dire, selon la terminologie chinoise, entre le deuxième et le troisième monde* ».

« *La politique des blocs est rejetée*, a ajouté le premier ministre, *tant par la diplomatie française que par la diplomatie chinoise, et nous avons enregistré avec satisfaction l'appui de la Chine à la construction européenne... Nous voulons une Europe plus unie, plus généreuse et plus structurée. Il y a donc convergence de vues, et la visite de M. Teng Hsiao-ping est un élément positif pour l'Europe.* »

Evoquant les relations bilatérales, M. Chirac a déclaré : « *Nous avons décidé d'amplifier les relations économiques franco-chinoises et d'avoir aussi des consultations au niveau de mon ami Jean Sauvagnargues chaque fois que cela sera nécessaire, c'est-à-dire fréquemment.* » Il a précisé que le ministre français des affaires étrangères se rendrait à Pékin avant la fin de l'année. Son propre voyage en Chine et celui du président Giscard d'Estaing sont envisagés dès l'an prochain.

La délégation chinoise a marqué son intérêt pour Concorde, a dit encore le premier ministre, en réponse à une question, mais, a-t-il précisé, « *ils attendent de connaître les résultats de l'exploitation commerciale de cet avion avant de prendre une décision* ».

M. Sauvagnargues, pour sa part, interrogé à Radio-Luxembourg, a qualifié de « *totalement déplacés* » les « *commentaires cherchant à établir une opposition quelconque entre les relations étroites et confiantes que nous avons à la fois avec l'U.R.S.S. et la Chine* ». « *Nous restons fidèles*, a dit le ministre, *à l'esprit de la rencontre de Rambouillet, et la politique de détente fondée sur le dialogue avec l'U.R.S.S. reste un des axes fondamentaux de la politique française.* »

Le ministre a ajouté : « *Je note d'ailleurs que le côté chinois a manifesté quelques doutes sur cette politique, mais cela ne nous trouble pas plus que les critiques soviétiques. Nous poursuivons ainsi notre ligne, qui est de coopérer avec tous les puissants de ce monde.* »

L'agence Tass critique le premier ministre français

A Moscou, la presse soviétique commente la visite en France de M. Teng Hsiao-ping en accusant la Chine de vouloir entraver la détente internationale. L'agence Tass critique implicitement M. Chirac en écrivant : « *La déclaration du premier ministre Jacques Chirac concernant la « convergence de vues », qui, selon lui, s'est manifestée au cours des conversations sino-françaises sur une série de questions et, particulièrement, en ce qui concerne l'attitude à l'égard de la fameuse politique des blocs, a suscité l'étonnement dans les milieux politiques de Paris. On pourrait penser de cette déclaration, d'une part, que la politique des blocs a été rejetée. D'autre part, il s'ensuit que la Chine approuve l'idée de la création d'un nouveau bloc fermé des pays ouest-européens, et que Jacques Chirac en est satisfait.* »

La *Pravda*, de son côté, qualifie « *d'élucubrations antisoviétiques* » les déclarations de M. Teng Hsiao-ping à l'Elysée, et l'accuse d'avoir cherché à « *discréditer l'idée de sécurité collective en Europe* ». A ce propos, les *Izvestia* écrivent que « *Pékin voit dans le Marché commun avant tout, non pas un partenaire économique mais un moyen de réaliser sa politique* », d'une part en empêchant « *les pays du Marché commun de développer une coopération mutuellement profitable avec les Etats socialistes* », et d'autre part en contribuant « *par tous les moyens à l'approfondissement de la division de l'Europe* ».

EUROPE

Les déclarations de M. Demirel

(Suite de la première page.)

C'est ce que les Grecs ont fait alors que ces îles sont à quelques kilomètres de nos côtes, à deux ou trois mille parfois... Rendez-vous compte, on voit les lumières d'une rive à l'autre. Nous ne craignons pas que les Grecs envahissent la Turquie, mais en fortifiant et en militarisant ces îles ils ont violé les traités. D'ailleurs ils ne le nient pas. »

— *N'est-ce pas une conséquence de l'affaire de Chypre ?*

— Ceci ne date nullement de la crise de l'été dernier. Ce n'est pas au cours des derniers six mois que les Grecs se sont mis à militariser les îles, mais depuis des années.

» Le troisième problème est celui des eaux territoriales. Si les Grecs veulent étendre, comme ils le disent, leurs eaux territoriales à 12 milles, ils nous coupent la gorge. Nous serions prisonniers des eaux grecques. Les Grecs prétendent que la mer Egée est un « lac grec » ! Mettez-vous à notre place. Accepteriez-vous qu'une mer dont vous êtes riverains soit un « lac » d'un autre pays ? Ce n'est ni logique ni raisonnable. »

— *Jusqu'ici les Grecs n'ont manifesté que des intentions. Ils n'ont pas annexé la mer Egée.*

— Ils ne le feront pas, parce qu'ils ne le peuvent pas. Nous n'accepterons jamais que la mer Egée soit un « lac grec ».

» Un quatrième problème est celui du plateau continental. Si les Grecs décident que la mer leur appartient, le pétrole, les minerais et autres ressources du plateau continental leur appartiendraient aussi. De quel droit, je vous le demande ?

» Il y a aussi un cinquième problème : l'interdiction du survol des régions maritimes qui nous séparent et que les Grecs considèrent comme une frontière (3). Enfin il y a le problème que posent les cent cinquante mille Turcs de Thrace occidentale et qui sont maltraités.

— *Il y a aussi le problème des Grecs d'Istanbul ?*

— Sans doute, mais ils ne sont que dix mille !

— *Parce que les autres sont partis ?*

— Oui. Ils étaient cent cinquante mille il y a cinquante ans, mais ils ne sont plus que dix mille.

— *Ne croyez-vous pas que tous ces problèmes appellent une solution d'ensemble ?*

— Une solution d'ensemble ? Je ne crois pas. Il s'agit de sujets très différent, qui n'ont rien à voir les uns avec les autres. Prenez, par exemple, la militarisation des îles de la mer Egée. Comment pourrions-nous l'accepter sous prétexte que les Grecs accepteraient autre chose ?

— *Pensez-vous que l'Europe puisse vous aider à trouver des solutions ?*

— Oui. Et d'abord l'Europe ne devrait ni favoriser ni encourager la Grèce. En second lieu, elle ne devrait pas armer les Grecs. Si tel était le cas, nous pourrions régler nos affaires.

— *L'Europe ne pourrait-elle pas fournir un cadre à un règlement entre la Turquie et la Grèce, comme elle en a fourni un à la réconciliation allemande ? Il est plus facile d'accorder quelque chose au nom de l'Europe que de céder à l'adversaire.*

— Je doute que cela serve à quelque chose. Certes, je n'en rejette pas entièrement l'idée, mais, pour le moment, cela ne faciliterait pas un règlement.

— *De toute façon, il y a aujourd'hui à Chypre un regroupement effectif des Turcs et des Grecs. En outre, les Grecs acceptent le principe d'une fédération. Ne pensez-vous pas qu'un grand pas a ainsi été fait et qu'il existe maintenant une base de négociation ?*

— Supposez que les Grecs n'acceptent pas cette situation, que se passerait-il ? C'est une situation de fait qu'ils acceptent parce qu'ils y sont obligés. Ils l'ont provoquée et ne peuvent pas la modifier. Et s'ils n'acceptaient pas la fédération, je ne pense pas que nous leur demanderions ce qu'ils veulent.

Un embargo inexplicable

— *En 1964, le général de Gaulle préconisait un regroupement à Chypre. Maintenant, nous y sommes.*

— C'est tout à fait vrai.

— *C'est un progrès vers une solution ?*

— Je n'appelle pas cela un progrès. J'appelle cela une évolution. Les choses évoluent d'elles-mêmes. Ce n'est pas la diplomatie qui les a amenées à ce stade.

— *Pour vous, maintenant, il s'agit de fixer cette évolution en droit ?*

— Oui, c'est cela le problème.

— *Considérez-vous les possibilités de règlement avec plus d'optimisme ?*

— Cela dépend des Grecs. Il faut qu'ils se rendent compte des faits et ne présentent pas d'exigences, qu'ils disent qu'ils veulent ceci et cela. Il ne s'agit pas d'une négociation oplitique. C'est une situation de fait, et ils doivent l'accepter.

— *Ne craignez-vous pas que cette affaire ne vous éloigne de l'Occident ?*

— Cela dépend de nos amis occidentaux. S'ils agissent amicalement, pourquoi les Turcs s'en éloigneraient-ils ? S'ils agissent inamicalement, ils seront entièrement responsables.

— *Comment expliquez - vous l'embargo américain sur les armes destinées à la Turquie ?*

— Nos relations avec les Etats-Unis passent par une phase d'attente. Nous espérons que le Congrès américain changera d'attitude à notre égard parce que la décision qu'il a prise est inexplicable. Le gouvernement américain ne l'explique, d'ailleurs, pas lui non plus. L'embargo décidé par le Congrès est une décision hostile. Nous n'avons pas de conflit direct avec les Etats-Unis. Nous n'avons pas violé les accords conclus avec eux. Nos relations avec les Etats-Unis sont fondées sur des avantages et une amitié mutuels. De notre côté, nous avons fait face à nos obligations. Tout ce que nous demandons aux Américains, c'est de corriger une décision surprenante et inexplicable.

— *Mais si l'embargo américain est maintenu, vous adresserez-vous ailleurs pour vous armer ?*

— Nous en avons déjà parlé à M. Luns, secrétaire général de l'OTAN. Si l'OTAN a besoin de nous, il ne faut pas nous affaiblir, sans quoi l'OTAN est elle-même affaibli.

— *Envisageriez-vous de vous adresser à la France ?*

— Il faudrait d'abord que la France ne prenne pas parti pour la Grèce. Pour le moment, la France est plus amicale envers la Grèce qu'envers la Turquie, ou du moins elle en a l'air. Et nous ne comprenons pas pourquoi.

— *La France a passé des contrats d'armes avec la Grèce avant l'affaire de Chypre.* »

— Mais qu'est-ce que la Grèce pourrait faire avec ces armes ? Elle ne va pas s'en servir contre les communistes. Elle ne pourrait s'en servir que contre la Turquie.

— *Les événements du Vietnam ont-ils affecté vos relations avec les Etats-Unis ? Trouvez-vous que l'alliance américaine est aujourd'hui moins sûre ?*

— En vérité, c'est un drame. Il est très difficile d'expliquer pourquoi les Américains ont quitté le Vietnam après tant de sacrifices. S'ils devaient finalement partir, pourquoi sont-ils intervenus ? Il ne m'appartient pas de critiquer la politique des Américains, mais, à mon avis, c'est un drame. Les Américains fournissent des arguments contre eux-mêmes. »

— *Pensez-vous que ce qui s'est produit au Vietnam puisse se produire ailleurs ?*

— Non. C'est un cas très spécifique. La suite dépend de ce que projette l'Internationale communiste. Les communistes ont déjà la Chine, la moitié de la Corée, le Vietnam, le Cambodge... Qu'ont-ils inscrit maintenant à leur ordre du jour ?

— *Votre anticommunisme ne pèse-t-il pas sur vos relations avec l'U.R.S.S. ?*

— Avec les Soviétiques, nous avons établi des relations de bon voisinage. Nous ne pouvons ignorer leur présence et leur proximité. Nous ne leur créons aucun ennui si eux-mêmes ne nous en créent pas. Mais nous voulons protéger notre mode de vie et notre régime. Nous ne nous mêlons pas des affaires intérieures de nos voisins. Sur cette base, pourquoi n'aurions-nous pas de bonnes relations ? »

— *La Turquie est-elle toujours décidée à se joindre à la Communauté européenne ?*

— Nous avons de très bonnes relations avec la Communauté. La moitié de ce que nous vendons et la moitié de ce que nous achetons va dans la Communauté ou en vient. Un million de Turcs travaillent en Europe occidentale. Nous sommes alliés dans l'OTAN, et dans vingt ans nous deviendrons membres à part entière de la Communauté.

— *La Grèce, qui a avec la Communauté des accords comparables aux vôtres, souhaite accélérer ce processus. Souhaitez-vous en faire autant ?*

— L'adhésion à la Communauté n'est pas en premier lieu une affaire politique, mais économique. La question n'est pas de savoir si nous voulons devenir membres à part entière de la Communauté, mais si nous le pouvons. Il nous faut une industrie compétitive.

— *L'adhésion à la Communauté est-elle un objectif fondamental de votre politique ?*

— Le Marché commun est pour nous un stimulant. Il nous pousse au niveau de l'Europe occidentale. Si nous pouvons mettre sur pied une industrie capable de soutenir la concurrence, ce sera magnifique.

— *Ce point de vue est-il partagé par l'ensemble des Turcs ?*

— Le Marché commun a ses adversaires. Dais, en ce qui nous concerne, mon parti et moi-même, nous nous sommes prononcés pour l'entrée de la Turquie dans la Communauté. Cela nous aide à devenir économiquement puissants.

— *Mais la Communauté doit conduire aussi au rapprochement des peuples et à l'union politique.*

— Se rapprocher des autres ne signifie pas que vous devez oublier votre caractère national. La Communauté ne deviendra pas une nation, ni une organisation supranationale. S'il s'agit d'avoir des relations plus amicales et plus étroites, d'éliminer la guerre, de développer le commerce libre, nous pouvons y aller.

— *Il y a eu pendant la crise de Chypre entre la France et la Turquie de sérieuses difficultés. Où en sommes-nous aujourd'hui ?* »

M. Demirel observe ici un long silence et reprend :

« Avec la France, nous avons toujours eu de bonnes relations. Mais pendant la crise de Chypre, il y a eu des choses que nous n'avons pas aimées. Nous l'avons dit.

— *Et maintenant ?*

— La position de la France ne nous a pas empêchés de faire ce que nous voulions. Mais nous ne pourrions accepter que la France nous soit hostile. Il n'y a d'ailleurs aucune raison pour qu'elle le soit. »

M. D.

(3) C'est ainsi que les avions des lignes internationales doivent faire un détour par la Bulgarie pour aller d'Athènes à Ankara.

PROCHE-ORIENT

M. Sadate à Damas : lors de ma rencontre avec M. Ford je représenterai « une grande majorité des pays arabes »

Le président Sadate a quitté Damas le dimanche 18 mai pour regagner Le Caire. Il était arrivé samedi dans la capitale syrienne, venant d'Amman, où il avait tenu avant son départ une conférence de presse, affirmant notamment qu'« aucune solution de rechange n'existe à la conférence de Genève pour la paix au Proche-Orient » et que les entretiens égypto-américains « ne sauraient la remplacer ». Concernant ses entretiens avec le roi Hussein, le président égyptien a indiqué qu'ils avaient porté « sur tout », et que sa visite en Jordanie témoignait de la « compréhension totale entre les deux pays ». Interrogé au sujet de la Cisjordanie, il a rappelé qu'il y avait eu « beaucoup de discussions à ce sujet, notamment lors du « sommet » égypto-jordanien d'Alexandrie l'été dernier, puis lors du « sommet » arabe de Rabat ; les Palestiniens, a-t-il dit, n'ont pas accepté les décisions d'Alexandrie. Aussi leur avons-nous donné à Rabat toute la responsabilité, bien que j'aie souligné que le plus important était de récupérer 1 centimètre carré de terre palestinienne sur lequel on planterait plus tard le drapeau de la Palestine. »

A Jérusalem, on a indiqué dimanche de source autorisée proche du ministère des affaires étrangères israélien qu'il sera sans doute impossible de réunir la conférence de Genève avant l'automne « en raison de l'effort énorme de préparation qu'exige cette conférence, et surtout du fait que la révision de la politique américaine n'a pas encore été achevée ».

De notre correspondant

Beyrouth. — « *Attendons donc Salzbourg !* ». Le président Sadate l'a répété dix fois au moins aux journalistes qui l'interrogeaient sur les chances de la paix et les risques d'une nouvelle guerre au Proche-Orient. Le chef de l'Etat égyptien tenait sa conférence de presse, dimanche 18 mai, à Damas, à l'issue de deux entrevues de plus de sept heures au total qu'il avait eues avec son hôte syrien, samedi soir et dimanche matin.

A Damas comme au Koweït, à Bagdad et à Amman, le président Sadate s'est efforcé, d'une part, de dissiper les malentendus entre « *pays frères* » et, d'autre part, de se présenter comme l'interlocuteur arabe le plus apte à négocier avec le président Ford, qu'il rencontrera le 1er juin à Salzbourg, les grandes lignes d'un règlement politique au Proche-Orient. Il a déclaré qu'il était sûr de représenter lors de cette rencontre « *une grande majorité des pays membres de la Ligue arabe* ». « *Encore faut-il que je sois informé des résultats du réexamen de la politique américaine au Proche-Orient* », devait-il toutefois ajouter, en laissant entendre qu'il ne pouvait anticiper les intentions des Etats-Unis ni surtout répondre à leur désir de voir le spectre de la guerre écarté pour toujours de la région.

M. Sadate devait rassurer une fois de plus ses hôtes syriens sur sa détermination de ne jamais envisager la paix sans eux et sans les Palestiniens. Mais il ne semble pas qu'il ait abordé au fond avec le président Assad les problèmes qui se poseraient aux deux pays si les démarches diplomatiques en cours ne devaient pas aboutir aux résultats escomptés. La grande question qui continue à intriguer les Syriens, et à laquelle ils n'auraient toujours pas eu de réponse, est celle de savoir comment l'Egypte pourrait reprendre éventuellement les hostilités une fois que le canal de Suez aura été rouvert à la navigation maritime et la population riveraine psychologiquement « *démobilisée* ».

Le Raïs a assuré qu'il avait envisagé, avec son collègue syrien « *les différentes formules de coopération possible entre l'O.L.P. et la Jordanie* ». On croit savoir, de source proche de la délégation égyptienne, que le président Sadate insiste toujours pour que les Palestiniens soient associés aux Jordaniens dans le cadre d'une seule délégation à Genève, cette formule devant enlever à Israël l'ultime prétexte dont il pourrait se prévaloir pour ne pas assister à la conférence de la paix.

On a relevé à ce propos des réactions irritées des Palestiniens de Damas, même si M. Yasser Arafat, venu à Tripoli pour se joindre aux deux présidents, qu'il a rencontrés peu avant le départ de M. Sadate pour Le Caire, dimanche, a tenu à faire état d'une complète identité de vues entre l'O.L.P. et le gouvernement égyptien.

A l'initiative de l'Egypte, un accord de principe serait en préparation entre la résistance palestinienne et le gouvernement libanais. Il mettrait un terme définitif au conflit qui oppose certaines organisations gauchistes palestiniennes à des formations nationalistes libanaises, dont le parti des Kataëb (phalanges libanaises) : « *Tout ira pour le mieux entre le Liban et les Palestiniens* », a assuré le Raïs en réponse à une question posée par un journaliste de Beyrouth.

Selon le président Sadate, la prorogation du mandat des forces d'urgence des Nations unies au Golan, qui expire ce 31 mai, n'a pas été abordée. Le bruit court, à Damas, que la Syrie a, d'ores et déjà, accepté une prolongation de deux mois. Ce serait l'une des « *décisions secrètes* » prises au « sommet » restreint qui s'est tenu il y a deux mois à Ryad entre le roi Khaled d'Arabie Saoudite et les présidents Assad et Sadate. Le chef de l'Etat égyptien aurait alors reçu l'engagement de ses deux partenaires qu'ils souscriraient à toutes ses initiatives. Le nouveau mandat des forces d'urgence dans le Sinaï devant expirer le 31 juillet, c'est-à-dire après la rencontre de Salzbourg, la réouverture du canal de Suez et le prochain « sommet » arabe de Mogadiscio, cette date aurait été retenue pour mettre un terme à l'« *offensive de paix* » menée par le président Sadate. Si cette « trêve » s'écoule sans règlement politique, on serait convenu, à Ryad, d'envisager de nouveau la guerre.

EDOUARD SAAB.

SÉRIE D'ATTENTATS EN CISJORDANIE

Une charge explosive a éclaté, samedi 17 mai, dans l'après-midi, sur la plage d'Ain-Feschcha, sur les bords de la mer Morte, faisant une vingtaine de blessés parmi les touristes israéliens.

Deux autres attentats ont été commis en Cisjordanie, samedi, l'un à Ramallah contre une voiture dont deux passagers ont été légèrement blessés, l'autre à Jéricho, également contre une voiture israélienne, sous laquelle une charge explosive avait été placée.

On annonce, d'autre part, que soixante-neuf personnes ont été arrêtées, dimanche soir, par les forces israéliennes de sécurité dans la région de Djénine (Cisjordanie). Elles sont soupçonnées d'appartenir à la résistance palestinienne.

Portugal

L'assemblée générale du M.F.A. envisage la création d'un mouvement de soutien à la révolution

Lisbonne (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*) — Les deux cent quarante membres de l'assemblée générale du Mouvement des forces armées devaient se réunir, ce lundi 19 mai, dans une base navale proche de Lisbonne. Le sujet le plus important à l'ordre du jour de cette assemblée est « *l'étude des liaisons entre les structures du M.F.A. et les structures populaires* ». Cette formulation recouvre le projet de création d'une organisation de masse, dont les promoteurs — des officiers influents, comme l'amiral Rosa Coutinho — avaient parlé comme d'un « M.F.A. civil ». Il s'agirait de susciter, à partir d'associations populaires de base non partisanes, mais révolutionnaires d'inspiration — comme des comités de quartier, des « conseils révolutionnaires de travailleurs, soldats et marins » — la création d'un mouvement civil d'appui à la révolution, agissant en étroite unité de vue avec les militaires, afin de promouvoir une société socialiste originale, indépendante des blocs idéologiques.

L'assemblée générale du M.F.A. se réunit, d'autre part, quelques jours après les importants mouvements de personnels survenus à la tête de l'aviation. Certains observateurs n'excluent pas, à Lisbonne, que les partisans d'une ligne dure chercheront à éliminer d'autres officiers modérés.

Enfin, l'assemblée générale devrait examiner le projet de création d'un « *tribunal révolutionnaire* » chargé de juger les personnes impliquées dans la tentative manquée de coup d'Etat du 11 mars.

Un communiqué émanant du régiment d'artillerie légère numéro 1 (RAL 1), baptisé le « *régiment rouge* », et publié par le cinquième bureau de l'armée de terre — où les communistes passent pour influents, — a fait état, le 19 mai, de la découverte, par le Copcon — l'organisme qui coordonne les forces de sécurité nationales, — d'un réseau terroriste, lié aux protagonistes des événements du 11 mars. Une vingtaine de personnes ont été arrêtées, annonce le communiqué. Selon des informations en provenance de mouvements d'extrême gauche, un colonel, un juge de la Cour suprême et un dirigeant du Centre démocratique et social (C.O.S., centre droit) figureraient parmi les détenus. La découverte du réseau aurait eu lieu après l'arrestation, le jeudi 15 mai, par des militants du Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P., maoïste), d'un ancien fusilier marin, membre de la conspiration. Le M.R.P.P., organisme pourtant dissous depuis la fin du mois de mars, avait remis son prisonnier entre les mains de militaires du régiment. Cette unité a appelé à la « *vigilance populaire* » dans la nuit du 18 au 19 mai.

Le dimanche 19, environ cinq cents membres du M.R.P.P. ont manifesté devant l'ambassade des Etats-Unis à Lisbonne, demandant l'expulsion de l'ambassadeur, M. Franck Carlucci.

Espagne

La situation reste extrêmement tendue dans le Pays basque

Madrid (*A.F.P.*). — Trois semaines après la proclamation de l'état d'exception dans les provinces basques de Guipuzcoa et Biscaye, et après la mort de plusieurs policiers et militants, l'activité des commandos de l'ETA s'est considérablement ralentie tandis que se poursuivent, sans entrave, semble-t-il, les exactions des « *guérilleros du Christ-Roi* » contre les sympathisants des mouvements autonomistes basques.

Une cinquantaine d'explosions, incendies, agressions doivent être mises, au cours des deux dernières semaines, à l'actif des groupes armés de ce mouvement d'extrême droite. Leur dernière action de représailles a visé, le 16 mai, la ferme-atelier du peintre Agustin Ibarrola qui a été brûlée, avec plusieurs œuvres, de l'artiste (*le Monde* daté 18-19 mai). Le peintre a quitté la région ainsi que Me Barra, avocat attaqué par des militants armés, à son domicile, il y a deux semaines.

Mgr Antonio Anoveros, évêque de Bilbao — qui avait été accusé de « *séparatisme* » par le gouvernement et menacé d'expulsion en 1974, — a condamné, dimanche 18 mai, dans un sermon « *la violence d'où qu'elle vienne* ». Plusieurs personnes, soupçonnées d'appartenir à l'ETA, ont été arrêtées le 17 mai dans la province de Gerone. Le *Times* de Londres publie, ce lundi, un rapport remis à son correspondant de Madrid par des avocats basques et faisant le point de la répression en cours. Ce texte fait état de deux mille arrestations pour motifs politiques depuis la proclamation de l'état d'urgence, le 25 avril.

Trois Basques espagnols, qui avaient franchi clandestinement la frontière française, ont été arrêtés par la gendarmerie de Prats-de-Mollo dans les Pyrénées-Orientales. Ils ont demandé l'asile politique.

Le tribunal d'ordre public de Madrid a décidé, le samedi 17 mai, la mise en liberté sans versement de caution des vingt-six avocats de la capitale, arrêtés vendredi pour réunion illégale. Près de cent cinquante avocats, qui attendaient leurs confrères dans les locaux du barreau de Madrid, les ont applaudis à leur arrivée.

Enfin, tandis que le ministre du travail, M. Fernando Suarez, se disait certain, dans une interview au quotidien *Informaciones*, que la succession du général Franco se ferait « *sans traumatisme et dans une atmosphère sereine* », le parti social-démocrate ouest-allemand a assuré de son soutien « *sans réserves* » le parti socialiste et ouvrier espagnol (PSOE) à l'issue d'un voyage de trois jours à Madrid de M. Bruno Friedrich, porte-parole du S.P.D. au Bundestag. M. Friedrich a eu l'impression que tous ses interlocuteurs « *souhaitaient une transition en bon ordre vers la démocratie* ».

POLITIQUE

UN AN DE PRÉSIDENCE

Le double visage du libéralisme

(Suite de la première page.)

Mais — même s'il n'a pas été suivi par trop de ministres — il n'a pas craint de s'expliquer, de se justifier, voire de s'exposer, parfois par des gestes spectaculaires, afin que chacun à son *exemple, apparaisse* comptable envers l'opinion.

Le gouvernement, l'administration, le *Parlement auraient pu* être, *s'ils* l'avaient voulu, les bénéficiaires de ce comportement nouveau. Le gouvernement. ? *M.* Giscard d'Estaing a tenté de réanimer les réunions du conseil des ministres et de créer entre ses ministres des liens plus étroits. Plusieurs épisodes — la démission forcée de M. Servan-Schreiber, le désaveu implicitement infligé à M. Haby, l'actuelle controverse entre M. Lecanuet *et* Mme Giroud sur le salaire maternel — ont montré comment le chef de l'Etat conçoit *la conciliation de la* responsabilité politique et de la solidarité gouvernementale : tant que le *débat n'est pas tranché, les ministres* peuvent et doivent — jusqu'à un certain point — exprimer publiquement leur avis, *quand* ils en ont un. A l'égard de l'administration et du Parlement, un principe analogue a prévalu : M. Giscard d'Estaing a voulu que le partage des compétences soit le plus clair possible. L'instruction donnée aux membres du gouvernement de se réunir entre *eux avant de confier le dossier* aux experts relève, à cet égard, de la même orientation que la réforme autorisant la *saisine* du conseil constitutionnel par les parlementaires : multiplier les contrôles politiques sur l'action gouvernementale.

Plusieurs autres changements dans l'appareil d'Etat ont eu aussi pour but — mais rarement encore pour effet — de modifier des formes de commandement *et des relations de* domination incompatibles avec la volonté de libéralisme proclamée par le chef de l'Etat. La prison, la caserne, l'école : trois lieux où s'applique, à des degrés variés, une hiérarchie de moins en moins bien supportée par les intéressés. Dans *ces secteurs, les premières mesures* adoptées ou en voie de l'être — les réformes du code pénal, de la procédure pénale, de la condition pénitentiaire, l'amélioration de la condition militaire, le projet Haby — ont prouvé que M. Giscard d'Estaing était décidé, parfois sous la pression *des circonstances, à aller un peu* plus loin que ne l'exigeait strictement le maintien du système. Encore *faudrait-il qu'il soit suivi* par tous ceux qui ont pour mission d'exécuter ses décisions de principe. Que les réformes passent dans les faits.

Un peu plus loin...

Ce n'est pas un hasard si la famille a *été, en définitive, le principal* théâtre du changement giscardien — contraception, avortement, divorce, condition des femmes, des jeunes (droit de vote) : la libération de l'individu ne doit pas être sacrifiée, selon le président de la République, aux contraintes socio-économiques.

Ces diverses initiatives, en dépit de leurs insuffisances — notamment quant aux moyens mis en œuvre, — *s'inspirent, en effet, du même esprit :* faire de l'Etat dans ses diverses manifestations un instrument non seulement efficace, mais aussi porteur de justice, ne pas se contenter d'assurer un meilleur fonctionnement de la « machine » mais favoriser par son intermédiaire une certaine émancipation des citoyens.

Sans doute l'objectif est-il loin d'être atteint. Certains reculs ont *même été enregistrés* après *les changements* des premiers mois. L'évolution vers un vrai régime présidentiel a *été à peine amorcée, et le jeu parlementaire n'a guère été modifié :* le « fait majoritaire » a continué de peser lourdement sur les rapports entre le gouvernement et l'opposition. Quant aux efforts du chef de l'Etat pour nouer des relations plus détendues avec les dirigeants de la gauche, ils ont manifestement échoué : on ne cache pas, dans l'entourage de M. Giscard d'Estaing, que celui-ci n'est pas disposé à essuyer de nouvelles rebuffades. Au reste, le ton adopté par M. Chirac ou par *M. Poniatowski à l'égard du* P.C., voire parfois du P.S., ne favorise pas un tel dialogue. D'autres mouvements de retraite ont été imposés au président de la République : sur une éventuelle modification de la loi électorale, par exemple, ou sur la réforme Haby. Le système policier, quoique *moins voyant,* est resté intact. Et l'administration a peu changé.

Cependant, la ligne générale est claire et — sous bénéfice de l'application des mesures prises — les acquis ne sont pas négligeables. Le successeur de Georges Pompidou a *respecté, pour une large part,* son engagement de desserrer quelque peu le carcan dans lequel l'organisation sociale enfermait, selon lui, les aspirations individuelles.

Cette remise en question n'était d'ailleurs pas nouvelle. M. Giscard d'Estaing était de ceux qui voyaient dans une *réforme de l'Etat* — au sens large du terme — une réponse *possible à la « crise »*, dont l'explosion de mai 1968 fut le révélateur. Le président de la République se situait, avant même son élection, dans un courant de pensée que l'on vit *prospérer* dans les *dernières* années du gaullisme : celui qui dénonçait la toute-puissance de l'ad*ministration et l'irresponsabilité de la* technocratie, qui proposait de « nationaliser l'Etat » et qui, quelques *années plus tard,* s'en prenait avec véhémence au « tout-Etat ».

Partenaires et adversaires sociaux

Il est vrai que les structures de la « société politique », comme celles de la « société civile », étaient fortement grippées par la succession de onze ans de gaullisme et de cinq ans de pompidolisme. Il fallait rattraper un retard qui risquait, en *s'accentuant, de provoquer de dangereuses* explosions. Les prisonniers et les appelés avaient déjà montré *l'exemple. M. Giscard d'Estaing a* donc agi sous l'empire de la nécessité. Sa volonté d'action a pourtant dépassé celle d'une simple adaptation au monde moderne de structures vermoulues. L'irritation de nombreux gaullistes, attachés aux vieilles relations d'ordre et de discipline, confirme que *le chef de l'Etat a* bien été, en ces matières, plus qu'un libéral : un libéral « avancé ».

Son attitude contraste d'autant plus avec celle qu'il a observée à l'égard du système socio-économique, car si les diverses formes de la vie collective, des relations familiales aux relations politiques ont fait l'objet d'aménagements plus ou moins importants, il est un secteur qui a *échappé, pour l'essentiel, à cet effort :* celui de la vie économique. Autant la « superstructure » juridique, politique, idéologique a été traversée par une incontestable volonté de changement, autant la base économique dans son mode d'organisation comme dans son style de gestion a *été négligée par le pouvoir.*

A cet égard, le bilan d'une année de présidence giscardienne est nettement plus modeste que celui d'une année de présidence « pompidolienne », c'est-à-dire, en vérité, de gouvernement Chaban-Delmas : la politique contractuelle était alors *engagée avec quelque succès,* la mensualisation était acquise, le SMIC avait remplacé le SMIG, *l'accord sur la formation* permanente venait d'être conclu, en un mot, les « relations professionnelles », selon l'expression chère à M. Jacques Delors, principal initiateur de cette *politique, s'étaient détendues.*

En regard de ces résultats, on ne voit guère à inscrire au crédit de *M. Giscard d'Estaing que l'accord* conclu entre le patronat et les syndicats sur le maintien d'une année de salaire en cas de licenciement économique. Pour le reste, le pouvoir a eu tendance — dans les faits, sinon dans les propos — à considérer les syndicats comme des adversaires *et non comme des partenaires. En ce* sens, la politique giscardienne, à la différence de ce qu'était il y a cinq ans l'orientation de M. Chaban-Delmas et de ses conseillers, n'est pas, comme on l'a beaucoup dit, d'inspiration social-démocrate : le président de la République n'a guère cherché à intégrer les syndicats au système économique ; au contraire, par l'intermédiaire de *M. Chirac, il a accepté et même* avivé, par son intransigeance, les conflits sociaux.

Telle est l'autre face du libéralisme : les affrontements sont dans l'ordre des choses, et le plus fort l'emporte, même si la crise, comme aux P.T.T. ou chez Renault, doit durer plusieurs semaines. M. Giscard d'Estaing n'a pas paru particulièrement soucieux, au cours de cette première année, d'aménager les rapports entre employeurs et employés. Son entourage ne voit volontiers dans l'action des syndicats que le jeu des « appareils ». Et l'antienne traditionnelle de la politisation des grèves a été reprise par le propre porte-parole de l'Elysée. M. Séguy a eu beau jeu de dénoncer, à plusieurs *reprises, en M. Chirac, « le premier ministre le plus antisocial »* qu'il ait jamais rencontré.

Le fait est que ni la C.G.T. ni la C.F.D.T. n'ont signé les accords sur les salaires dans la fonction publique, sur les conditions de travail et sur le chômage partiel. Quant à l'accord *sur la garantie de salaire en cas de licenciement économique* — d'application encore limitée — il est apparu *surtout comme un moyen de désamorcer les revendications syndicales.*

L'un des prochains tests sera la réforme de l'entreprise. Or, si le président de la République a res*pecté scrupuleusement le programme* de travail qu'il a fixé, en janvier, pour un semestre, il a fait au moins une exception, puisque le conseil restreint sur la réforme de l'entreprise, annoncé pour mars, n'a pas eu lieu. Ce n'est pas un oubli, mais *un changement de calendrier prévu dès février* quand fut connu le rapport Sudreau, explique-t-on à l'Elysée. Il n'empêche : M. Giscard d'Estaing n'a toujours pas fait connaître ses intentions. Quant au « débat natio*nal* », dont il attend les résultats, dit-il, pour exposer ses propres vues, *il est organisé pour le moins fort* discrètement. On peut s'étonner que le chef de l'Etat, si soucieux de *pédagogie en d'autres circonstances,* n'ait pas cru bon de commenter un rapport dont l'une des ambitions est *précisément de mettre fin à « la crise de confiance entre les partenaires sociaux »* — selon le titre d'un des premiers chapitres — et de renforcer *« la légitimité de la fonction syndicale ».* Cette légitimité est loin d'être reconnue — en fait, sinon en droit — par les patrons, qui redoutent toute mise en cause de *l'autorité attachée* à la propriété du capital : M. Giscard d'Estaing ne s'est pas encore risqué *à les heurter de front.*

Deux autres projets vont permettre de mesurer jusqu'à quel point le *président* de la République *est résolu* à réglementer l'exercice du droit de propriété : la loi foncière et la taxation des plus-value... Ces deux réformes sont liées à deux thèmes chers à M. Giscard d'Estaing : l'urbanisme d'une part, la réduction des inégalités d'autre part.

En matière d'urbanisme, le chef de l'Etat a dit — et démontré, — après d'autres, sa préférence pour *un développement plus* modéré des villes. La loi foncière, qui doit — si le Parlement l'adopte — fournir les moyens de cette politique, n'est pas sans audace. Encore faut-il noter que plusieurs tentatives — infructueuses — ont déjà *été faites* en ce domaine par la Ve République. De plus, l'*image de la cité traditionnelle,* que défend *le* président de la République, ne paraît plus guère à la mesure des vastes problèmes créés par la croissance urbaine, à commencer par celui de la ségrégation entre riches et pauvres.

Quant à la réduction des inégalités, elle n'est encore qu'une lointaine perspective. Si l'on excepte les mesures importantes prises en *faveur de ces « exclus » qu'a dénombrés* M. René Lenoir — personnes âgées et, dans un moindre mesure, immigrés et handicapés, — la réalisation du programme présidentiel passe par une profonde réforme fiscale. M. Giscard d'Estaing n'a rien fait pour y préparer les Français... On peut aussi constater que le prélèvement conjoncturel, voté à l'automne dernier, n'est toujours pas *appliqué, puisque les entreprises ont* été dispensées de verser le premier acompte et que la taxation des plus-values, *si l'on écoutait* M Fourcade, ne s'appliquerait pas à l'or. Le mouvement de repli est d'ores et déjà amorcé...

Sept mois

En un an, M. Giscard d'Estaing a donc entrepris de moderniser l'organisation de la vie collective en France sans toucher, si peu que ce soit, aux *relations qui en sont le* fondement et qui tiennent à la propriété. Il est vrai que les structures *auxquelles s'est attaqué le président* de la République ne sont pas à ce point subordonnées au système économique qu'elles ne puissent être sérieusement modifiées par une action volontaire des pouvoirs publics.

De tels changements, aussi bonnes soient les intentions, *ne sauraient* être que limités. La *prison,* l'école, les « mass media », quelles que *soient les transformations* qu'un président libéral leur fera subir, n'échapperont pas à la fonction qui *leur est assignée dans l'actuel* système socio-économique : M. Giscard d'Estaing aura beau dire, par exemple, que *« la peine, ce n'est pas plus que la détention »,* l'institution pénitentiaire n'en continuera pas moins à remplir, de fait, un autre rôle. De même, le démantèlement de l'ancien O.R.T.F., même inspiré par une volonté de libéralisme, ne peut guère conduire qu'à une certaine « privatisation ».

De ces limites il est possible que le chef de l'Etat ait pris, tardivement, conscience. Il est vraisemblable surtout que l'inadéquation de ce premier train de réformes, alors que les difficultés économiques provoquent une vague inégalée de chômage, lui est enfin apparue. Tout se passe *comme si le président de la République* avait voulu rallier à lui, au cours de ces *douze premiers mois,* ces nouvelles classes moyennes de cadres et de techniciens qui ont voté à gauche au nom d'une certaine tradition républicaine. Il se peut que l'aggravation de la situation l'oblige *à faire appel,* autant qu'il lui sera possible, à des couches sociales attachées à des changements plus profonds. A moins que *la crise ne* soit, au contraire, le prétexte à de nouveaux délais...

M Giscard d'Estaing a demandé, lors de sa première « réunion de *presse* », *à être jugé sur* les cinq cents *premiers* jours de son mandat. Les réformes essentielles, a-t-il promis, seront engagées avant la fin de l'année 1975. Il reste sept mois.

THOMAS-FERENCZI.

Une diplomatie conciliante et mondialiste

(Suite de la première page.)

Mais nul n'en doute : à la mort de Georges Pompidou, le blocage de l'Europe était dû, pour l'essentiel, aux dissensions avec les Etats-Unis. En 1973, M. Kissinger avait lancé une opération méthodique (baptisée *« la nouvelle charte atlantique »)* destinée à étouffer *toute* velléité d'indépendance *de l'Europe des Neuf.* Il s'était pour la première fois heurté à une résistance appréciable des Européens. Mais à partir d'octobre de la même année la crise énergétique lui fournit de puissants arguments pour reprendre l'offensive. L'Agence internationale de l'énergie, où les membres de la Communauté à la seule exception de la France se laissèrent embrigader, n'est que l'application, dans un domaine précis, de la doctrine Kissinger pour l'encadrement de l'Europe par les Etats-Unis.

Une « grande explication »

C'est donc en pleine tension franco-américaine qu'entrait à l'Elysée un président de la République qui passait pour plus atlantique que ses prédécesseurs. Cette réputation s'est-elle révélée fondée ?

Au plan des principes M. Giscard d'Estaing n'a pas manqué une occasion d'affirmer son attachement à l'indépendance — celle *de la France et celle de l'Europe* — annonçant le 6 avril qu' *« une grande explication »* serait nécessaire *à ce propos avec les autres* membres de la Communauté. La défense de la France doit donc rester *nationale* et *non « américaine »* et s'organiser autour de la dissuasion nucléaire. M. Giscard *d'Estaing serait-il séduit* — comme le fut M. Jobert — par une défense européenne indépendante ? On sent qu'il y pense, et avec lui d'autres Européens inquiets de l'affaiblissement américain comme M. Scheel. Mais il n'a pas franchi ce pas qui ferait froncer les sourcils beaucoup plus encore à Moscou qu'à Washington.

Au plan des faits, M. Giscard d'Estaing *n'a pas ramené* la France au sein de l'organisation militaire intégrée du pacte atlantique ni même, malgré *les* appels pressants des « euro-atlantistes », dans l'Eurogroupe, sous-produit de l'OTAN, ni encore dans l'Agence internationale de l'énergie. Il a boycotté à demi le « sommet » atlantique de 1974 en s'y faisant représenter par M. Chirac et doit boycotter plus encore celui du 29 mai prochain en n'y envoyant en principe que son ministre des affaires étrangères.

Reste le plan des bonnes manières. M. Giscard d'Estaing ne l'a pas caché : il est l'apôtre de la *« conciliation ». Un de* ses premiers soins fut d'enterrer la querelle de la *« nouvelle charte atlantique »* en faisant *signer* par M. Sauvagnargues sa dernière mouture, *« la déclaration d'Ottawa »* (18 juin 1974) au demeurant peu contraignante. La réconciliation franco-américaine, scellée à la Martinique, fut d'autant plus aisée que M. Giscard d'Estaing avait affaire à un nouveau président américain, M. Ford, mal rodé et accaparé de toutes parts par de graves soucis. Relevons encore que l'effondrement de la politique américaine en Indochine n'a inspiré, dans les milieux officiels français, aucune de ces « petites phrases » qui venaient pourtant toutes seules au bout des lèvres. Enfin, si *M. Giscard d'Estaing n'a décidé* d'aller aux Etats-Unis qu'en 1976, pour le bicentenaire de l'indépendance, c'est-à-dire après Moscou et maintes autres capitales, il l'a fait savoir dès 1974.

Le tiers-monde « utile »

Pourtant, si Paris et Washington ne se querellent plus, le problème fondamental franco-amé*ricain* — est-*il possible* de bâtir une Europe indépendante des Etats-Unis ? — reste posé. Il est de nouveau apparu en *pleine* lumière lors de la réunion préparatoire à la conférence sur l'énergie. Certes, l'échec de cette entreprise, lancée par M. Giscard d'Estaing, n'est pas imputable *aux Américains seuls. Mais nul* n'ignore que la France était disposée à aller beaucoup plus loin *que les Etats-Unis à la rencontre* des exigences des producteurs de pétrole et autres produits de base.

Avec la construction de l'Europe, le rapprochement de cette Europe avec le tiers-monde « utile » constitue l'autre grande ligne directrice de la diplomatie giscardienne, tant pour des raisons économiques (ce tiers-monde dispose de ressources et de mar*chés dont l'Europe a besoin)* que pour des raisons politiques (cette coopération en marge des « *superpuissances* » ne peut que fortifier l'indépendance européenne). Qu'il ait innové ou mis ses pas dans ceux de M. Jobert, M. Giscard d'Estaing a multiplié les initiatives et les efforts dans ce sens sur tous les plans, avec des résultats inégaux mais sans se décourager. La « mayonnaise » du « dialogue euro-arabe » n'a pas encore réussi à prendre. Et la réunion préparatoire pour une conférence visant à organiser la coopération entre producteurs et consommateurs d'énergie s'est séparée *sine die* le 15 avril.

Faute de résultats sur les plans européen et mondial, et tout en persévérant dans ces voies, force était de concentrer l'essentiel des efforts de la France sur le plan bilatéral. M. Giscard d'Estaing l'a fait avec une hardiesse certaine. Passe encore que M. Chirac aille conclure des contrats à Bagdad et Téhéran. Il était déjà plus audacieux pour le président de la République de se faire applaudir dans l'Algérie de M. Boumediène (du 10 au 12 avril) où M. Poniatowski avait préparé le terrain, puis au Maroc et bientôt en Tunisie, fleurons de feu l'empire français.

Mais, en opérant dans le monde arabe, la diplomatie de M. *Giscard* d'Estaing ne pouvait éluder l'obstacle du conflit du Proche-Orient. Impossible de rester neutre, il fallait choisir. En envoyant M. Sauvagnargues serrer la main de M. Yasser Arafat, en reconnaissant le chef de l'O.L.P. comme le représentant légitime des Palestiniens, en proclamant le droit des Palestiniens à une patrie, en recevant le président Sadate à Paris (29 janvier), il a déconcerté nombre de ses électeurs. Tout en faisant la part la plus belle aux Arabes, il a cependant réussi à maintenir et peut-être même à améliorer, dans une certaine mesure, les relations entre la France et Israël. M. Sauvagnargues a été le premier ministre français à visiter Israël (30 octobre 1974) et M. Allon le premier ministre israélien reçu officiellement en France et même le premier à y venir depuis la guerre de six jours (29 avril 1975). M. Giscard d'Estaing a peut être mieux réussi que ses prédécesseurs à faire tenir la politique française au Proche-Orient en une formule simple et claire : tout règlement du conflit passe nécessairement par la reconnaissance simultanée du droit d'Israël à l'existence et du droit des *Palestiniens* à une patrie en Palestine. Il reste à démontrer qu'il ne s'agit pas de la quadrature du cercle.

A l'égard du tiers-monde non développé et qui n'est pas en voie de l'être — le tiers-monde qui n'a ni pétrole ni ressources intéressantes — le président de la République s'est montré beaucoup moins imaginatif. Certes, dans son projet de conférence sur l'*énergie*, il avait ménagé au tiers-monde « pauvre » une place que celui-ci n'a d'ailleurs pas vraiment voulu occuper. Il a *nommé* un ministre à part entière et actif, M. Abelin, à la coopération. Mais la participation du président de la République au « sommet » francophone de Bangui (5 au 8 mars) n'a pas suffi à rompre le désenchantement qui progresse insidieusement dans l'ancienne Afrique française depuis la disparition du général d Gaulle. *Visiblement,* cette régio du monde n'inspire pas à M. Gis card d'Estaing un « grand des *sein* », *du moins pas encore.* L France y a pourtant des carte

Elle a et surtout elle avait aus en Indochine, des atouts qu'el n'a pas tous utilisés au momer opportun. Déjà Georges Pomp dou avait laissé dépérir l'héritag gaulliste du *« discours de Phnon Penh ».* Alors que la France ave le contact avec tous les Vietna elle a *joué* jusqu'au bout la car d'une « troisième force » manife tement condamnée. De tous l pays occidentaux, elle reste pou tant celui qui a gardé la moi *mauvaise position en Indochi* on peut même dire la meiller à Hanoï et Saigon.

Le cap maintenu

Les relations franco-soviétiq restent sur leur lancée, en vite de *croisière,* sans plus. M. Gisc d'Estaing a volontiers poursu la pratique des consultations riodiques « au sommet » inaug rée par G. Pompidou. Mais il rendra qu'en octobre, à Mos en visite officielle il est vrai visite de travail que lui *fit* secrétaire du P.C.U.S. à R bouillet le 4 décembre, espaç *ainsi* le rythme jusqu'à pré bi-annuel de ces rencontres. chef de l'Etat a cependant à *M. Brejnev un cadeau au* celui-ci tenait beaucoup en ceptant de clore *« au plus h niveau »* la conférence sur la curité et la coopération en rope (C.S.C.E.), mais c'est un deau qui ne lui coûtait pas et qui n'a pas suffi à entraîne autres Occidentaux à la m concession.

La chaleur de l'accueil rés au vice-premier ministre chi M. Teng Hsiao-ping, premier teur d'un si haut rang venu Pékin en Occident, n'a, bien tendu, pas été appréciée Kremlin. Elle ne saurait, ce dant, surprendre M. Brejnev qu'elle se place dans la trad de la diplomatie gaulliste et pidolienne à l'indépendance l'équilibre et l'entente avec le les grandes puissances.

Dans le même esprit « mon liste » s'inscrivent égalemer l'actif de M. Giscard d'Est *quelques autres premières* visite en France du chef du vernement canadien, M. Tru *attendu depuis le « Vive le* bec libre » (17 octobre 196 celle du vice-premier mir cubain *et numéro deux du ré* castriste, M. Rodriguez ; ains la promptitude avec laquelle *tendu la main aux nouvelles* mocraties européennes : Por et Grèce (dans ce dernier c *est vrai, aux dépens des rela* franco-turques). En recevar 22 février à Chambord, le p Juan Carlos, *« dauphin »* d'E gne, il a confirmé la pruc option prise par son préd seur sur l'après-franquisme.

« Conciliante » et *« mon liste »,* la diplomatie de M. card d'Estaing apparaît ains cours de la première anné septennat comme axée su construction de l'Europe et tente avec le tiers-monde « u aux dépens, notamment, des tions avec les super-puissa Président de la République, G ges Pompidou était d'abord en visite officielle à Washin et Moscou, tandis que M. Gis d'Estaing ne rendra visite Super-Grands qu'après être à Bangui, Alger, Rabat, sovie, Athènes et sans doute tres lieux. En *dépit de quel* échecs (dont le plus spectacu fut celui de la conférence l'énergie) et de quelques in sions (par exemple au Vietn il a maintenu le cap. Ma l'épreuve d'une vraie grande saurait-il dire *« non »?*

MAURICE DELARUE



Mlle ARLETTE LAGUILLER (trotskiste) : Mitterrand trompe les travailleurs.

Mlle Arlette Laguiller, membre de la direction politique nationale de Lutte ouvrière (trotskiste), a *déclaré,* dimanche *18 mai,* à Villiers-Adam (Val-d'Oise), à l'occasion de la fête annuelle organisée par son mouvement : *« La gauche se trouve bel et bien écartée du pouvoir parlementaire et, à fortiori, présidentiel, parce qu'elle joue le jeu électoral. De plus, dans l'opposition, elle ne conserve même pas son unité de façade. Chacun est prêt, et surtout Mitterrand, ce socialiste de fraîche date, à abandonner son partenaire si l'occasion s'en présentait. Et aujourd'hui, le parti communiste français découvre, ou feint de découvrir, que Mitterrand peut tourner sa veste. C'est quand même un peu tard. Les travailleurs ne se sentent pas concernés par ces chipotages. Certes, nous sommes solidaires des choix politiques des travailleurs qui ont voté en majorité à gauche, mais nous disons que Mitterrand trompe les travailleurs, tandis que le parti communiste français enchaîne ces mêmes travailleurs au char Mitterrand. »*

Le dîner de Ringeldorf

L'HUMANITÉ : les « bons » les « mauvais » Français.

L'Humanité, quotidien du commente lundi 19 *mai* le d offert, mardi soir, par M. card d'Estaing à la populatio Ringeldorf. Charles Silves écrit : *« Le geste présidentiel désigne ni plus ni moins « bons Français ». A n connaissance, personne n'avait core osé, en France, distri une sorte de distinction à commune ayant voté à 100 % le candidat élu. M. Giscard d taing se conduit comme le gneur du château. Il fait don sa personne, l'espace d'un aux sujets qui ont manifesté allégeance sans réserve. A l' que ils se courbaient, aujourd on leur demande de bien v Aux « mauvais Français » prendre exemple ! ».*

Pour sa part, M. François M terrand, premier secrétaire P.S., a déclaré samedi 17 ma Cluny (Saône-et-Loire) : « *m'arrive aussi de déjeuner a les autres, et même d'être inv Jusqu'ici, je n'ai pas eu l'idée prévenir l'Agence France-Press*

POLITIQUE

Les « petites gaffes » de M. Sauvagnargues

M. Sauvagnargues est l'un des ninistres que l'on place plus voontiers que d'autres sur la selette en cette période des bilans l'un an de présidence Giscard l'Estaing. Il y a d'une part les ncertitudes de la politique étranère française, qui ne peuvent outes, loin de là, être attribuées u ministre des affaires étranères, plutôt exécutant que responsable de la diplomatie dans n régime plus que jamais présientiel. Mais il y a aussi ce que Georges Suffert appelle, dans Point, les « petites gaffes » de A. Sauvagnargues. Il écrit :

« Lorsque, recevant pour un epas officiel au Quai d'Orsay, utour d'Ygal Allon, ministre des ffaires étrangères d'Israël, Pierre Iendès France, l'écrivain Joseph Kessel et le pianiste Arthur Rubinstein, le ministre se félicite 'avoir autour de lui « des fils 'Israël », *c'est déjà gros. Pierre Iendès France et Kessel se royaient toujours Français. Mais orsqu'il remercie de sa présence monsieur Toscanini », décédé depuis quelques années, on ne peut que soupirer.*

» Lorsqu'on lui demande, après sa rencontre-surprise avec le chef palestinien Arafat, pourquoi il lui a si facilement serré la main, il répond : « Que voulez-vous, il m'avait tendu la sienne. » Il y a, chez ce diplomate de soixante ans, normalien, un brin dandy, germanisant distingué, de la gentillesse et une espèce de bon sens. Mais aussi une fragilité physique qui le gêne souvent. »

Piqué au vif, M. Sauvagnargues s'est expliqué à ce sujet au cours du « Journal inattendu » de R.T.L., samedi. Il a reconnu son lapsus à propos de Toscanini. *« Je m'en suis aperçu,* a-t-il dit, *mais il était trop tard... On me fera, je pense, le crédit de savoir que le chef d'orchestre Arthur Toscanini est mort. »* Pour le ministre, l'exploitation de ce fait revêt un caractère de « *mesquinerie dérisoire* »...

Quant aux « *fils d'Israël* », M. Sauvagnargues conteste avoir jamais tenu le propos qui lui est prêté : « *J'ai pris la précaution,* a-t-il dit, *de téléphoner au président Mendès France. Celui-ci m'a dit : « Monsieur le ministre, je » n'ai pas entendu cette phrase. » Vous ne l'avez pas dit, et je » vous autorise à faire état de » ma déclaration.* » Il y a là, selon le ministre, « *une sorte de sous-entendu et d'interprétation calomnieuse* ».

A propos de M. Arafat enfin, M. Sauvagnargues explique : « *Quand je reçois quelqu'un chez moi, je n'ai pas l'habitude de le traiter de façon discourtoise, mais la réponse que l'on me prête n'est pas la mienne.* » Il a bien serré la main du chef de l'O.L.P., mais l'important était la « *décision politique mûrement délibérée* » qu'était sa rencontre avec lui.

On rendra cette justice au ministre des affaires étrangères que ce dernier épisode lui a valu des critiques injustes. Il semble que l'on ait déploré dans certains milieux gouvernementaux, et même à l'Elysée, non pas bien sûr la rencontre avec M. Arafat qui était en effet un acte politique délibéré, ni même la poignée de main qui en était la conséquence logique, mais le fait que le ministre ait autorisé des photographes à fixer l'entrevue sur la pellicule. C'est un peu comme si on lui reprochait de n'avoir pas transformé cette entrevue en une « demi-rencontre ».

En revanche, l'art de la diplomatie consiste à éviter non seulement les faux pas mais tout ce qui pourrait être interprété avec plus ou moins de « mesquinerie dérisoire » comme un faux pas. Le moins qu'on puisse dire est que M. Sauvagnargues a prêté le flanc à la critique de ce point de vue. En dehors des cas signalés par *le Point*, on avait déjà relevé dans ces colonnes quelques « hélas » prononcés mal à propos au cours d'un toast officiel à Jérusalem, et dont il pouvait ressortir que le ministre français déplorait l'insuffisance d'organisations terroristes en Israël (*le Monde* du 2 novembre 1974). Des déclarations un peu trop nettes sur le désir de la France de vendre des armes à la Turquie, faites par M. Sauvagnargues à la veille et pendant les premiers jours de sa visite en Grèce, avaient été très mal reçues dans ce pays.

Les critiques soulevées par ces faux pas risquent d'ailleurs de ne rien arranger. Ambassadeur de grande compétence, négociateur habile et tenace sur des dossiers complexes mais spécifiques — il l'a montré à Berlin, — M. Sauvagnargues a eu et a toujours visiblement du mal à s'adapter au métier quasiment infernal de ministre des affaires étrangères, obligé de se déplacer sans cesse et de passer d'un dossier à l'autre entre deux avions. Sa santé a été mise à rude épreuve, comme l'a montré son malaise à Rambouillet, l'automne dernier, pendant la visite de M. Brejnev, tandis que les rumeurs périodiques sur son remplacement au gouvernement l'amènent parfois à vanter avec un peu plus d'insistance qu'il n'est nécessaire ses performances et celles de la diplomatie française. L'éloge de M. Giscard d'Estaing, mercredi, pouvait déjà passer pour un renfort inattendu dans cette entreprise de « réhabilitation ». Mais ce n'est pas forcément en se défendant qu'on s'impose.

MICHEL TATU.

Le ministre des affaires étrangères : « Nous sommes intervenus au Vietnam au moment où cela était possible »

Répondant, samedi 17 mai à R.T.L., à des questions sur la politique étrangère française et les critiques dont elle est l'objet, M. Sauvagnargues a abordé les points suivants :

● LA CONFERENCE SUR L'ENERGIE. — « *Nous avons été les seuls à souligner qu'il fallait éviter le processus de confrontation dans lequel on s'engageait. Le dialogue (...) a été entamé, et tout le monde est convenu qu'il devait être poursuivi. C'est cela qui est fondamental.* »

● VIETNAM : « *On nous dit que la diplomatie française est intervenue trop tard. Est-ce qu'on voulait que nous intervenions au moment où le président Thieu était en pleine possession de ses moyens militaires ? Nous sommes intervenus au moment où cela était possible de le faire avec deux objectifs précis :*

» — Qu'il n'y ait pas de bataille de Saigon ;

» — Que la présence française au Vietnam soit maintenue. Ces deux objectifs ont été atteints. » A ce sujet M. Sauvagnargues a souligné que la France est « *le seul pays à avoir actuellement une ambassade à Saigon* ».

● CAMBODGE : Le ministre a révélé que la France avait officiellement protesté pour « *le traitement qui avait été réservé à l'ambassadeur de France à Phnom-Penh* », traitement pour lequel, a-t-il ajouté, « *nous sommes loin d'être satisfaits. Nous l'avons dit* ».

● LA SUPPRESSION DE LA CELEBRATION DU 8 MAI : « *C'est une décision importante qui devait nécessairement soulever des controverses parce qu'elle heurte un grand nombre de conservatismes et d'abord le conservatisme de ceux qui tient certains anniversaires à leurs fins propres. (...) Je crois que la meilleure façon d'honorer les morts est de construire un monde pacifique et sûr. C'est ce que nous sommes en train de faire et c'est ce que la décision du président de la République contribue à faire.* »

● EUROPE : M. Sauvagnargues a affirmé qu'à sa connaissance, « *aucune demande de défense européenne n'a été présentée* ». Il a précisé : « *Le problème de la défense européenne se posera un jour ; il est à notre sens prématuré et inopportun de le poser dès maintenant.* » Enfin le ministre a estimé « *tendancieux de prétendre que la politique française est orientée uniquement vers l'Allemagne* ».

MORT DE M. GILBERT MURY

Nous apprenons la mort, survenue le 16 mai, de M. Gilbert Mury, ancien membre du parti communiste, ancien membre du bureau politique du Mouvement communiste français marxiste-léniniste, secrétaire général des Amitiés franco-albanaises. Ses obsèques seront célébrées le 21 mai, à 14 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise.

Né le 12 février 1920, M. Gilbert Mury a adhéré aux étudiants communistes en octobre 1940. Résistant, membre du P.C.F. en Gironde, il devient, à la libération, journaliste à l'Action *et à* Ce soir. *Il participe au lancement du Mouvement de la paix.*

Agrégé d'histoire, il devient secrétaire général du CERM (Centre d'études et de recherches marxistes) que dirige alors M. Roger Garaudy. Opposé à la déstalinisation, qui lui paraît correspondre à un reniement des thèses marxistes, favorable au communisme chinois, il a quitté le P.C.F. en 1966, après avoir adhéré aux Amitiés franco-chinoises au moment où les communistes se retiraient de cette association.

Il a rejoint alors le M.C.F.M.L. dont il devait se séparer en décembre 1967 tout en continuant de travailler à l'unification des tendances marxistes-léninistes apparues depuis 1968. Il était fondateur, en 1972, et secrétaire général des Amitiés franco-albanaises, professeur à l'Ecole centrale du parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste.

Auteur de plusieurs ouvrages, Essor et déclin du catholicisme français *(1961),* Classes sociales en France *(1963),* la Société de répression *(1969), M. Mury, enseignant à l'université de Paris, puis à Bordeaux, enfin au lycée de Charleville, s'est consacré à la défense du maoïsme, de la cause palestinienne et des droits des travailleurs immigrés.* Le Monde *a publié plusieurs articles de lui sur ces différents sujets.*

« L'affaire » du 8 mai

LE MOUVEMENT DE LA RÉCONCILIATION FRANÇAISE APPROUVE LA DÉCISION.

Le Mouvement de la réconciliation française et européenne (24, rue Montesquieu, 92 Asnières), organisme de coordination de différentes personnalités et groupes d'extrême droite, dont le président est M. Hubert Massol : « *Devant les réactions de certaines factions anti-européennes (...) le bureau de la Réconciliation nationale et européenne est convaincu d'être le porte-parole d'une grande majorité de l'opinion en approuvant et en félicitant le président de la République française pour sa prise de position courageuse en faveur de l'unité européenne.* »

[Membre du bureau exécutif de l'Alliance républicaine pour les libertés et le progrès, M. Hubert Massol dirigeait le commando qui, en février 1973, avait enlevé le cercueil du maréchal Pétain à l'île d'Yeu dans l'espoir d'obliger Georges Pompidou, président de la République, à « s'engager par écrit à réhabiliter le maréchal Pétain et à faire transporter sa dépouille dans une crypte des Invalides avant de la transférer à Douaumont ».]

« IL FALLAIT PASSER L'ÉPONGE » estime le général Bigeard

Au congrès de la Fédération nationale des sous-officiers de réserve, réuni le 18 mai à Metz, le général Marcel Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense, a déclaré à propos de la suppression des cérémonies du 8 mai qu' « *il fallait passer l'éponge et qu'avant tout il fallait faire l'Europe* ».

« *Je crois que les jeunes sont d'accord pour un mouvement en avant. D'un autre côté, il faut comprendre aussi ceux qui ont été déportés et qui sont très sensibles* », a-t-il précisé.

● *M. Robert Grossmann*, délégué national à la jeunesse de l'U.D.R., déclare : « *La décision du président de la République ne touche pas le fond du problème ni les sentiments légitimes qui l'accompagnent. Elle modifie les formes de la commémoration en cherchant à actualiser le souvenir pour mieux le respecter.* »

ÉDUCATION

DEUX CONGRÈS DE PARENTS D'ÉLÈVES

• Fédération Cornec : les parlementaires doivent refuser de discuter du projet Haby

Nantes. — « C'en est assez, il faut en finir » : congrès annuel de la Fédération des conseils e parents d'élèves, que préside Mᵉ Jean Cornec, commencé samedi 17 mai par des appels à la obilisation. Les dirigeants de cette organisaon — qui, avec quelque un million cent quaante-cinq mille familles, est de loin la plus nportante fédération de parents, — ont lancé ne double offensive. Ils ont appelé leurs adhéents à une journée de grève scolaire lors de la scussion du prochain budget à l'Assemblée nationale cet automne. Durcissant leur opposition au projet de réforme de l'enseignement, ils ont invité les parlementaires à refuser de prendre en considération le projet qui doit leur être soumis fin juin. Ces propositions, présentées par M. Louis Desbordes, bouillant secrétaire général de la Fédération, ont recueilli l'assentiment des cinq cents délégués. Mais le rapport d'activité, approuvé dimanche soir par 1 350 mandats (73 %) contre 259 et 244 abstentions, a été l'objet de critiques assez vives de la part de l'opposition.

De notre envoyé spécial

Réunissant son congrès quaante-huit heures après la publiation de l'avant-projet de loi ortant réforme de l'enseignement, la Fédération des conseils parents d'élèves n'aura pas issé planer le moindre doute r son opposition absolue. « *Une ystification* », « *un piège* », « *de bouillie pour les chats* » : tels nt quelques-uns des qualificaIs utilisés par les dirigeants de Fédération pour caractériser vant-projet. Dès le départ, la dération s'était montrée plus vère pour les propositions de . René Haby que pour les prots de son prédécesseur : en fet, les dirigeants s'étaient vu un dernier reprocher leurs votes abstention sur les projets de Fontanet. Cette fois-ci la Fération s'est notamment inquiée des rapports entre l'Etat et s établissements d'enseignement ivé. Une manifestation du Coité national d'action laïque NAL, dont fait partie la fédétion) doit avoir lieu samedi ochain à Paris.

Un appel à la grève

Mais c'est le caractère vague texte présenté par le minise de l'éducation qui a surtout nné l'occasion d'une nouvelle calade : « *Dans ces quelques uillets pleins de vide, nous ne ouvons rien, ni sur l'école marnelle, ni sur la gratuité de nseignement, ni sur l'enseignement privé, ni sur la formation s maîtres* », a notamment déaré Mᵉ Cornec, reprenant les fférentes revendications déjà rmulées par son organisation. M. Desbordes a, de son côté, pelé tous les députés à refuser prendre en considération le ojet. « *L'absence de contenu un projet qui doit réglementer ducation nationale pour les ngt-cinq ans à venir,* a-t-il dit, *est pas digne du respect que n doit à l'institution parlementre. Le Parlement ne peut acpter de se laisser traiter de tte façon.* »

Mais ce n'est pas seulement contre les propositions de réforme jugées « *conservatrices, sélectives et ségrégatives, antilaïques, antidémocratiques* » que M. Desbordes a lancé un appel à l'action. Reprenant le slogan du CNAL, il a réclamé « *une autre politique de l'éducation nationale* » : dénonçant la « *dégradation accrue* » de l'enseignement public, en raison de l'insuffisance des moyens accordés, le secrétaire général a rappelé les éléments du plan d'urgence demandé l'an dernier par la fédération : gratuité des manuels scolaires, des transports et des fournitures ; réduction des effectifs des classes, abandon des suppressions de postes d'enseignants, mise en œuvre d'une pédagogie de soutien, développement de l'école maternelle, notamment en milieu rural et de l'enseignement technique.

Pour obtenir la « *prise en considération* » de ce plan, il a jugé nécessaire une « *action maximale* » la veille ou le jour de la discussion du budget 1976 à l'Assemblée nationale. Non seulement une grève scolaire — les familles n'envoyant pas leurs enfants à l'école — mais aussi un arrêt de travail de tous les parents. En fait, c'est en même temps lancer un appel aux organisations syndicales pour qu'elles s'associent au mouvement.

Cette attitude « *exceptionnelle* » est motivée, selon M. Desbordes, par une situation exceptionnelle. D'une part, l' « *impasse* » dans laquelle se trouvent de nombreux jeunes, menacés de chômage ; d'autre part, « *la privatisation érigée en principe* » pour l'éducation physique (par le projet Mazeaud), l'enfance handicapée et l'enseignement technique (par la loi Royer). A ce propos, il a réaffirmé l'opposition de la fédération à une « *nationalisation pluraliste* » des établissements privés qui ne soumettrait pas cet enseignement aux mêmes règles et aux mêmes contraintes que les établissements publics.

Si les propositions d'action ont été vigoureusement applaudies, certaines critiques ont été formulées contre l'activité de la fédération, jugée insuffisamment combative (un délégué a même parlé d'un « *rapport d'inactivité* »), trop attentiste, voire trop confiante, à propos des projets de réforme gouvernementaux. Cette opposition interne est souvent animée par des militants communistes, notamment dans la région parisienne. Certains orateurs, par exemple, ont invité la fédération à « *ne pas séparer la lutte pour une autre politique scolaire de la lutte contre les autres aspects de la politique du pouvoir* », ou à faire référence au programme commun de la gauche dans le projet d'école pour l'avenir auquel travaille le congrès. De même, a-t-on souhaité un élargissement du Comité national d'action laïque à de nouveaux syndicats au nom de « *l'action commune la plus large* ». Autant de thèmes familiers aux militants communistes dans les syndicats d'enseignants.

M. Desbordes, dans sa réponse, a opposé « *le projet commun de tous les laïques au programme commun* » : « *Soyez militants politiques dans le parti qui correspond à vos souhaits,* a-t-il dit, *mais soyez militants parents d'élèves dans notre fédération* ». Ainsi retrouvait-on, d'une certaine manière, des débats entre différents courants de gauche. Mais si la fédération Cornec réunit les parents de gauche dans leur ensemble, les courants ne sont pas cristallisés, comme le montre la diversité des votes et leur évolution d'une année à l'autre.

Tout au long du congrès s'est manifestée chez beaucoup de délégués la crainte d'être « *pris au piège* », le sentiment qu' « *on ne peut rien attendre de plus du gouvernement en matière d'éducation* »...

GUY HERZLICH.

• Enseignement catholique : innovations et interrogations

Strasbourg. — « Le président de la République recevra les responsables de l'Union nationale des associations de l'enseignement libre (UNAPEL) lundi ^ juin, à 11 h. 30. » C'est par cette nouvelle que Mᵉ Yves O'Mahony a ouvert le congrès de l'UNAPEL, dont il est président, samedi 17 mai à Strasbourg. L'enthousiasme qui a accueilli ces paroles a été d'autant plus vif que, depuis plusieurs semaines, parents et enseignants de l'enseignement privé confessionnel s'inquiètent du sort réservé à leurs établissements.

Les représentants du gouvernement ont été nombreux à venir pendant ces trois jours à Strasbourg. M. Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, président du conseil régional, a cherché à rassurer en affirmant samedi : « Nous sommes là à vos côtés pour veiller aux garanties données par la loi Debré. » Dimanche, M. Denieul, directeur de cabinet de M. Haby, ministre de l'éducation, a participé aux discussions de quelques groupes de travail. Mme Annie Lesur, secrétaire

Douze heures non stop de projection de films et de montages de diapositives réalisés par des élèves ; des dizaines de stands et expositions... il était impossible, pour les congressistes, d'aborder toutes les activités proposées par les organisateurs. La plupart s'en tinrent à l'essentiel : aux groupes de discussion organisés à partir des courts-métrages réalisés par l'UNAPEL dans des écoles privées.

Eparpillés dans la ville, répartis par cycles (élémentaire, premier et second cycle du secondaire), les congressistes — des parents, mais aussi des élèves, des professeurs et directeurs d'établissements — ont paru s'intéresser aux thèmes de discussion proposés : « éducation de la foi », « pédagogie », vie de l'établissement », « activités parascolaires ».

Salle 6, à Notre-Dame, vingt congressistes viennent de regarder « *Pentecôte* », un film sur une expérience pédagogique à Saint-Jude d'Armentières (Nord). Dans cet établissement, depuis deux ans pour les classes de seconde, un an pour les première, les élèves sont en autogestion. Ils travaillent par groupes de deux, trois, cinq... selon leurs affinités, décident eux-mêmes avec un professeur de leur emploi du temps. Chacun suit son propre rythme, fait sa propre discipline. L'expérience a connu des périodes de tension. Des parents avertis tardivement après la rentrée scolaire de l' « innovation » ont retiré leurs enfants. Une quinzaine sur deux cent cinquante.

« *Cette école est très bruyante* », s'exclame un enseignant aussitôt

De notre envoyée spéciale

le film terminé. « *C'est l'autodiscipline* », ironise quelqu'un. Le bruit choque, mais l'expérience intéresse. « *Sur le plan humain, l'expérience a dû être très enrichissante* », dit un jeune professeur. « *Je suis partisan d'augmenter la participation des élèves, mais je connais les adolescents : je ne crois pas qu'ils peuvent soutenir avec profit une telle expérience,* objecte une femme, professeur de philo. *Les jeunes souhaitent eux-mêmes qu'un adulte leur apprenne la liberté par étapes.* » Cela ne semble pas être l'avis de la majorité des jeunes présents. « *On a trop tendance à considérer l'école comme un lieu où l'on fait un « cours » et non comme un endroit où l'on aide l'élève à prendre en main sa vie.* »

La foi

Un père enthousiaste raconte l'expérience que vivent ses filles à Dole (Jura), où l'on pratique également l'autogestion. « *La plus jeune était très timide. Petit à petit, elle s'est ouverte et elle est devenue plus sûre d'elle.* » Mais parvient-on à faire le programme ? Un tel enseignement est-il applicable en terminale ? Quel est le rôle du maître ? Les questions s'accumulent. Elles fusent lors de la discussion avec les responsables et les acteurs de l'expérience de Saint-Jude. Les réponses ne sont pas toujours données. « *Le congrès est limité dans le temps,* expliquent les animateurs. *Nous ne pouvons que poser des questions sommaires et obtenir des réponses sommaires.* »

Le ton de la discussion change avec le thème « Education de la foi ». Chacun peut parler à partir de sa propre expérience. Doit-on enseigner le dogme ? Doit-on plutôt favoriser les questions à partir de débats sur le Sahel ou l'avortement ? Les avis sont partagés. Doit-on imposer l'une ou l'autre méthode à l'enfant ? Les deux ? Ou bien doit-on le laisser libre ? Parents et enseignants hésitent. Les jeunes, en revanche, tranchent plus facilement. « *C'est à nous de choisir* ». Ils racontent spontanément comment ils ont « rencontré la foi ». Les filles surtout : « *Je suis dans une école chrétienne, mais ce sont mes parents qui m'ont appris la foi, pas l'école.* » « *C'est en travaillant auprès de personnes âgées que j'ai compris* », entend-on souvent.

Les congressistes se rejoignent pour dire que le caractère propre de l'établissement catholique ne consiste pas seulement dans l'enseignement de la catéchèse, mais aussi dans les relations entre tous les membres de la communauté.

« *Actuellement, nous avons des ennemis partout* », dit un professeur. « *A l'extérieur il y a la gauche ; à l'intérieur la C.F.D.T.* » « *Chez Cornec*, dit un autre, *ils manifestent. Mais ici ce n'est pas un congrès de revendications, mais d'échange d'idées.* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *Une cinquantaine de parents d'élèves ont « occupé »,* samedi 17 mai, la permanence de M. Jean-Claude Rohel, député républicain indépendant de Morlaix (Finistère), pour obtenir la création de deux postes d'institutrices dans deux établissements de la ville, les écoles maternelles de la Boissière et de la Vierge-Noire. « *Nous ne pouvons admettre,* ont-ils déclaré, *que soixante-huit élèves soient confiés à une seule maîtresse* ».

SPORTS

RUGBY

LA PETITE VICTOIRE DE BÉZIERS SUR BRIVE (13-12) EN FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Une impression de fin de règne ?

Le changement de régime n'a pas eu lieu. Le peuple du rugby peut crier : « Cinq ans, c'est assez ! ». Richard Astre et ses camarades exercent toujours, d'une main (et d'un pied) de fer, un pouvoir sans partage. Mais qu'ils prennent garde. Le coup de feu du prétendant passe de plus en plus près : en 1974, c'est à quelques secondes de la fin qu'ils arrachèrent les deux points qui les maintenaient au sommet. Dimanche, un seul point sépare les champions de leurs challengers. «

Un impression de fin de règne ? Le temps de l'après-Béziers n'est pas commencé. Mais la prestation assez terne des champions, dimanche 18 mai, l'étroitesse d'une victoire sur laquelle ils ne se faisaient pas d'illusions, sont significatives. Cette érosion de leur empire, les quinze joueurs en bleu et rouge la doivent peut-être à la perfection d'un système. Arrivés à ce point d'équilibre et de satisfaction, gagnant sans cesse, comment progresseraient-ils ? Leur malheur c'est de ne jamais perdre. C'est de croire, en gérant au moindre risque leur empire, que cette espèce de perfection qu'ils ont atteinte dans la police du jeu, dans le quadrillage du terrain, dans le verrouillage de l'adversaire, fait leur suprématie inaccessible. Il n'y a pourtant pas de ligne Maginot qui, quelque jour, ne soit tournée, de citadelle qui ne soit investie par ceux qui opposent le mouvement à la stabilité et l'imagination à l'autorité.

Ce qui est le plus irritant avec cette équipe asphyxiée par sa surpuissance, c'est qu'elle néglige en elle des forces latentes et des élans réprimés, c'est que, dans sa passion de contrôler le pouvoir adverse, elle se coupe de ses propres pouvoirs. On l'a bien vu quand, à la cinquantième minute, les gens de Brive ont rejoint les champions à la marque, puis lancé en plein champ, de son allure de poulain à la crinière folle, Christian Badin, qui a démontré dimanche son retour au premier rang. Et c'est peut-être alors que le match s'est joué, dans cette navigation audacieuse du jeune trois-quarts centre international. Qu'il prenne à gauche, qu'il trouve *alors* son *allier* Gourdy, et Brive s'envole, et le champion, alors, aurait peut-être dû baisser pavillon. Brive n'a pas marqué, et le match restait ouvert.

Le pompier en feu

Alors on a vu le pompier prendre feu. Laissant leurs lances d'arrosage et leur souci d'éteindre les ardeurs limousines, les Biterrois ont soudain jeté dans la fournaise l'étrange Cantoni, joker qui ne se mêle au jeu que pour les coups gagnants. Astre, Cantoni, Séguier : pour un peu, ils auraient l'air de jouer aux voleurs, ces gendarmes rouges. Le mouvement est très beau, très net, et montre ce que peut le champion quand il ne se voue pas aux tâches austères du quadrillage et de la pacification.

En fait, le scénariste inconnu *de ce Béziers-Brive a manqué de* flair. Accorder six points d'avance, après douze minutes de jeu, à ces conservateurs, à ces défenseurs musclés de l'ordre établi, c'était fermer les portes du risque et condamner les challengers à un harcèlement vain. On fera, bien sûr, grief à Brive de s'être laissé enfermer ainsi derrière les grilles des châtelains de Béziers. Que n'ont-ils pris la tangente, folâtré en plein champ et galopé *hardiment autour des sentinelles* en rouge... C'était bien ce que prétendaient faire, d'entrée de jeu, et avant même de se retrouver avec six ponts de retard, les compagnons de Roques. Mais l'occupation du terrain conçue par les détenteurs du pouvoir est telle, le système de chicanes ingénieusement disposé, le champ si *bien miné, ce jeu de l'oie, où l'on* se retrouve de Cabrol en Seysset, de Rousset en Estève, si savant et si insidieux, que Pebeyre et Marot, Coq et Gourdy, venaient s'y empêtrer sans éclat apparent.

Il a fallu que, rattrapé à la marque et menacé d'être bousculé, le champion prenne enfin des risques et étire en longueur son dispositif pour que Brive puisse déployer ses ailes. On avait attendu cinquante minutes pour *cela, cinquante* minutes aussi plaisantes qu'une séance de maniement d'armes dans une cour de quartier. Cinquante minutes de coups de pied en touche et en chandelle, de couardise et d'attentisme.

Ce qui laissait le temps d'évoquer des *souvenirs. Celui-ci, par* exemple, d'un déjeuner l'an dernier, à Béziers précisément, avec Dannie *Cravenne, le maître à* jouer du rugby sud-africain, l'homme du monde qui aura le plus constamment contribué depuis vingt ans à arracher le rugby à l'enlisement. *« Il ne faut pas oublier,* disait-il, *que la sortie du ballon de l'aire de jeu est une erreur, une faute. Tout ballon est fait pour être conservé, non seulement dans les limites du jeu mais dans les mains de la même équipe. S'en défaire par un coup de pied en avant ne saurait être qu'un pis-aller.* » C'est sur ce pis-aller (touches, chandelles, coups de pied à suivre) qu'est construit le rugby d'aujourd'hui : les trois quarts de cette finale du Parc des Princes en donnèrent le maussade exemple.

Comment ne pas penser constamment que ce triomphe des règles étroites sur l'esprit du jeu s'accomplissait sur un terrain peuplé de garçons pétulants et doués, tous ces Pesteil, ces Séguier, ces Cantoni, ces Badin, ces Marot et ces Coq que le moindre trou dans le filet des consignes *de prudence permet de voir s'envoler ?* Gagner, gagner ! Bien sûr, mais cet après-midi du 18 mai *démontre quoi ?* Que l'application de la stratégie du verrouillage conduit Béziers, après cinquante minutes de jeu, à un résultat nul, et que c'est quand le champion déverrouille le jeu qu'il prend le large et fait la différence.

Soixante et onzième minute : derrière une mêlée *spontanée,* une fois de plus Richard Astre, *Richard, le furet du bois joli, le* furent du bois mesdames, galope, balle en main. Il cherche le trou, l'œil en vrille, contournant trois gros Brivistes, se fait harponner, plaquer, a assez de ressources et de présence d'esprit pour expédier la balle, par-dessus sa tête, à Casamitjana, qui tape pour son allier. Une perfection de passe. Tout se jouera à la régulière, dans un sprint entre ailiers. Ce dimanche, Séguier était plus rapide que Puydebois. Et, *comme à Bordeaux* en 1972, c'est lui qui pointe en but pour l'essai décisif.

Le tout pour le tout de Brive, ce fut très beau. Pebeyre, Roques, Marot, Joinel, Fite, quand ils se donnent, ça crépite. La dernière charge fut tellement hardie, sinueuse et cavalcadante que les Biterrois parurent s'arrêter pour regarder passer les cavaliers *blancs. Trop tard. Il y a trois* ans, à Lyon, la vague de Brive s'était déchaînée plus tôt contre la muraille de Béziers.

Il ne fallait pas attendre, pour prendre la citadelle, que le pont-levis soit baissé. Mais pendant quelque vingt minutes nous venions, enfin, de voir ce que pourrait être, ce que devrait être, une finale du championnat de France de rugby.

JEAN LACOUTURE.

SEPT MILLE PLACES VIDES

Près de sept mille places n'ont pas trouvé preneur au Parc des Princes, pour la finale du *championnat de France* de rugby. Est-ce à dire que le rugby ne fait plus tout à fait recette dans la capitale, ou que les deux équipes en présence manquaient de séduction ? En tout cas, ceux qui, comme à l'habitude, avaient le projet de revendre des billets au « marché noir », en comptant sur une demande supérieure à l'offre, en ont été pour leurs frais.

Il semble bien que ce soit, pour une grande part, le public parisien qui ait — relativement — boudé la fête du rugby national. Les sollicitations étaient nombreuses, il est vrai, avec le beau temps et le long « pont » *de la Pentecôte, pour choisir un* autre chemin que celui du Parc des Princes.

***Cette désaffectation* n'était pas le fait de Béziers ou de Brive, ou de leurs régions. Il n'était que de voir dans le stade des centaines de drapeaux aux couleurs des deux villes, ou de constater, dès la veille du match, l'envahissement de la capitale par les deux groupes de supporters bruyants, pour se rendre compte que le rugby garde son attrait intact au sud de la Loire.**

Mais, pour cette finale, la cote de favori de Béziers, l'« abonné » du bouclier, n'était-elle pas trop forte ?

F. J.

NARBONNE SANCTIONNÉ

Le comité directeur de la Fédération française de rugby, réuni à Paris le 17 mai, a arrêté les sanctions relatives à la demi-finale Narbonne-Brive.

Le demi de mêlée Gérard Sutra, et le demi d'ouverture Lucien Pariès, de Narbonne, ont été suspendus jusqu'au 31 décembre 1975 pour insultes à l'arbitre au cours du match. Cette sanction *prendra* fin le 31 décembre à condition que les deux joueurs aient passé d'ici là un examen d'arbitre et aient jugé un certain nombre de rencontres, dont trois de troisième division au moins. Si ce n'était pas le cas, la suspension pourrait être prolongée.

Jean Carrère, l'entraîneur de Narbonne, reste suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Le joueur canadien Schick, coupable d'un acte de brutalité, a été suspendu jusqu'au 31 octobre minimum, à condition que l'adversaire qu'il blessa en demi-finale, le briviste Laurent Desnoyer, soit rétabli à cette date. Le terrain de Narbonne reste suspendu pour deux matches de championnat, la saison prochaine, pour *mauvaise conduite* des supporters narbonnais à Toulouse.

Estimant que ces sanctions étaient insuffisantes, l'arbitre du match Narbonne-Brive, *M. Jean Genet,* a décidé de mettre un terme à sa fonction.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

Le Tanzanien Filbert Bayi a amélioré à Kingston (Jamaïque) le record du mile en 3 min. 51 sec. L'ancien record appartenait depuis 1967 à l'Américain Jim Ryun (3 min. 51 sec. 1/10). Au cours de la même course, l'Irlandais Coughlan (dix-neuf ans) a battu le record d'Europe en 3 min. 53 sec. 3/10. Ce record était détenu par Michel Jazy en 3 min. 53 sec. 6/10.

L'Américain Steve Williams a couru le 100 mètres en 10 sec. et le 200 mètres en 19 sec. 9/10.

Automobilisme

1 000 kilomètres de Pergusa, sixième épreuve du championnat du monde des marques

1. Merzario-Mass (Alfa Romeo 33/TT 12), les 207 tours soit 1 002,915 km à la moyenne de 197,018 km/h ; 2. Pescarolo-Bell (Alfa-Romeo 33/TT 12), à 1 tour ; 3. Joest-Casoni (Porsche 908-turbo), à 23 tours ; 4. Bertrams-Wisell (Porsche Carrera), à 25 tours, premier des G.T. ; 5. Schickentanz-Bertrams (Porsche Carrera), à 29 tours, etc.

CLASSEMENT PROVISOIRE DU CHAMPIONNAT DU MONDE

1. Alfa Romeo, 95 points ; 2. Porsche, 86 ; 3. Alpine-Renault, 32 ; 4. Chevron, 21 ; 5. Ligier, 10 ; 6. Ferrari et Lola, 4.

Basket-ball

Pour son premier match dans la poule finale des championnats d'Europe, groupe B, l'équipe de France a été battue par la Pologne, 106 à 100, après prolongation. A la fin du temps réglementaire, les deux équipes étaient à égalité, 95 à 95.

Cyclisme

Le Norvégien Knut Knudsen, vainqueur de la première étape du Tour d'Italie, a conservé la première place au classement général après le succès du Belge Patrick Sercu dans la deuxième étape.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION (trente-troisième journée)

GROUPE A

*Lorient b. Valenciennes	2-0
*Rouen b. Auxerre	2-1
*Sedan b. Amiens	2-0
*Angoulême b. Gueugnon	3-0
Dunkerque b. *Mantes	3-2
Laval b. *Quimper	3-0
*Fontainebleau b. Brest	3-1
*Hazebrouck b. Paris F.C.	2-0
Boulogne b. *Cambrai	1-0

Classement. — 1. Valenciennes et Rouen, 50 pts ; 3. Sedan et Lorient, 46 pts.

GROUPE B

Toulon b. *Blois	1-0
*Béziers b. Montluçon	5-0
*Epinal b. Châteauroux	1-0
*Cannes b. Mulhouse	3-0
*Nancy b. Sète	6-0
*Chaumont b. Toulouse	2-0
Avignon b. Besançon	2-1
*Bourges et Tours	1-1

Exempt : Martigues.

Classement. — 1. Nancy, 52 pts ; 2. Avignon, Cannes et Toulon, 44 pts.

A l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de la Fédération ouest-allemande de football, les équipes de la R.F.A. et des Pays-Bas ont fait match nul, 1 à 1, le 17 mai, à Francfort.

La Juventus de Turin a gagné le championnat d'Italie devant Naples.

Hippism[e]

Le prix Bicoussec, disputé à Long[champ] et retenu pour les par[i] couplé gagnant et tiercé, a été gagn[é] par Hérodias, suivi de Heraito [et] d'Amorello. La combinaison gagnan[te] est 18-14-3.

Jeu à treiz[e]

L'équipe de Pia a gagné la Cou[pe] de France en battant en finale cel[le] de Marseille par 9 à 4, le 18 ma[i] à Perpignan.

Jud[o]

Rabelni (Fontenay-sous-Bo[is]) chez les poids légers, Breton (V[il]liers-le-Bel) chez les mi-moye[ns], Stemmer (Pontarlier) chez [les] moyens, Bonelli (Racing) chez [les] mi-lourds et Hendricks (Vieu[x-]Condé) chez les lourds se sont [im]posés dans les championnats [de] France juniors.

Motocyclism[e]

1 000 KILOMÈTRES DU MANS

1. Huguet-Ruiz (Yamaha 350), 7 [h.] 30 min. 8 sec. 1, 226 tours à 133,[…] km-h. de moyenne ; 2. Green-Pot[…] (G.-B., sur B.M.W. 900), 221 tou[rs] ; 3. Deshoulles-Vassard (1000 Kaw[a]saki), 220 tours ; 4. Godier-Genz (Kawasaki 1000), 218 tours ; 5. He[…]feld-Zetelmeyer (Allemagne, BMW 900), 216 tours.

GRAND PRIX D'ITALIE A IMO[LA]

250 cm3. — 1. Villa (It.), Har[ley-]Davidson, 50 min. 25 sec. 5, [moy.] 143,928 km-h. ; 2. Cecotto (Ven[ez.]), Yamaha, 50 min. 42 sec. 4 ; 3. B[on]gerie (Fr.), Harley-Davidson ; 5. [...] (Fr.), Yamaha...

350 cm3. — 1. Cecotto (Ven[ez.]), Yamaha, 53 min. 28 sec. 4, [moy.] 146,985 km-h. ; 2. Agostini ([It.]), Yamaha, 53 min. 29 sec. 4, [...] (Fr.), Yamaha ; ...5. Chodk[...] (Fr.), Yamaha.

500 cm3. — 1. Agostini (It.), [Ya]maha, 59 min. 28 sec. 2, moy. 15[...] km-h. ; 2. Read (G.-B.), MV, [...] 0 min. 29 sec. ; 3. Kanaya (J[ap.]), Yamaha...

Ten[nis]

Le Français Patrick Proisy di[spu]tera la finale des champion[nats] internationaux britanniques [sur] terre battue à Bornemouth co[ntre] l'Espagnol Manuel Orantes. [En] demi-finale, Proisy s'est im[posé] devant le Néo-Zélandais Onny P[arun] par 6-4, 6-1, tandis qu'Ora[ntes] battait l'Argentin Guillermo [Vilas] par 6-2, 6-2.

En Coupe Davis, à Berlin, la [...] s'est qualifiée, par 3 victoires [...] aux dépens de l'Allemagne de l'E[st] pour rencontrer la Tchécoslov[aquie] en demi-finale de la zone [euro]péenne.

NATATION. — *Les troisi[èmes] championnats du monde [de] natation, plongeons et w[ater-]polo auront lieu en 197[…] Berlin-Ouest.*

VOILE. — *Une nouvelle co[urse] autour du monde aura lie[u en] 1977. Elle aura le même i[tiné]raire qu'en 1973 sur une [dis]tance de vingt-sept m[ille…] Toutefois la seconde étap[e ne] sera pas Sydney, mais Auk[land,] ce qui permettra d'évite[r le] passage du Bass Strait qui [a] éprouvé beaucoup de con[cur]rents la dernière fois.*

FAITS DIVERS

A Paris

La brigade « antigang » arrête trois bandits après une agression qu'elle avait observée de bout en bout

Trois malfaiteurs ont été arrêtés, le 17 mai à Paris, par des policiers de la brigade de recherches et d'intervention — dite brigade « antigang » — quelques minutes après avoir commis une agression dans une bijouterie de la rue Saint-Honoré (1er arrondissement).

*Il était environ 13 heures lors*que les trois hommes : Yacinthe Caloda, trente-cinq ans, Claude Rath, trente-cinq ans, et Christian Martin, trente-quatre ans, pénètrent dans la bijouterie Chrysia. Sous la menace d'un *pistolet mitrailleur et de deux* pistolets, ils s'emparèrent de nombreux bijoux exposés dans les vitrines, d'une valeur globale de 2 millions de francs.

Mais l'agression était observée de l'extérieur par des policiers de la brigade de recherches et d'interventions qui suivaient les trois hommes depuis une dizaine de jours, en *liaison* avec *l'office* central de répression du banditisme. Lorsque les trois malfaiteurs quittèrent la bijouterie, ils furent aussitôt pris en filature avant d'être arrêtés devant l'immeuble de la rue Emerian (15e arrondissement) où Yacinthe Caloda possédait un studio.

Les policiers devaient expliquer, par la suite, qu'ils n'avaient pas voulu intervenir sur les lieux du hold-up pour ne pas risquer une fusillade ou une prise d'otages.

● *Le policier tué à Bègles cité à l'ordre de la nation.* — Le *Journal officiel* a publié, le 18 mai, la citation à l'ordre de la nation de M. Gilbert Peyre, brigadier de la police nationale affecté à la circonscription de police de Bordeaux, tué le 16 mai, à Bègles, par un malfaiteur, Alain Thomasson, qui a réussi à prendre la fuite après avoir également blessé un inspecteur, M. Jacques Boitaud, trente et un ans (*le Monde* daté 18-19 mai).

● *Les services des douanes de Brest et de Lorient* ont intercepté, samedi 17 mai, à proximité de l'île d'Ouessant, dans les eaux territoriales françaises, le caboteur hondurien *Armor* qui se livrait à la contrebande. A bord du petit navire, les douaniers ont *découvert 28 tonnes de cigarettes* blondes d'une valeur de 2 millions 600 000 francs.

Le *caboteur a été conduit à* Brest, où sa cargaison a été saisie ; son équipage de neuf hommes sera déféré devant le parquet de cette ville. C'est le troisième arraisonnement de navire de contrebande effectué en l'espace de treize mois par les douanes, à proximité des côtes bretonnes.

● *Une association Défense des intérêts des enfants victimes des adultes (DIEVA)* vient d'être créée et déclarée au *Journal officiel*. Présidée par Mme Jeanne Delay de Frémiinville, son siège social est fixé 84, avenue Niel, 75017 Paris. Tél. : 755-98-77 et 227-98-48.

JUSTICE

A VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

La veuve d'un chauffeur mort en 1967 au commissariat de Tarare porte plainte pour meurtre

Lyon. — Une plainte pour meurtre avec constitution de partie civile vient d'être déposée contre X... entre les mains de M. Fayen, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Villefranche-sur-Saône, par Mme Monique Delatre, veuve de M. Lucien Delatre, décédé à trente-quatre ans, le 23 octobre 1967, dans les locaux du commissariat de Tarare (Rhône).

De notre correspondant régional

A vrai dire, Me Daniel-Louis Burdeyron, avocat de Mme Delatre, ne dissimule pas que, visant le crime de *meurtre*, sa démarche peut apparaître excessive. En fait, il s'agit surtout d'attirer de nouveau l'attention *sur le cas de cette femme qui,* en raison des conclusions données en leur temps à cette mort, ne reçut *jamais le moindre dédommagement.*

L'affaire avait, en son temps, retenu l'attention. M. Denis Langlois devait *lui-même* la juger suffisamment exemplaire pour la faire figurer dans son livre *les Dossiers noirs de la police française,* publié en 1971.

Le 23 octobre 1967, M. Lucien Delatre, chauffeur-livreur de la maison Pernod, apprécié de ses employeurs tant pour sa sobriété que pour sa ponctualité, avait heurté, au volant de son camion, près de Tarare, une voiture de tourisme. L'accident n'avait entraîné que des dégâts matériels modestes. Cependant, le *camion de M. Delatre, au moment* du choc, s'étant trouvé sur la partie gauche de la chaussée et son chauffeur paraissant en état d'ivresse, il fut demandé que lui soit faite une prise de sang, à laquelle il consentit volontiers.

Ce prélèvement ainsi qu'un examen clinique, pratiqué à l'hôpital de Tarare, *indiquant sur le moment* que M. Delatre paraissait être sous l'emprise *« d'un état alcoolique léger », le chauffeur fut ramené au commis*sariat et placé, vers 20 h. 30, dans une chambre de sûreté afin qu'il y passe *la nuit* en attendant d'être interrogé le lendemain par le commissaire. A deux reprises, dans le courant de la soirée, le brigadier de permanence, M. Basset, s'assura de la présence de M. Delatre. Mais, vers 21 h. 30, jetant de nouveau un coup d'œil, il s'aperçut que le prisonnier était pendu à la grille de protection d'un radiateur situé à 1,50 mètre du sol.

Une information pour *recherche* des causes de la mort fut aussitôt ordonnée et confiée à M. Dominique Jobert, alors juge d'instruction au tribunal de grande instance de Villefranche-sur-Saône. Le rapport d'autopsie dont ce magistrat se trouva en possession le 6 novembre 1967, soit quatorze jours après le décès, mentionnait l'existence d'un gros sillon de pendaison au niveau du cou. *Il n'avait été trouvé aucune autre trace de lésion sur les autres parties* du corps, et ce rapport concluait au suicide par pendaison : ce devait *être aussi la conclusion finale de* l'information judiciaire qui devait classer l'affaire le 5 janvier 1968.

Depuis, le temps a passé. En dépit des *démarches entreprises* par Me Burdeyron, à qui Mme Delatre a *confié ses intérêts voici deux ans,* le dossier ne devait pas être rouvert. Du même coup, Mme Delatre, avec *ses trois enfants, ne pouvait pré*tendre à aucune réparation matérielle. La Sécurité sociale, à laquelle il avait *été demandé* de *considérer* M. Delatre comme victime d'un accident du travail, s'y était refusée en faisant *valoir qu'au moment de son décès* le chauffeur, étant sous la garde de la police, ne se trouvait plus sous la *subordination* de son employeur. Quant à l'Etat, fort des conclusions judiciaires retenant la thèse du suicide, il estimait lui aussi n'être tenu à aucun devoir d'assistance envers la veuve.

De la justice, Mme Delatre vient cependant d'obtenir quelque chose : le tribunal de Villefranche lui a accordé le bénéfice de l'aide judiciaire pour l'ultime action qu'elle vient de décider et qui vise un *crime,* pour la seule raison qu'au bout de huit ans toute plainte se rapportant à *un délit tel que, par exemple,* la non-assistance à personne en danger aurait été vouée à l'échec en raison de la prescription acquise en cette matière au bout de trois ans.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Réunis en congrès à Biar[ritz]

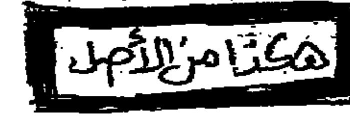
LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉE[R] UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice ré[unis] *en congrès national* à Bia[rritz] (Pyrénées-Atlantiques), du 14 [au] 17 mai, ont décidé de créer [un] service de compensation « a[ssu]rances-frais » et un organi[sme] centralisateur de recouvrem[ents].

Ce service de compensa[tion] « *assurances-frais* » permett[ra à] tous les justiciables d'obt[enir], s'ils le désirent, moyennant [le] paiement d'une somme modi[que,] la garantie de ne pas devoir [sup]porter des frais de procès en [cas] d'insolvabilité ou de dispari[tion] *de leur débiteur.*

L'organisme de centralisa[tion] des recouvrements de créa[nces] servira, lui, de relais entre [les] créanciers ayant une pluralit[é de] dossiers à répartir sur l'enser[nble] du territoire national et l'hui[ssier] de justice. Il évitera égalen[nent] aux entreprises d'avoir une m[ul]tiplicité d'interlocuteurs et s[im]plifiera le problème de la ges[tion] des impayés tout en rédui[sant] sensiblement le coût des rec[ou]vrements.

● *Condamnation de Minute.* Pour plusieurs injures et diffa[ma]tions à l'égard du contre-am[iral] Philippe de Gaulle et du gé[né]ral Alain de Boissieu, conten[ues] dans le numéro de *Minute* [du] 2 mai 1973, M. Jean Boiz[eau], directeur de l'hebdomadaire, a [été] condamné le 16 mai par [la] 17e chambre correctionnelle [de] Paris, à deux amendes de 3 00[0 F] et à 20 000 F de dommages-intérêts envers chacune des d[eux] parties civiles.



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

BULLETIN

Le libre-échange et la « note » du pétrole

L'ÉCONOMIE de libre-échange aura sans doute disparu — sous les coups redoublés de la crise monétaire et de la dépression — avant que le fonctionnement de ses subtils mécanismes soient généralement compris non seulement du grand public mais de bon nombre d'experts ou supposés tels. Au début de l'année dernière quand le monde capitaliste commençait à peine à se réveiller de la mauvaise surprise que venaient de lui faire les membres de l'OPEP en quadruplant à Téhéran le prix du pétrole, il paraissait à la plupart des esprits aller de soi que la balance commerciale des pays importateurs connaîtrait une longue période de déficit et que celui-ci serait d'autant plus sévère et durable que la part du « brut » importé dans le total de la consommation énergétique était plus grande. De cela, il résultait que ni la France, ni l'Italie, ni le Japon, pour ne citer que les plus en vue des grandes nations industrialisées dépourvues, ou à peu près, de ressources pétrolières propres (et sans espoir d'en découvrir dans un avenir proche), ne devaient espérer retrouver avant longtemps l'équilibre de leur commerce extérieur.

Bien que la liste des fausses prévisions soit chaque année plus longue, celle-ci aura été démentie par l'événement plus vite encore que beaucoup d'autres s'appuyant, comme elle, sur un pseudo-raisonnement ayant les apparences du bon sens. Dans un pays où les échanges avec l'étranger ne sont pas réglementés, rien ne distingue fondamentalement une importation d'un achat sur le marché intérieur. Ce qu'il faut donc considérer pour juger de l'évolution globale des importations et des exportations est l'équilibre entre la demande globale et l'offre globale. Si par suite d'un déficit budgétaire financé par le système bancaire (et non par l'épargne) ou d'un excès de crédit aux entreprises, ou de tout autre facteur inflationniste, un pouvoir d'achat ne correspondant pas à la production d'aucun bien ou service réel est mis en circulation, cela se traduit ou bien par une hausse des prix, ou bien par un surcroît des importations sur les exportations, ou bien encore par les deux phénomènes à la fois.

Successivement, les gouvernements japonais, italien et français ont, depuis le printemps dernier, pris les mesures qui s'imposaient pour rétablir, ou tout au moins pour commencer à rétablir, les grands équilibres internes qui gouvernent aussi bien l'évolution de l'économie nationale que les échanges avec l'extérieur. Dès lors, le renchérissement des produits pétroliers a eu pour conséquence, comme les experts de l'O.C.D.E. l'avaient du reste montré, de réduire au moins en termes relatifs (et souvent aussi en termes absolus) le niveau de vie des pays acheteurs, et non pas de les condamner au déficit permanent. Bien sûr, les emprunts sur le marché international des capitaux ont atténué l'effet déflationniste, mais ils ne l'ont pas supprimé. De même, le raffermissement du franc par rapport au dollar a diminué à concurrence le coût des achats de brut, et donc allégé le fardeau.

Le fait — et c'est là le plus important — que le pétrole soit extrait hors de nos frontières ne change pas essentiellement la nature du problème à résoudre. Supposons que la France produise elle-même une part importante du « brut » dont elle a besoin et que son gouvernement ait décidé brusquement d'en relever le prix dans les mêmes proportions que l'a fait l'OPEP, cette mesure aurait eu sur l'activité économique — et le niveau des prix intérieurs — à peu près les mêmes effets que ceux qui ont résulté de la décision prise à Téhéran. On dira que dans cette hypothèse le montant de nos importations serait moindre, mais nous pourrions également nous permettre d'exporter moins. C'est seulement dans une économie fermée, du genre de celle qui existe en temps de guerre, que la localisation des ressources devient un éléments décisif. Nous n'en sommes pas encore là, bien que la désorganisation progressive du monde occidental rende chaque jour plus plausible un retour à des régimes plus autarciques.

LE RETOUR DU FRANC DANS LE « SERPENT »

Un nouvel ordre monétaire pourrait apparaître plus vite que prévu

Par GUILLAUME GUINDEY (*)

LES discussions spectaculaires engagées en 1972 pour la définition d'un nouvel ordre monétaire international se sont enlisées. Cependant, depuis trois ans, un certain nombre d'événements se sont produits. Deux d'entre eux, fort récents, pourraient entraîner des conséquences importantes. Il y a quelques semaines, les pays membres de l'O.C.D.E. décidaient, en présence des répercussions de la crise pétrolière sur leurs balances des comptes, d'établir entre eux un mécanisme de concours financiers réciproques. Il y a quelques jours, la France réintégrait le « serpent » européen, donnant ainsi à cette institution une base élargie. On peut se demander si, sans conférence mondiale, un nouveau régime des relations monétaires internationales ne serait pas en train de se mettre en place.

Tout d'abord, une nouvelle structure de la coopération monétaire internationale, comportant une redistribution des tâches entre les divers centres, se dessine.

Le poids et l'autorité du « serpent » tendent à s'accroître. Groupant une bonne part des Etats continentaux de l'Europe occidentale, renforcé par le fait que la Suisse suit une ligne voisine de la sienne, le « serpent » constitue dans le monde une zone à l'intérieur de laquelle les taux de change sont relativement stables, la circulation des capitaux relativement libre, et où les gouvernements parviennent à maintenir l'érosion des monnaies dans des limites modérées. Malgré les différences entre les Etats membres, cette zone possède une certaine homogénéité et correspond à une réalité.

Il n'en est pas de même pour le cercle des pays membres du Marché commun. Car il existe entre la politique monétaire britannique et celle des pays du « serpent » une hétérogénéité profonde, et d'ailleurs ancienne. Une telle hétérogénéité rend jusqu'à nouvel ordre impossibles, à l'intérieur de ce cercle, une unité d'action et une libération des opérations de change.

Nne nouvelle coopération monétaire au sein de l'O.C.D.E. a des chances de se développer. La crise pétrolière et ses suites ont amené les Etats-Unis à s'apercevoir que les vastes mouvements de fonds se produisant entre les pays industriels créent entre ces pays des problèmes particuliers, dont la solution requiert une collaboration spéciale. Une fois entré en fonctionnement, le mécanisme de concours mutuels, dont le principe a été récemment adopté, on peut imaginer que l'O.C.D.E. devienne, pour ses membres, un centre de coopération un peu comparable — *mutatis mutandis* — à ce que fut, il y a vingt ans, dans un monde bien différent, l'Organisation européenne pour la coopération économique (O.E.C.E.) ; l'Union européenne des paiements avait alors accompli une brillante performance.

Le Fonds monétaire international (F.M.I.) pourrait être conduit à concentrer une part croissante de son attention sur les problèmes du tiers-monde. L'influence que les nations en développement exercent aujourd'hui, de façon bien légitime, sur son fonctionnement ne contribue pas à préparer le Fonds à traiter adéquatement les problèmes propres aux relations entre les grandes monnaies et entre les grands marchés. Le Fonds restera sans doute une clef de voûte et continuera d'assurer une supervision d'ensemble. Mais on peut imaginer qu'il laisse à l'avenir un rôle de plus en plus actif à des organismes de coopération d'une compétence géographique plus limitée que la sienne, en particulier l'O.C.D.E. et (au niveau des banques centrales) la Banque des règlements internationaux.

En vue d'éviter les dévaluations concurrentielles et de maintenir entre les devises des parités aussi fixes que possible, le système de Bretton-Woods avait conféré à un organisme supra-national le rôle de gendarme. Chaque devise recevait, à l'origine, une partie avalisée par le Fonds, parité qui ne devait, en principe, être modifiée qu'avec l'approbation de ce dernier. Mais cette technique n'est pas la seule qui — en dehors du système classique de l'étalon-or — puisse permettre d'éviter des fluctuations excessives ou désordonnées.

On oublie volontiers aujourd'hui que, peu avant la guerre de 1939, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et un certain nombre d'autres pays européens étaient parvenus, sans créer d'institution intergouvernementale, à une stabilisation relative des taux. Ce succès avait été obtenu par la voie d'accords comportant coopération entre les autorités nationales et échange de concours mutuels. L'accord tripartite de septembre 1936 entre Londres, Paris et Washington, complété par des arrangements avec les autres places européennes, avait abouti, à la veille du conflit, à une situation dans laquelle la parité livre-dollar était pratiquement fixe et dans laquelle les principales devises avaient cessé de flotter les unes par rapport aux autres. Elles avaient cessé de flotter par la simple action d'un certain nombre de gouvernements résolus à parvenir de concert à ce résultat.

Aujourd'hui le retour au système de Bretton-Woods ne paraît pas probable. C'est un fait que les opinions publiques — avec beaucoup d'injustice — reprochent à ce système une rigidité excessive. Et il ne semble pas très réaliste d'essayer d'écrire une nouvelle version améliorée des accords de Bretton-Woods sur laquelle un consensus général puisse s'établir.

Tout dépend des États-Unis

Des chances plus sérieuses existent pour que soit remise en honneur la méthode visant à obtenir une plus grande stabilité par la voie de l'entente et de la concertation entre un nombre limité de pays. Les inconvénients de fluctuations excessives ou erratiques deviennent de plus en plus patents ; l'évolution des marchés des *changes au cours des dernières journées* accentue cette évidence. D'autre part, les organismes de coopération nécessaires à la mise en œuvre d'une telle méthode sont en place.

Dès maintenant le « serpent » fonctionne conformément à cette formule ; le retour du franc français, après un intermède de fluctuation, montre que, dans un tel régime, des dérogations temporaires sont toujours possibles. Les membres de l'O.C.D.E., de leur côté, pourraient fort bien, dès lors que doit entrer en vigueur entre eux un accord comportant des crédits réciproques, et compte tenu du fait que leurs banques centrales collaborent au sein de la Banque des règlements internationaux, décider de travailler ensemble à réduire les variations de taux entre leurs devises. L'objectif primordial devrait manifestement être de les réduire entre le dollar et les monnaies du « serpent ».

En d'autres termes, sans retour à une fixité statutaire des taux, on peut concevoir que le régime des monnaies flottantes soit géré dans le sens d'une réduction de l'instabilité, et dans le sens d'une extension de la stabilité à des zones de plus en plus larges.

Il faudrait toutefois que les Etats-Unis fussent disposés à mener avec la zone du « serpent », la zone sterling et le Japon une telle action concertée. Il faudrait qu'ils fussent disposés à échanger avec leurs partenaires des concours mutuels d'un montant suffisant. Il faudrait, surtout, qu'ils fussent prêts, grâce à une politique interne appropriée, à refaire du dollar une monnaie digne de ce nom.

Tout dépend, en définitive, de l'aptitude des Etats-Unis à sortir de l'inflation et à ne pas y retomber. S'ils n'y réussissent pas, l'inflation mondiale continuera ; la zone de moindre érosion monétaire constituée par le « serpent » devrait alors jouer le rôle d'un contrepoids salutaire. Si au contraire les Etats-Unis parvenaient à rétablir une suffisante stabilité du pouvoir d'achat du dollar, nous serions peut-être moins loin que nous ne le pensons d'un ordre monétaire international d'un type nouveau, dont le « serpent » pourrait former l'une des composantes.

(*) Ancien directeur général de la Banque des règlements internationaux.

AVANT LE COLLOQUE SUR LE REDÉPLOIEMENT INDUSTRIEL

L'administration va-t-elle continuer à encourager les pratiques anticoncurrentielles ?

UN colloque sur le redéploiement industriel doit avoir lieu au Palais des congrès à Paris les 27, 28 et 29 mai. Le principal organisateur est le ministère de l'industrie et de la recherche avec le concours, notamment, de la chambre de commerce et d'industrie de Paris. Dans le passé, la politique industrielle, qualifiée aujourd'hui de redéploiement, a souvent eu pour résultat, sinon pour prétexte, d'encourager les pratiques anticoncurrentielles de toute sorte et de provoquer des concentrations dont le bien-fondé est parfois contestable sur le seul plan de l'efficacité de la production, sans parler de l'intérêt du consommateur.

Continuera-t-il d'en être de même ? D'ici quelques semaines, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, sera amené à donner son avis sur le projet de réforme de la Commission technique des ententes qu'il a réclamé en juillet 1974. Ce projet est encore maintenu secret et l'on ne sait pas encore si le ministre penchera du côté de ceux qui sont hostiles à toute réforme de fond qui permettrait une meilleure connaissance des pratiques restrictives de la concurrence et une poursuite plus vigoureuse contre elles.

Aux Etats-Unis, une proposition de loi demandant un renforcement de la législation antitrust vient d'être déposé par deux sénateurs, l'un démocrate et l'autre républicain.

L'administration se mobilise. Pour restaurer les grands équilibres, marché de l'emploi, comptes extérieurs, stabilité des prix, elle veut engager avec vigueur un processus de redéploiement industriel. Les idées avancées sur ce plan traduisent *la continuité de la philosophie administrative* ; tout comme à l'occasion de la préparation du VI[e] Plan, le thème de la spécificité des petites et moyennes entreprises est agité, un rôle particulier doit être conféré aux entreprises publiques, et l'on fonde les plus grands espoirs sur la constitution et le renforcement de grandes entreprises nationales. On envisage encore l'adoption de plans sectoriels ; les industries de la machine-outil, des instruments de mesure, de l'électronique pourraient entre autres recevoir de nouveaux subsides publics sous réserve d'importantes opérations de concentration. Tout comme hier la politique des structures industrielles, désormais intitulée politique du redéploiement, repose sur des clichés et pétitions de principe quant à la performance des grandes entreprises, provoque des processus de concentration sur les marchés difficilement irréversibles, ignore les pratiques anticoncurrentielles, source d'inefficience, que les entreprises sont susceptibles d'adopter. Une fois encore, la réflexion est mal engagée car elle est fondée sur un diagnostic superficiel et lacunaire.

Le diagnostic est superficiel car il n'a *pas pour préalable* l'étude approfondie des structures optimales de production ; si l'on peut penser que certaines activités industrielles doivent faire l'objet d'un processus de concentration pour bénéficier des économies de dimension, encore convient-il de veiller à ce que la concentration sur les marchés n'aille pas au-delà de ce qui est strictement nécessaire pour assurer l'efficience de la production. Toute opération de concentration non justifiée par ces économies de dimension n'améliore pas le sort de la collectivité ; les récents travaux de l'INSEE sur notre système industriel montrent que les grandes entreprises ne sont pas nécessairement les plus performantes.

La puissance des monopoles

Le diagnostic est encore lacunaire car la question du comportement des entreprises sur les marchés n'est pas évoquée. Mais des études récentes ont montré que les entreprises des secteurs concentrés n'hésitent pas à exercer leur pouvoir de monopole au détriment des consommateurs ; la constatation illustre la vanité, voire la naïveté, de toute considération portant sur la possibilité d'établir un consensus entre ces entreprises et la collectivité.

A défaut d'une politique de concurrence effective, notre tissu industriel, désormais caractérisé par l'existence de grandes entreprises largement concentrées, s'avère incapable de répondre au défi qui lui est proposé : notre commerce extérieur n'est plus le reflet de notre compétitivité relative mais est de plus en plus déterminé par de multiples accords internationaux de répartition de marchés ; les collectivités publiques sont soumises à des exactions ; le niveau de l'emploi est affecté par l'attitude restrictive des entreprises dominantes ; les consommateurs enfin sont pénalisés.

Le redéploiement industriel national, c'est-à-dire le rétablissement durable de nos grands équilibres implique une politique active de concurrence. Elle devrait s'exercer sur l'ensemble des marchés pour lesquels une concurrence effective est structurellement possible, elle devrait également se traduire par la surveillance permanente et étroite des entreprises en situation de domination de marché.

Or jusqu'ici notre politique de concurrence a été mal orientée, peu cohérente, irréaliste et son système de pénalité n'a pas été adapté. L'application de notre politique de concurrence a par trop souvent eu pour support le lot des idées conventionnelles des technocrates ; ainsi la commission technique des ententes et des positions dominantes, chargée d'animer la politique de concurrence, a-t-elle fréquemment suggéré la constitution de positions dominantes, alors même qu'elle s'avérait incapable de contrôler efficacement de telles situations.

FRÉDÉRIC JENNY
et ANDRÉ-PAUL WEBER
professeurs d'économie à l'ESSEC

(Lire la suite page 12.)

FAITS ET TENDANCES

L'ADMINISTRATION VA-T-ELLE CONTINUER A ENCOURAGER LES PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES ?

(Suite de la page 7.)

De surcroît, l'action de l'administration a souvent été à l'encontre des préoccupations et interventions de la commission ; ainsi, tandis que cette dernière pouvait s'efforcer de faire respecter un niveau de concurrence effective sur les marchés, des administrations de tutelle incitaient impunément des entreprises à établir de multiples réseaux d'ententes et favorisaient l'émergence des monopoles ; sur un autre plan, fidèle à une curieuse tradition nationale qui l'empêche de coopérer avec la Commission européenne pour poursuivre des entreprises françaises, la Commission des ententes n'a jamais jugé opportun de se pencher sur les cartels internationaux auxquels participent de nombreuses entreprises nationales. Le chauvinisme de son attitude reflète l'aveuglement certain des décideurs publics, qui ne semblent toujours pas saisir que les politiques d'abaissement et l'élimination de barrières douanières ne contribueront à l'intérêt général que si elles ne sont pas entravées par un partage des marchés opéré par les entreprises au plan international comme cela, avec plus *ou moins de persistance*, se constate dans l'industrie sidérurgique mondiale, l'industrie des tuyaux, des équipements électriques, des pâtes à papier, des fils et fibres synthétiques, etc. Enfin, singulièrement, la Commission n'a jamais fait preuve d'une grande sévérité ; *l'étude de ses avis* révèle fâcheusement l'inefficacité de ses admonestations paternalistes. Faute de formation adaptée *les juges des tribunaux ordinaires* sont de leur côté mal armés pour appliquer une législation imprécise.

Un triple impératif

Au total, dans une perspective historique, l'observation de la politique publique laisse l'impression que l'on a conduit un combat d'arrière-garde et peu assuré pour faire respecter une situation de concurrence effective sur les marchés. Combat d'arrière-garde, car l'action de la commission technique des ententes ne paraît guère avoir été *soutenue par l'ensemble* des pouvoirs publics ; ce combat a été également peu assuré car la commission a mis beau*coup de temps* à *définir* sa pensée quant au mode de régulation souhaitable sur les marchés. Malheureusement, une politique de concurrence incertaine, timide, a toutes les chances d'être simultanément inefficace et arbitraire. Mais, au-delà de ces constatations, le temps est venu de définir les grandes lignes d'une politique de concurrence efficace : à cet égard, un triple impératif s'impose ; la politique doit être cohérente, des moyens suffisants doivent être consacrés à la réalisation des objectifs publics, des procédures efficaces permettant d'assurer le respect des options doivent être disponibles.

Au titre de la cohérence, il est urgent d'harmoniser les politiques des différents ministères. Dans cet esprit, il semblerait judicieux de soumettre les mouvements de concentration et tous les accords restrictifs à un système d'auto*risation préalable ; il appartiendrait* alors à la commission technique des ententes d'en apprécier le bien-fondé. En raison de la faible dimension relative du marché français et des contraintes techniques de production, il est inévitable que la concentration de l'offre de certains marchés soit élevée. Dans cette voie, outre l'action *a priori* précédemment mentionnée, il conviendrait que la commission et les pouvoirs publics précisent la notion de position dominante et le concept d'abus. Enfin, une collaboration étroite avec les services des Communautés européennes permettrait d'accroître sensiblement l'efficacité de notre dispositif.

Mais la mise en œuvre d'une politique cohérente et clairement définie nécessite de puissants moyens d'investigation permettant, d'une part, de procéder à un diagnostic économique satisfaisant des cas *étudiés* et autorisant, d'autre part, le suivi des affaires. Or, sur ces deux plans, les moyens alloués à la *commission ont été insuffisants*. La modicité des moyens d'investigation de la commission l'a, dans bien des cas, contrainte à des *examens trop rapides* et incomplets. Faute de temps, elle a éprouvé de grandes difficultés à saisir toutes les implications des cas d'entente qui lui étaient soumis.

Bon nombre des accords restrictifs dénoncés par la commission s'appuient en fait sur des réseaux d'entente beaucoup plus larges qui, faute d'être perçus par la commission, autorisent la permanence de certains accords. Ainsi, par exemple, doit-on s'interroger sur la possibilité qu'il y a de restaurer la concurrence successivement sur les marchés des tuyaux de fonte, d'acier, d'amiante-ciment, de chlorure de polyvinyle si on ne tient pas simultanément compte du fait que ce sont le plus souvent les mêmes entreprises qui fabriquent les *différents types de tuyaux. Les moyens* de la commission technique des ententes doivent également être développés afin qu'elle soit en mesure de surveiller le comportement des entreprises bénéficiant d'une situation de position dominante.

Des poursuites pénales

Quelle que soit l'extension des pouvoirs que l'on pourrait envisager de conférer à la commission technique des ententes, on ne saurait entretenir trop d'illusions sur le fait que l'on par*viendra à faire respecter les règles du* jeu sur les marchés sans, en même temps, exposer les responsables des entreprises qui persistent à enfreindre les lois sur la concurrence à des poursuites pénales. En l'absence de telles poursuites, l'expérience révèle, en effet, que les entreprises reviennent fréquemment à leurs pratiques restrictives. C'est ce qui explique que la commis*sion ait dû plusieurs fois revenir* à la charge dans les années récentes. Par ailleurs, l'exercice du contrôle des entreprises doit être étendu au corps social dans son ensemble. Deux problèmes doivent alors être évoqués ; l'un concerne la question des rapports entre la commission et les tribunaux de l'ordre judiciaire, l'autre relève de l'information et de la sensibilisation de la collectivité *au thème de la concurrence*.

Faute de formation adaptée, les juges sont incapables d'apprécier l'économie des ententes et d'en dégager les aspects négatifs ou positifs. L'imprécision des textes à appliquer rend leur tâche fort difficile et même dangereuse, car c'est à eux que revient, en dernier ressort, le pouvoir de distinguer les bonnes des mauvaises ententes et de définir l'abus de position dominante. Dans la pratique, ils sont contestés. Certes, le juge pourra se référer, se conformer aux avis de la commission technique des ententes, et le risque de confusion des pouvoirs est alors réel.

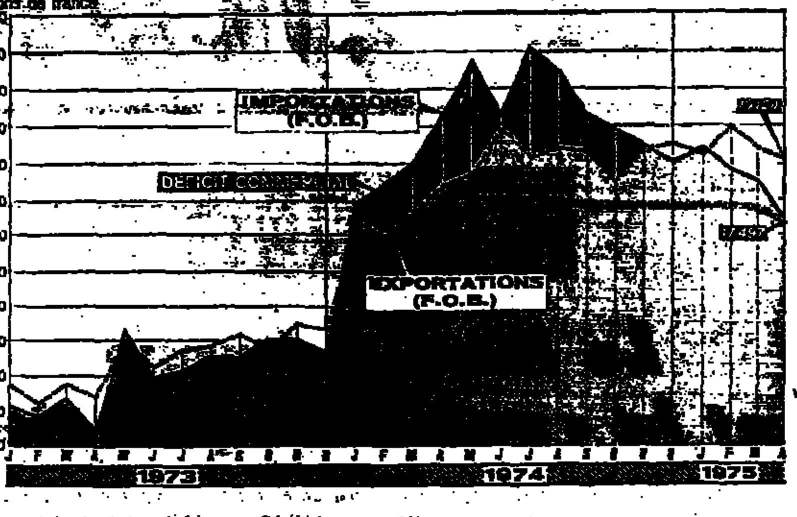
Dans de telles conditions, on peut estimer que l'action des tribunaux serait facilitée et la confusion des pouvoirs évitée si la loi définissait plus rigoureusement les pratiques interdites ou tolérées. Le second problème est celui qui a comparativement été le mieux *résolu. L'organisation de conférences* de presse à l'occasion de la publication des rapports de la commission depuis 1972 et l'habitude qui a été prise d'identifier les entreprises dans les avis constituent des pas importants en ce domaine. Il y aurait lieu d'intensifier les efforts en ce sens car on demeure frappé par la méconnaissance profonde du rôle et de l'œuvre de la commission dans de nombreuses administrations et milieux professionnels qui devraient, cependant, s'intéresser à son action.

La sensibilisation du public et des consommateurs aux problèmes de concurrence constitue un moyen efficace de pression sociale favorable à l'avènement d'un niveau plus satisfaisant de concurrence, comme on le voit, par exemple, *en Suède et en Allemagne*.

Au total, la politique de concurrence devrait constituer le pivot de la politique du redéploiement industriel ; le moment est venu d'y consacrer les moyens nécessaires. Des études appro*fondies sur le fonctionnement* des marchés doivent être engagées et les comportements anticoncurrentiels doivent être dénoncés. A défaut, on sacrifierait le bien-être de la collectivité au confort intellectuel et moral de quelques technocrates, et le programme de redéploiement industriel ne serait qu'une opération publicitaire sans lendemain.

FRÉDÉRIC JENNY
et ANDRÉ-PAUL WEBER

COMMERCE EXTÉRIEUR : consolidation de l'équilibre



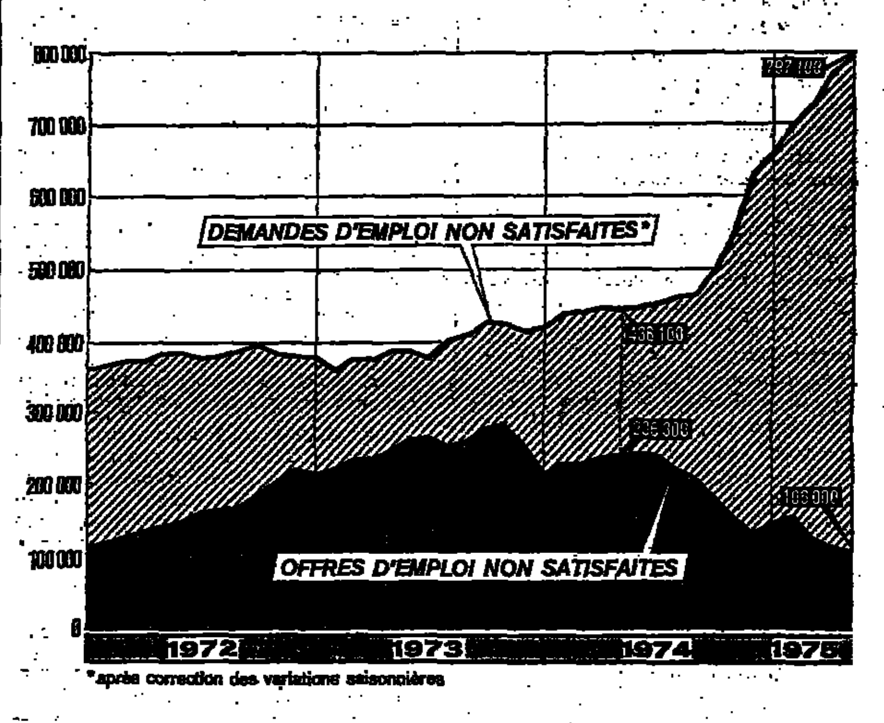
POUR les quatre premiers mois de l'année, la balance commerciale de la France est excédentaire de 1,7 milliard de francs. Les prévisions officielles tablent toujours sur le déficit de 7 milliards de francs en 1975. Mais déjà les experts officiels espèrent — sans le dire clairement — que le bilan commercial sera équilibré sur l'ensemble de l'année. On est loin en tout cas des 12 milliards de francs que prévoyait M. Fourcade à la fin de 1974.

Les importations accusent une chute provoquée par la cession économique. La France subit le contrecoup simultané des mesures prises par le gouvernement pour casser l'inflation et de la crise mondiale. Dans ce climat de dépression, les industriels investissent peu et la demande intérieure ne les incite guère à augmenter les cadences.

Les importations sont en baisse de 8,9 [...] par rapport à avril 1974. Au contraire, l[es] exportations, qui ne progressent plus ap[rès] plusieurs mois, sont en augmentation [de] 8 % par rapport au même mois de l'ann[ée] dernière.

De même est-il possible que les expo[r]tations de la France progressent à nouve[au] si l'Allemagne connaît au cours des pr[o]chains mois une reprise qui commence à manifester outre-Rhin.

EMPLOI : nouvelle et sérieuse dégradation de la situation en avril



* après correction des variations saisonnières

LA dégradation de la situation [de] l'emploi s'est poursuivie en av[ril]. Alors qu'à pareille époque on [ob]serve habituellement une diminution [du] nombre des demandes d'emploi n[on] satisfaites (en données brutes, c'e[st]-à-dire avant correction des variati[ons] saisonnières), c'est une augmentation [qui] a été constatée cette fois-ci en av[ril] pour la première fois depuis 1949. [Non] seulement les demandes ont légèrem[ent] augmenté (757 300 au lieu de 754 80[0] fin mars, soit un accroissement [de] 0,33 %), mais les offres ont dimi[nué] (105 700 au lieu de 109 000, soit une [ré]duction de 3,03 %).

En données corrigées des variati[ons] saisonnières, la détérioration est évid[em]ment encore plus significative : le n[om]bre des demandes d'emploi att[eint] 797 100 à fin avril, au lieu de 765 700 [fin] mars (+ 4,1 %) et de 438 100 il y a [un] an (+ 81,9 %). Quant au nombre [des] offres, il tombe à un niveau jugé [« in]*compressible* » par les services du [mi]nistère du travail : 106 000, au lieu [de] 110 700 fin mars (— 4,24 %) [et] 236 300 il y a un an (— 55,14 %).

Mais les offres non satisfaites ne [sont] pas à elles seules un baromètre su[ffi]samment significatif, d'autant qu['en] période de chômage les employ[eurs] auraient tendance à moins utiliser [les] services de l'Agence nationale [pour] l'emploi pour trouver de la m[ain]-d'œuvre. En revanche, les demandes [non] satisfaites constituent l'un des b[aro]mètres essentiels de la conjoncture. [La] situation demeure très préoccupant[e si] l'on tient compte de l'arrivée sur [le] marché du travail de centaines de [mil]liers de jeunes dès les prochains mo[is de] juillet et d'août. « *La société industr[ielle] française*, déclarait le 13 mai un po[rte]-parole du C.N.P.F., M. Jean Neidin[ger], *supportera difficilement l'augmenta[tion] considérable des demandes d'emploi [à] l'automne.* »

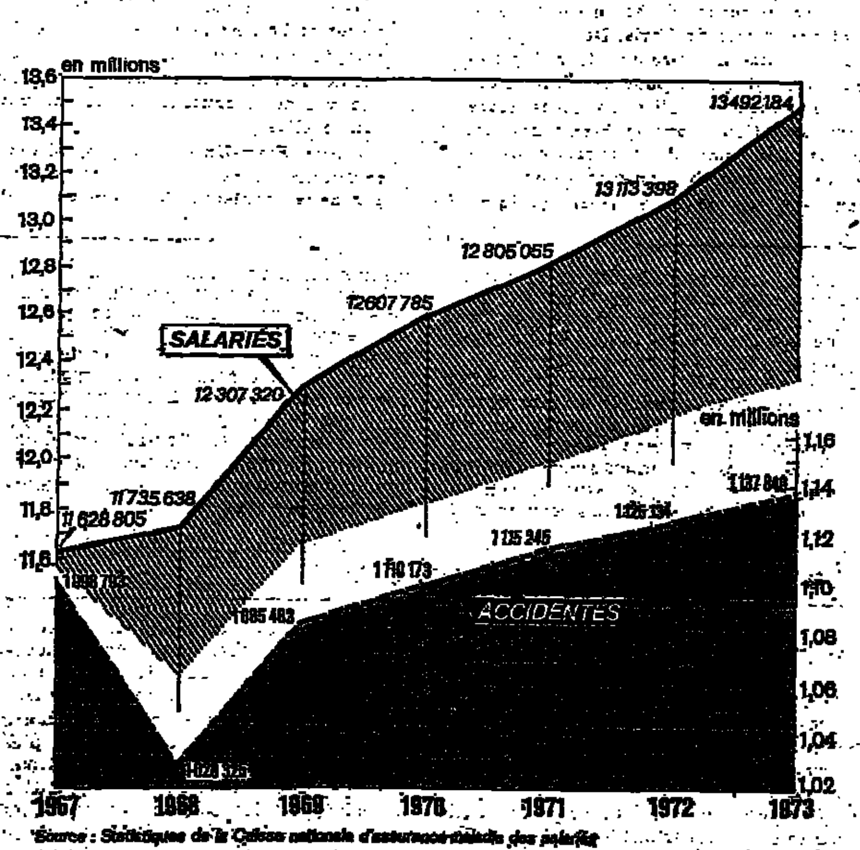
ACCIDENTS DU TRAVAIL : en diminution relative

AUGMENTATION en valeur absolue, diminution en valeur relative, tel est le bilan de sept années d'accidents du travail et du trajet (1967-1973) publié par la Caisse nationale d'assurance-maladie. En valeur absolue le nombre des accidents du travail, toujours trop important, est en augmentation et se traduit pour la collectivité par des dommages qu'expriment mal les statistiques. Sur le seul plan écono*mique on notera qu'en 1973, 29 millions* de journées de travail ont été perdues en raison des accidents, nombre à rapprocher des 3,9 millions de journées perdues pour faits de grève. Le nombre d'accidents du travail avec arrêt (1), s'établissait à 1 098 793 en 1967, a att[eint] 1 117 840 en 1973, soit une augmenta[tion] *de 3,55 %*, heureusement moins ra[pide] que celle du nombre des salariés ac[tifs]. Alors qu'en 1967 9,44 % des travaill[eurs] avaient été victimes d'un accident d[ans] l'année, le pourcentage est tomb[é à] 8,43 % en 1973.

L'évaluation par branches d'acti[vité] *est similaire. Dans certains cas* — b[âti]ment et travaux publics, chimie, caou[t]chouc, papier et carton, livre — il [s'est] même produit une baisse en valeur [ab]solue. Le taux de fréquence des a[cci]dents (nombre d'accidents avec a[rrêt] pour un million d'heures de travail) [est] en légère baisse, évolution qui est e[nre]gistrée depuis une vingtaine d'anné[es] : ce taux a été de 58 en 1952, 43 en 1[...], 41 de 1969 à 1972, et 40 en 1973. Ba[isse] également, pour la première fois de[puis] 1969, du taux de gravité des incapac[ités] temporaires.

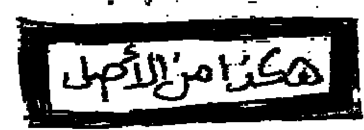
Quant au nombre des accidents [mor]tels, *il a notablement régressé* en 1[973] après une progression constante, en [va]leur absolue, depuis 1968. Les décès [in]tervenus lors d'accidents du travail s'[éta]blissent à 2 242 en 1973, au lieu de 2 [...] en 1972 (2 038 en 68), le bâtiment ét[ant] le secteur le plus touché. Ils repré[sen]tent ainsi 0,19 % de l'ensemble des a[cci]dents, soit environ le même pourcent[age] qu'en 1967. Les décès intervenus [lors] d'accidents de trajet se sont monté[s à] 1 629 en 1973, *contre* 1 322 en 1972.

L'influence respective des caisses d['as]surance-maladie, des syndicats et [des] employeurs dans la baisse relative [des] accidents n'est certes pas négligea[ble]. Mais ces interventions demeurent ins[uf]fisantes. D'où les initiatives prises [de] divers *côtés : le C.N.P.F. crée une dé[lé]gation à la sécurité (le Monde* du 9 [fé]vrier), la C.G.T. lance une campa[gne] contre les accidents du travail (*le Mon[de]* du 11 avril) et récemment le gouver[ne]ment a annoncé l'adoption de mesu[res] en faveur de la prévention.



Source : Statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés

(1) Comme l'a souligné la C.G.T. au co[urs] d'une conférence de presse, ces statistiq[ues] ne prennent pas en compte les accid[ents] dans la fonction publique, le secteur h[os]pitalier, les services communaux et a[gri]coles.



LE MONDE DES AFFAIRES

Quand l'université examine le capitalisme français

« Quelle est la situation du capitalisme français ? Il a réalisé ces dernières années le double exploit de moderniser rapidement ses structures et de faire une percée remarquée à l'étranger. Des obstacles nombreux ont certes jalonné son développement récent ; les événements de mai-juin 1968 et leurs prolongements, les nouvelles formes de luttes sociales, la crise de l'énergie, actuellement, ont perturbé son fonctionnement. Mais, dans l'ensemble, le capitalisme français a su dominer ses difficultés sans que pour autant ses fondements aient réellement été menacés. » C'est par un envoi de roses (que l'on devine rouges) que commence le livre de François Morin « la Structure financière du capitalisme français » (1). Mais les épines suivent...

De 1928 à 1955 l'industrie américaine était, en fait, dominée par huit groupes financiers. De nos jours, parmi les deux cents plus grandes sociétés industrielles, vingt-cinq seraient contrôlées par quatre groupes : Morgan, Mellon, Rockefeller, Hanna-Cleveland. Et plus de cinquante seraient soumises à l'influence de ces quatre groupes. Tout récemment, le Sénat américain a *fait* établir un rapport qui aboutit à la conclusion que huit institutions financières détiennent à elles seules le contrôle de la quasi-totalité des plus grandes sociétés des Etats-Unis. Partant de plusieurs ouvrages américains faisant ces constatations, François Morin a tenté, à travers une étude qui n'a jamais été accomplie encore, portant sur la structure et les transformations de la propriété du capital des deux cents plus grandes sociétés industrielles et des quarante premières banques françaises, d'établir une analyse des processus de contrôle et de pouvoir dans les grandes entreprises.

« *Le milieu industriel français se distingue du milieu industriel américain par deux caractéristiques au moins,* écrit François Morin. *On y constate une forte implantation des capitaux étrangers et une emprise non négligeable des capitaux à caractère public. Enfin, un nombre limité de sociétés, toutes en contrôle interne, aucun actionnaire ne détenant plus de 5 % du capital, peut être classé en contrôle technocratique.* » En délimitant ainsi quatre grandes catégories de contrôle (familial, technocratique, étatique et étranger), François Morin est parvenu, aux termes de ses classifications, à des conclusions qui n'étonnent guère.

D'abord un nombre important de grandes sociétés françaises sont sous contrôle familial. Sur les deux cents premières choisies dans le classement de la revue *Entreprise* par ordre de taille de leur capital, la moitié sont dans cette situation. Une partie non négligeable du total (56) se trouve sous contrôle étranger.

Si l'on examine ensuite les formes de contrôle, on s'aperçoit « *que les situations de contrôle majoritaire absolu (contrôle d'un seul actionnaire) sont les plus nombreuses* », avec quatre-vingt-sept cas sur deux cents. Trois causes expliquent ce phénomène. En premier lieu, c'est la forme de contrôle que choisit de préférence le capital étranger pour pénétrer en France. Sur les cinquante-six contrôles étrangers, quarante sociétés sont détenues majoritairement. C'est aussi le mode de contrôle que retient « le monopolisme étatique » : sur huit entreprises qu'il contrôle, sept sont dans cette situation. C'est enfin l'une des formes secondaires du contrôle familial puisque, sur cent sociétés sous cette forme, trente-six sont sous contrôle majoritaire absolu et quarante-trois sous contrôle minoritaire absolu.

Toutefois, l'évolution des structures du capitalisme familial montre que celui-ci est « plus menacé que menaçant », le nombre des sociétés dans lesquelles les familles n'exercent qu'une influence secondaire allant croissant. Le souci des familles de vendre la fraction du capital qu'elles détiennent au plus offrant, et leur faible capacité de négociation vis-à-vis du pouvoir étatique, font que les transferts ont lieu en faveur du capital étranger ou du contrôle « technocratique ».

Il reste néanmoins que la composition des conseils d'administration des principales sociétés françaises est encore le reflet d'un état de choses traditionnel, « *structure fermée et secrète dans laquelle, par exemple, les dirigeants non actionnaires n'ont pas droit à un siège* ».

La « fraction moderniste » des banques

Dans le domaine financier, François Morin met en évidence « *les alliances du monopolisme bancaire avec les entreprises sous contrôle technocratique, et les liaisons personnelles entre les technocrates du monopolisme bancaire et de la haute administration française* ». Ainsi sont évoquées les alliances du groupe de la Banque de Paris et des Pays-Bas avec le Crédit lyonnais et la Société générale, ainsi qu'avec l'Union des assurances de Paris. On voit écrit noir sur blanc ce que l'on sait, mais qu'on ne réalise pas toujours : « *En juin 1974 on pouvait dénombrer cinq inspecteurs des finances au conseil d'administration de Suez et six à la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas. Leurs fonctions étaient les suivantes. [...] Ainsi l'intégralité des fonctions de direction des deux compagnies a été, ou est actuellement, monopolisée par des technocrates, tous anciens inspecteurs des finances.* »

Sous quelle égide se sont réalisées les principales restructurations et transformations du capital des grandes entreprises qui ont eu lieu au cours des dernières années ? Pour François Morin, le « monopole industriel » a utilisé dans un premier temps à son profit « *l'appareil interventionniste de l'Etat* », puis il a été contraint, dans un second temps, de conclure une alliance « *avec la fraction moderniste du monopolisme bancaire* », car la politique industrielle de l'Etat, les plans d'aide à l'industrie (comme celui de la sidérurgie), la création de l'Institut de développement industriel et la politique de financement sur fonds publics (pour Fos notamment) n'ont pas suffi. A travers une présentation détaillée de l'évolution des structures bancaires depuis 1966, on découvre ainsi le rôle majeur que jouent les grands établissements financiers dans les opérations de restructuration sectorielles.

Faut-il s'en étonner ? Les banques ne devraient-elles pas participer à l'orientation et au développement du potentiel économique du pays ? Si elles ne le faisaient pas, qu'elles soient publiques ou privées, et quel que soit le régime politique en vigueur, n'y aurait-il pas, inversement, lieu de s'en inquiéter ? Ce qu'il serait intéressant de connaître, ce sont les critères qui sont ceux de leurs dirigeants au moment d'entrer en action. C'est précisément ce qui manque dans ce livre.

François Morin a raison de dire que l'approche qui consiste à présenter les opérations de concentration comme nécessairement guidées par un souci de rationalisation des techniques de gestion ou de production est insuffisante ; et de faire remarquer que le capital financier — contrairement au capital industriel, qui cherche simplement à conserver son autonomie fonctionnelle — est sans cesse en mouvement, parce qu'il cherche à s'adapter aux variations incessantes des taux de profits selon les secteurs. Mais est-ce suffisant ? A la lecture de ce livre, les motivations des propriétaires et des dirigeants de nos grandes entreprises nous échappent. Sans doute cela tient-il à la méthode employée : l'analyse de fiches et de statistiques. Il y manque une connaissance un tant soit peu vécue de ce dont il est question, et cela se ressent parfois dans des approximations. Ainsi lorsque l'auteur fait état de liens étroits entre la Compagnie générale d'électricité et le groupe Suez, il exagère : des relations existent, mais elles n'ont rien de déterminant. De même le rôle joué par le groupe Paribas dans la fusion entre B.S.N. et Gervais-Danone n'a pas été primordial...

L'université vit loin de l'entreprise. Indirectement, François Morin s'en plaint, lorsqu'il déplore les difficultés de rassembler des informations suffisantes et cohérentes sur les grandes sociétés françaises. Mais le vocabulaire « structuralo-idéologique » d'un jeune docteur ès sciences économiques, assistant à la faculté de Paris-Dauphine, ne facilite sans doute pas le dialogue. Parler de « monopoles » à propos des restes de la haute banque protestante, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne domine plus guère la situation, doit étonner les intéressés...

Voici un ouvrage qui fait pourtant progresser la recherche sur les entreprises françaises. Il est à souhaiter qu'il soit suivi par d'autres, peut-être moins doctrinaires. C'est, en tout cas, l'un des rares travaux de fond importants sur le capitalisme français publiés depuis la parution des livres de Pierre Bleton, en 1966 et 1969 (*le Capitalisme français* et *les Financiers*). Il faut dire que, pour bien comprendre les uns et les autres, il n'est pas inutile de se plonger aussi dans un autre opuscule qui vient de paraître (2) : *Introduction au capital de Karl Marx.*

JACQUELINE GRAPIN.

(1) François Morin, la Structure financière du capitalisme français, 320 p., 36 F.

(2) Gérard Maarek, Introduction au Capital de Karl Marx. Préface d'Edmond Malinvaud, Calmann-Lévy, 312 pages, 43 F.

LIVRES

« F... comme fraude fiscale »

de Christian de Brie et Pierre Charpentier

IL y a deux ans, deux professeurs de l'université de Reims publiaient un livre au titre provocant : *l'Inégalité par l'impôt* (1). Construit avec ordre et clarté, développant ses chapitres en plein maquis fiscal, tel un général ses compagnies sur le champ de bataille, l'ouvrage apprenait à beaucoup que l'évasion devant l'impôt n'est pas l'exception communément admise, mais au contraire la règle, au moins pour certains groupes sociaux.

Inversant le postulat républicain selon lequel les citoyens sont *« égaux devant la loi »*, il prouvait, textes à l'appui, que les groupes dominants de la société ont — en France comme ailleurs — bâti le code des impôts à leur avantage *et qu'ils continuent à le compléter* pour permettre à ceux qui possèdent beaucoup de payer peu. Déductions, exceptions, exonérations, abattements, décotes, franchises... atténuent à loisir la charge fiscale, pour qui sait les utiliser (ou a les moyens de rémunérer les conseils d'un expert en la matière). Tout cela le plus légalement du monde, bien entendu.

Des cas particuliers au manuel de l'évasion

Cette fois c'est une leçon de choses que nous livrent les mêmes auteurs. Avec *F... comme fraude fiscale* (2), Christian de Brie et Pierre Charpentier offrent au lecteur quatre cent quatre-vingts pages de détails souvent croustillants et six cents noms — dont beaucoup fort connus — qui sont autant d'illustrations des thèses défendues dans leur premier ouvrage. Tout n'est pas inédit, loin de là, dans ce livre, qui, puisant à diverses sources, publie des passages entiers d'enquêtes du *Monde* et du *Canard enchaîné*, ou de pleines pages de rapports parlementaires. Ce faisant, il met à la disposition du lecteur oublieux ou pressé une bonne cinquantaine d'histoires typiques de fraude, contées de A à Z, où les citations de presse ou de documents officiels viennent illustrer un scénario rappelé par le menu.

Comment M. Chaban-Delmas est parvenu pendant plusieurs années à ne pas payer d'impôt sur le revenu (une fois déduit son avoir fiscal), comment M. Chirac profite de déductions pour réparation de son château pour alléger le sien, comment l'affaire Dega a permis à la Rue de Rivoli — dont M. Giscard d'Estaing dirigeait à l'époque les services — de mettre la main sur les dossiers plus ou moins troubles de toute *une série d'hommes politiques* ou d'industriels, pourquoi tous ces documents (et d'autres encore) n'ont pas eu les mêmes suites judiciaires, quels concours — de l'expert au truand et même au gang — utilisent les bandes organisées pour donner à la fraude une dimension industrielle... autant d'histoires vraies qui permettent de comprendre les mécanismes souvent complexes de l'évasion fiscale.

Se fondant sur les notes confidentielles que le fisc adresse à ses agents pour les informer des dernières trouvailles des fraudeurs, les auteurs vont même jusqu'à dresser un véritable manuel de l'évasion sans risque, où sont répertoriées les principales des mille et une façons d'échapper à l'impôt : fermages symboliques, qui permettent d'abaisser le revenu imposable grâce à d'opportuns déficits fonciers ; opérations croisées avec *des filiales étrangères pour* gonfler les frais généraux, rémunérer des brevets fictifs, payer des publicités gonflées ; recours à des entreprises spécialisées dans la note de frais « bidon » ou la fausse facture ; camouflage de bénéfices occultes derrière des gains supposés au P.M.U. ; jeux subtils d'écritures entre sociétés mères et filiales ; achat et entretien de maisons de repos pour le personnel, où ne séjournent que la famille du P.-D. G. et quelques-uns de ses amis ; fausses qualifications de revenus pour bénéficier d'avantages réservés aux salariés ; comptes et opérations abusivement domiciliés à l'étranger pour échapper aux enquêtes du fisc ; manipulations — par le canal de *sociétés multinationales — des structures* de prix de revient, du coût des services ou des impôts remboursables, pour aboutir à l' « *optimisation fiscale* » de la comptabilité d'entreprise (patrons et conseillers de firmes complétant, de séminaire en colloque, la liste des stratagèmes les plus efficaces...).

Trois conclusions majeures

Si les auteurs multiplient à loisir les listes d' « habiletés » de ce genre, ce n'est pas tellement par goût de la dénonciation. Encore qu'ils éprouvent à l'évidence un malin plaisir à désigner *du doigt « les copains et les coquins »*. C'est avant tout pour affirmer avec l'insistance indispensable trois conclusions majeures :

1) *Si* la fraude artisanale est fréquente, l'évasion massive, celle qui se chiffre par milliards de francs lourds (50 au total, selon les auteurs, soit près du quart du budget de l'État), est le fait de circuits organisés, parfois de sociétés spécialisées, auxquels nombre de banques prêtent appui. Le coût des « correspondants » employés à cet effet nécessite au demeurant que ce genre d'affaire soit de grande ampleur et de rendement élevé.

2) Les « *industries de la fraude* », selon l'expression toujours actuelle de Jean Cosson (3), n'auraient pas pu naître et grandir sans un réseau multiple de complicités. Complaisance du législateur (lois souvent ambiguës, pénalités faibles au regard du profit escompté), lenteur de la justice (qui finit par sanctionner peu parce qu'elle hésite à frapper tard), arbitraire de l'administration, tantôt priée par l'exécutif de ne pas se montrer trop curieuse, tantôt poussée au rendement dans le « redressement » des déclarations ou des comptabilités. Avec le risque quotidien que cela comporte de passer à côté de très grosses fraudes par souci, prioritaire, de multiplier les rectifications de détail.

3) Comment expliquer une situation aussi peu satisfaisante ? Par l'appât de l'argent, bien sûr : on gagne souvent beaucoup plus par la fraude que par le travail ou le savoir-faire industriel. Les *établissements* financiers et les officines qui vivent dans leur orbite trouvent là matière à profit facile ou à trésorerie peu coûteuse. Mais comment comprendre l'attitude des pouvoirs publics, prompts à dénoncer la fraude et apparemment résolus à ce qu'elle cesse d'être un « *phénomène social* » (4), un « *sport national* » ?

Des explications politiques ?

Faute de réponse officielle claire, les auteurs avancent plusieurs types d'explications. Dans un nombre limité de cas — petites entreprises, régions *en sous-emploi*, — *le chantage* à la fermeture et au chômage qu'elle provoquerait peut dissuader le fisc d'obtenir complète réparation ; il ferme les yeux ou transige pour sauver l'emploi menacé des salariés. Pour le reste ? MM. de Brie et Charpentier suggèrent que le pouvoir a ses amis, et que le droit discrétionnaire de la Rue de Rivoli *de poursuivre* — ou non — en justice, d'interrompre une action entreprise ou, plus fréquemment, de fixer un niveau favorable ou rigoureux de transaction permet bien des arrangements avec les fraudeurs, solution profitable politiquement quand elle ne l'est pas financièrement (les caisses des partis de la majorité ont besoin d'être *remplies, notamment en période* électorale).

Faut-il aller plus loin et se demander si le fait de ne pas transformer les bureaux du *fisc* en *maisons* de verre dissimule des calculs politiques plus précis, fondés sur la possible divulgation, au moment opportun, de situations personnelles irrégulières au regard de la loi ? Le fait est que le sort différent réservé à tel ou tel contribuable connu, dont, le dossier avait été saisi au moment de l'affaire Dega, ne peut manquer d'apparaître troublant. Tout comme l'est l'apparition dans des affaires de fraudes répétées de noms cités à l'occasion de procès de polices parallèles ou de réseaux de « barbouzes ». La fraude pourrait servir à alimenter des « caisses noires », en partie gérées dans les « paradis fiscaux » étrangers, pour plus de sécurité.

Le lecteur non prévenu ne peut manquer de penser que le fisc devrait répondre aux accusations des deux auteurs, formulées de façon souvent précise. Ou, à tout le moins, contribuer à combler les lacunes de leur enquête. Faute de quoi il accréditerait lui-même les thèses suggérées par MM. de Brie et Charpentier. Pour eux, la cause semble déjà entendue. Et pour la Rue de Rivoli ?

GILBERT MATHIEU.

(1) Le Seuil.
(2) Éditions Alain Moreau, 39,50 F.
(3) Le Seuil.
(4) L'expression est de M. Giscard d'Estaing, en 1970.

L'Europe c'est fini

de José Fralon

Un pamphlet

L'EUROPE a besoin qu'on lui dise ses quatre vérités. Elle a trop souffert d'être bercée par le ronronnement des « croyants », aseptisée par des discours, noyée sous des rapports au ton neutre. José Fralon n'y va pas de main-morte. Tout tranquillement il dit : « L'Europe, c'est fini. » Un titre pour faire vendre son livre qui vient de sortir ? (1). La provocation est de plus en plus nécessaire pour se faire remarquer, à la devanture des libraires comme ailleurs, mais contrairement à ce qu'on aurait pu croire l'auteur ne se « dégonfle » pas. Il tient la distance près de 250 pages pour démontrer la première phrase de son ouvrage.

C'est un exercice passionnant. Il démantibule pièce par pièce l'édifice des Neuf. Après avoir fustigé dans son introduction « la grande supercherie » d'un marché qui n'a de commun que le nom, il présente chapitre après chapitre, avec beaucoup de verve, la face cachée, la face honteuse des choses de Bruxelles et alentour. Union douanière ? Certes, mais pourquoi le même paquet de mouchoirs coûtera-t-il deux fois moins cher en Belgique qu'en France, la même machine à laver deux fois moins cher à Rome qu'à Paris ? Il y a des raisons « normales » (modification des parités monétaires, différences des taux de T.V.A., tendances inflationnistes inégales, etc.), mais aussi des actions délibérées de producteurs et de distributeurs pour « se servir » du Marché commun afin d'augmenter inconsidérément leurs profits. Entorses à la libre concurrence, entraves techniques aux échanges, tout cela fleurit allègrement dans un marché décidément « peu commun », comme dirait M. Elgozy.

L'échec des tentatives d'union économique et monétaire est plus connu. Ses causes ? L'absence de volonté politique, le « laisser-faire », l'élargissement, le rôle des États-Unis, selon José Fralon, qui enchaîne avec les carences aussi manifestes sur le chapitre de l'énergie.

Poursuivant sur sa lancée, l'auteur, dans une deuxième partie, parle de « théâtre d'ombres et de ses acteurs ». [illegible] le mécanisme institutionnel. Dans la galerie des Neuf, sous chaque tableau, il épingle les intentions avouées ou dissimulées à l'égard de l'Europe et consacre une place de choix au « dixième « européen »... les États-Unis », citant une phrase trop peu relevée de M. François-Xavier Ortoli, président de la Commission : « Les dernières années ont marqué non seulement un recul de l'indépendance de l'Europe mais aussi de ses possibilités d'indépendance. » Traçant ensuite les portraits de chacun des membres de la Commission, il est surtout séduit par Claude Cheysson, parce qu'il a « dérangé les tranquilles habitudes de la bureaucratie bruxelloise », et mené à bien les difficiles négociations entre les Neuf et l'ensemble des pays africains. Sur la « grande mission des conseils des ministres », José Fralon a des phrases très dures. Il n'était pas sous la table, mais tout près grâce à son état de journaliste accrédité auprès des Communautés européennes. A ce poste d'observation, il a pu également suivre les manœuvres des « groupes de pression » campés aux portes des fonctionnaires bruxellois, pendant que les syndicats ou les consommateurs, eux, restaient plus ou moins hors du coup.

Face à cette Europe bien policée de Bruxelles, voici l'Europe sauvage des multinationales, qui « profitent du Marché commun mais... aussi de toutes (ses) entraves... », celles des inégalités, des immigrés. C'est enfin entre guillemets qu'il parle des deux « succès » du Marché commun : l'association avec l'Afrique et la politique agricole commune, prouvant que le développement de cette dernière s'est précisément fait au détriment du tiers-monde.

La vertu d'indignation

Cette volée de bois vert tous azimuts paraît être une manifestation de dépit amoureux. L'Europe qu'on nous a fabriquée ne correspond pas du tout à celle dont on rêvait. C'est celle des marchands, non des peuples, qui lui rendent, du coup, l'indifférence que les responsables leur portent. Bravo à José Fralon pour avoir dit que le roi européen est nu. La vertu d'indignation est tellement rare à propos de certaines institutions !

Cela dit, son pamphlet perd de sa force à n'être précisément qu'un pamphlet. Comme disent les Anglais : « Ne jetons pas l'enfant avec l'eau du bain. » Il est tout de même un peu simpliste de penser que le Marché commun n'a été organisé que pour faire croître et embellir le nouveau Léviathan multinational. Rappelons-nous que l'arrachement au « protectionnisme historique » de la France ne s'est pas fait sans larmes du côté des patrons : le pourfendeur de Marché commun aurait tout de même pu reconnaître — entre autres — qu'il avait aidé singulièrement les producteurs à sortir de leur gangue malthusienne nationale et de leur politique de « ligne Maginot ».

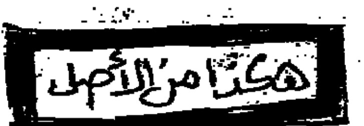
Ce qui n'a pas été finalement sans leur apporter quelque profit, c'est vrai. Et alors ? N'oublions pas que le taux de chômage a été généralement moins fort sur le continent qu'aux États-Unis et en Grande-Bretagne, et l'une des meilleures raisons que mettait en avant M. Heath pour convaincre ses concitoyens de l'intérêt d'un ralliement au Marché commun était celle de la participation à une zone de forte croissance.

Il y a suffisamment de terrains sur lesquels la C.E.E. est vulnérable pour qu'on ne lui cherche pas partout des difformités.

Si José Fralon enfin avait mis le quart de l'énergie dépensée pour la démolition à nous présenter son « modèle » d'Europe, peut-être aurait-il été plus convaincant. Mais il avait un poids sur le cœur. Il fallait qu'il s'en libère. Il y a réussi. Après tout, peut-on demander à un pamphlétaire de se transformer en bâtisseur ? Chacun son registre.

PIERRE DROUIN.

(1) Éditions Calmann-Lévy. Prix : 28 F.



RADIO-TÉLÉVISION

La Pentecôte à TF 1

L'ESPRIT SAINT SUR LES ONDES

Si l'émission télévisée sur Jésus au soir de Pâques avait pu troubler quelques chrétiens par un certain flou doctrinal ou par ses timidités historiques, au point que l'épiscopat ait cru devoir réagir, tel ne sera pas le cas de celle qui a été présentée par TF 1, le dimanche 18 mai, sur la Pentecôte. Celle-ci, il est vrai, ne comptait pratiquement que des chrétiens, des chrétiens chevronnés, occupant des postes de responsabilité dans les Eglises ou dans l'enseignement. Il y fut beaucoup question de l'avenir, mais, on peut le regretter, les principaux intéressés, c'est-à-dire les jeunes, étaient complètement absents de l'émission.

La Pentecôte, c'est la saisie par l'Esprit des apôtres qui marque le début de l'Eglise et de l'évangélisation, a indiqué le Père Liégé. La symbolique du feu, qui rappelle celle du Buisson ardent, est inédite, a souligné M. Jean Delumeau, professeur au Collège de France. Elle s'oppose à la tour de Babel, donc à la confusion et à la zizanie. Du même coup, les apôtres se trouvent remplis de courage et aptes à se faire comprendre de tous les hommes, quelle que soit leur langue. La foi trouve, de ce fait, sa dimension universelle.

« *Dieu m'est plus intime à moi-même que moi-même.* » En rappelant cette pensée de saint Augustin, M. Guitton, de l'Académie française, remarquait qu'à son sens notre époque expérimentait davantage que les précédentes l'intériorité de Dieu et que nous nous dirigions vers un règne de l'Esprit Saint, sorte de troisième âge de l'humanité, même si, pour les incroyants, l'Esprit prenait le nom de matière.

En décidant Vatican II, a rappelé M. Robert Masson, journaliste, Jean XXIII a permis au souffle de l'Esprit Saint de davantage pénétrer l'Eglise, c'est-à-dire, pour reprendre l'expression même de ce pape, d'aérer l'Eglise en ouvrant ses fenêtres.

Les participants ont été tout naturellement conduits à parler des mouvements pentecôtistes ou charismatiques, qui réuniraient de six millions à dix millions de chrétiens dans le monde. Quelles que soient les qualités de cette forme de christianisme en plein essor qui tend au renouvellement des Eglises elle n'est pas sans danger. Le Père Jean-Marie Le Guillou fait, pour sa part, quelques réserves sur une certaine « *exultation vague et mystique* », tandis que le Père Liégé se dit gêné dans la mesure où de semblables groupements pourraient donner l'impression qu'ils monopolisent l'Esprit Saint. Quant au pasteur Georges Appia, chargé des questions œcuméniques, il constate que les chrétiens charismatiques obtiennent des résultats surprenants tant dans la transmission de l'Evangile que dans la réconciliation entre générations.

La partie la plus intéressante de ce débat entre initiés fut sans doute lorsque fut abordée la question de l'incroyance. Pour la première fois au cours de l'histoire, a-t-on remarqué, on se trouve devant une quasi-impossibilité de transmettre la foi. On en est revenu aux premiers temps de l'Eglise, où les apôtres partaient en quelque sorte de zéro. En pire, pourrait-on même ajouter, car aujourd'hui l'Evangile a perdu sa vertu historique de nouveauté. L'Esprit Saint interpelle actuellement les chrétiens à travers l'incroyance, ainsi que le dit Paul VI. Il faut faire face à la dramatique insuffisance des Eglises, qui constitue un obstacle à l'évangélisation. Plus encore que les changements de structures en cours, la nécessité se fait sentir d'une autocritique et d'une conversion en profondeur des chrétiens. C'est par la base que les Eglises, encore incapables de se réunir, seront renouvelées.

HENRI FESQUET.

D'une chaîne à l'autre

RADIO-FRANCE RÉPOND AUX COMPOSITEURS

● Répondant aux récentes protestations du Syndicat national des auteurs et compositeurs (*le Monde* du 23 avril), Radio-France affirme, dans un communiqué, avoir « *accompli une tâche extrêmement importante en faveur de la musique française contemporaine* ».

Le bilan de Radio-France, pour les trois premiers mois d'existence, s'élevait à 676 diffusions de 541 œuvres de musique française actuelle dues à 162 compositeurs (pour France-Musique) et à 662 diffusions de 494 œuvres françaises récentes signées par 156 compositeurs (pour France-Culture). « *Trente-neuf auteurs vivants ont, par ailleurs, vu leurs œuvres exécutées par les ensembles permanents de Radio-France durant ces trois mois* », ajoute ce communiqué.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 19 MAI

— *Le Centre d'information civique* expose son point de vue à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Marcel Boiteux*, directeur général de l'E.D.F., participe à la première des deux émissions consacrées aux centrales nucléaires sur A 2, à 20 h. 35.

MARDI 20 MAI

— *M. Robert Lion*, délégué général de l'Union nationale des H.L.M., est l'invité d'Inter-femmes, à 11 h. 30.

— Retransmission du *débat sur le VIIe Plan au Conseil économique et social* sur TF 1, à 15 heures.

— *M. Jacques Attali*, économiste, est interviewé par Jacques Chancel sur France-Inter, à 17 heures.

— *Le Mouvement de la jeunesse communiste* exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *La lutte des femmes pour leur émancipation* est le thème d'un dialogue entre Me Gisèle Halimi et Christiane Gilles, secrétaire confédérale de la C.G.T., sur France-Culture, à 20 heures.

— *Pour ou contre les centrales nucléaires* aux « Dossiers de l'écran » sur A 2, à 20 h. 35.

L'anniversaire de l'élection du président de la République

LUNDI 19 MAI

— Un débat avec MM. Fabre, Duquin, Lecanuet, Mauroy, d'Ornano et Sanguinetti (Europe 1, 9 h. 20) ; un montage sonore (Radio-Monte-Carlo, 19 heures) ; une rétrospective des réformes entreprises (FR 3, 20 heures).

MARDI 20 MAI

Une interview de M. Valéry Giscard d'Estaing (R.T.L., 13 heures) et un reportage sur la vie à l'Elysée (TF 1, 20 h. 35).

JEUDI 22 MAI

Une « radioscopie » de M. Valéry Giscard d'Estaing par Jacques Chancel (A 2, 20 h. 35).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

VU

Joseph Calvinovitch S.

Passion et mort de Michel Servet est une dramatique de Claude Goretta qui représente la Suisse au concours Louis-Philippe Kammans, organisé par la communauté des télévisions francophones. Elle a succédé aux Bonnes Manières, de Pierre Manuel (R.T.B.), samedi sur FR 3.

Dans un décor blanc et vide, quelques personnages rigides se déplacent comme des pièces d'ivoire sur l'échiquier de l'histoire. D'un côté, Calvin, le pape de Genève ; de l'autre, Michel Servet, théologien de fortune (comme la plupart de ses contemporains humanistes), qui conteste le dogme de la Trinité.

Pourquoi Calvin fera-t-il brûler Servet à Genève, après avoir tenté de le livrer à l'inquisition ? (Celle-ci devra se contenter d'un autodafé.) Parce que Servet est un « hérétique » ? Parce que le dogme (de la Trinité ou un autre) ne peut être mis en cause, même par un homme de la Réforme ? Ou parce que Calvin, le « révolutionnaire », était devenu un homme de pouvoir, et que les révolutionnaires au pouvoir... (voir Staline) ?

Deux personnages en complet-veston et un chœur antique façon « Soit d'aujourd'hui, buvez Coca-Cola » tentent de remettre l'affrontement historique dans une perspective contemporaine. Au prix de quelques assimilations hasardeuses, car il y a quand même quelques différences entre la remise en cause des certitudes catholiques et la mise en place des plans quinquennaux en Union soviétique.

La clarté plastique de la mise en scène étant supérieure à celle du discours, il ne faut pas oublier, à notre tour, que l'émission de Goretta était destinée à la Suisse romande, aux petits-fils de Calvin. — M. E.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 19 MAI

● CHAINE I : TF 1

17 h. Dramatique : « Un souper chez Lauzun », d'A. Josset ; réal. G. Lacombe : avec J. Charon, J. Toja, F. Christophe.
La petite histoire de la cour de Louis XIV et les intrigues de la Montespan racontées en « flash-back » et sur le mode satirique par les invités de M. de Lauzun

18 h. 25 Concert : Orchestre national de Radio-France, dir. S. Celibidache.
Daphnis et Chloé, de Ravel.

19 h. 45 Feuilleton : Christine.

20 h. 35 Film : La caméra du lundi, cinéma pour rire : « le Zinzin d'Hollywood », de J. Lewis (1961), avec J. Lewis, B. Donlevy.
Une firme hollywoodienne engage un « mouchard » destiné à enquêter dans ses différents services. Le sort désigne un colleur d'affiches un peu « simplet » mais bien intentionné, dont les apparitions tournent chaque fois au désastre

22 h. 5 Entretien pour rire, d'A. Halimi ; avec R. Castel, M. Dax, J. Le Poulain et J.-M. Proslier.

● CHAINE II (couleur) : A 2

16 h. 50 Film : « la Deuxième mission de Michel Strogoff », de V. Tourjansky (1961), avec C. Jurgens, Capucine, P. Massimi, V. Inkijinoff, Cl. Titre.
Michel Strogoff est chargé par l'impératrice de Russie de veiller sur son neveu qui participe à une expédition militaire contre les Turcomans. Une belle espionne tente d'empêcher sa mission.

19 h. 45 Feuilleton : Une Suédoise à Paris.

20 h. 35 Documentaire : Les atomes nous veulent-ils du mal ?, de Jean Lallier et Monique Tosello.
Premier volet du débat sur l'atome. Le point de vue optimiste de M. Marcel Boiteux, directeur général de l'E.D.F., et de biologistes comme le professeur Pellerin. Suite le mardi 20 avec la version pessimiste de Claude Otzenberger (censurée depuis plus d'un an) et un débat aux « Dossiers de l'écran ».

21 h. 30 Série : Les grands détectives. « Nick Carter. » Scénario : J. Ferry et J. Nahum ; réal. T. Flaadt : avec R. Schoone, St. Moony.
Le roi des détectives américains accomplit une mission secrète que lui a confiée le président des Etats-Unis.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Flash.

19 h. 20 Courts métrages : Coulisses du parc zoologique de Paris, de J. Scandelari ; Bibliothèque modèle pour enfants, de C. Denis ; Les pierres, de J. Bacque et L. Berimont.

19 h. 40 Tribune libre : Le Centre d'information civique.

20 h. Rétrospective : Un an de réformes, de C. Lefèvre et J.-P. Boncamy.
Le bilan de l'action de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République.

20 h. 30 Prestige du cinéma : « Triple cross », de T. Young (1966) ; avec Ch. Plummer, R. Schneider, G. Froebe, Y. Brynner, H. Meyer.
Comment un cambrioleur britannique interné à Jersey se fit, pendant la deuxième guerre mondiale, espion au service de l'Allemagne puis agent double au profit de l'Angleterre

FRANCE-CULTURE

20 h., Curieux destins, par M. Ricaud : « les Demoiselles Ferning » (réalisation E. Frémy) ; 21 h. (S.), Douzième Festival international d'art contemporain de Royan : Orchestre London Sinfonietta, direction G. Amy (œuvres de Gilbert Amy, Franco Donatoni, Emmanuel Nunes, Martin Dalby, Philippe Manoury) ; 22 h. 30, Entretien avec le poète Edmond Jabès, par J. Guglielmi (1) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Katia Kabanova » (Janacek), avec O. Czarwanda, P. Lindroos, A. Varnay, W. Kmentt, A. Sgourda, Orchestre et chœurs de l'Opéra de Vienne, direction J. Kulka : « Chant funéraire » (Fauré), « Quelques chorals pour des fêtes populaires » (Ch. Koechlin) ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques : « Concerto pour cuivres, timbales, percussions et cordes » (J. Rivier), « Jerome-Bosch Symphonie » (S. Nigg) ; 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MARDI 20 MAI

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Christine.

20 h. 35 Spécial TF 1 : Elysée portes ouvertes, visages d'un président, par Th. de Scitivaux et D. Reznikoff.
Le président de la République au travail et en famille

21 h. 50 Jeu : Le blanc et le noir.

22 h. 35 Emission littéraire : Pleine page, prod. A. Bourin et P. Sipriot.
Avec André Chamson (pour « la Reconquête »), Maurice Toesca (pour « le Libraire amoureux ») et J.-H. Lartigue (pour « Mémoires sans mémoire »).

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Une Suédoise à Paris.

20 h. 35 Les dossiers de l'écran.
Documentaire : Portraits de l'univers ; Les atomes nous veulent-ils du bien ? de J. Lallier et M. Tosello : réalisation Cl. Otzenberger.
En prévision de la pénurie de pétrole, les autorités responsables, voulant maintenir le taux de croissance auquel les Occidentaux sont habitués, ont décidé de recourir à l'énergie nucléaire. Seule celle-ci ne connaît pas de limites quantitatives : son exploitation est économiquement rentable. Mais à quel prix pour l'humanité ?
Vers 22 h. 35, débat : Pour ou contre les centrales nucléaires, animé par A. Jérôme.
Avec MM. Marcel Boiteux, directeur général de l'E.D.F., André Giraud, délégué général au Commissariat à l'énergie atomique, et Marcel Froissard, professeur de physique corpusculaire au Collège de France

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope.

19 h. 40 Tribune libre : Le mouvement de la jeunesse communiste.

20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.

20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « la Brigade du diable », d'A. V. Mc Laglen (1968) ; avec W. Holden, Ch. Robertson, V. Edwards, M. Rennie.
Pendant la deuxième guerre mondiale, un officier américain transforme, dans un camp du Montana, un ramassis de voyous ivrognes et indiscipliné en commando d'élite pour la campagne d'Italie

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, émission de R. Pillaudin, enregistrée en public : « la Lutte des femmes pour leur émancipation », avec Gisèle Halimi et Christiane Gilles ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon : Ivo Malec ; 22 h. 30, Entretien avec Edmond Jabès ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), A l'occasion du Mai de Bordeaux, France-Musique reçoit au château de Roquetaillade. Avec M. de Pondeau, chant ; M. Lefèbre, violon ; R. Bex, violoncelle ; F. Perret, piano ; M. Pruvot, flûte : « Chansons Madécasses » (Ravel), « Trio à cordes, opus 8 » (Haydn), « Duo avec lunettes obligées » (Beethoven) ; 21 h., Orchestre de chambre du conservatoire de Sofia. Direct. I. Anguelov. Avec R. Petkova, piano ; E. Kazakova, violon ; D. Dimitrov, basse : « Concerto en mi bémol majeur, K 449 » (Mozart), « Air de Alego » (Rachmaninov), « Die beiden Grenadieren-Jemand » (Schumann), « Sonate, poème de chambre » (Tekeliev) ; 22 h. 35 (S.), Concours international de guitare ; 22 h. 35, Portrait de la musique moderne ; 24 h (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

DÉFENSE

« L'ARMÉE, C'EST ENCORE CE QU'IL Y A DE PLUS SAIN DANS LA NATION » affirme le général Bigeard

Prenant la parole devant le congrès de la Fédération nationale des sous-officiers de réserve réuni à Metz, le 18 mai, le général Marcel Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense, évoquant les incidents de Draguignan, de Nancy et de Verdun, a notamment déclaré : « *On a fait beaucoup de bruit pour rien, car, à 95 % la jeunesse française est saine. Ce sont les contestataires qui sont à l'origine de tout cela, mais ils ne représentent qu'une minorité. On a l'impression que l'on baisse pavillon devant eux. En fait, il faut se battre dans un style démocratique. Nous sommes dans un pays de liberté. Si on arrêtait ces gens-là — ce qui serait vite fait — après on en ferait des héros.* »

Selon le secrétaire d'Etat les contestataires « *savent s'infiltrer et trouver le terrain favorable pour amener les gens avec eux. Ils ont bien senti que nos jeunes appelés n'étaient pas assez payés. Ils ont joué là-dessus. Et si demain on ne revalorise pas la condition militaire, ils joueront avec les sous-officiers, qui n'ont pas une solde assez importante* ».

« *L'armée*, a ajouté le général Bigeard, *quoi qu'on en dise, c'est encore ce qu'il y a de plus sain dans la nation. Elle reste une grande famille. Elle représente le rempart de la liberté. Un pays comme la France se défend et il faut y croire. On a tous besoin de se serrer les coudes.* »

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 mai 1975 :

UN DECRET

● Portant approbation du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de Trappes-Ouest (Yvelines).

DES ARRETES

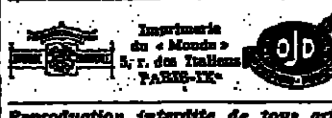
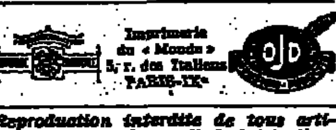
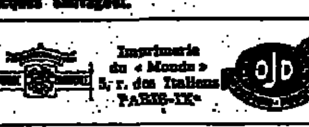
● Relatif au contrôle au point fixe du niveau sonore des véhicules automobiles ;

● Fixant les conditions techniques auxquelles sont subordonnées les autorisations de déversements, écoulements, jets et dépôts, accordées en application du décret n° 73-218 du 23 février 1973 portant application des articles 2 et 6 (1°) de la loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution.

Concours

● *A la préfecture de la Sarthe*, un concours sur titres est ouvert pour le recrutement d'un médecin à temps plein du service de protection maternelle et infantile. Renseignements et inscriptions (avant le 20 juin) à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale, cité administrative, 34, rue de Chanzy, Le Mans.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

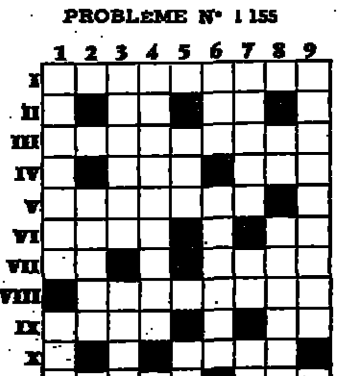




Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 155



HORIZONTALEMENT

I. Blessent toujours la pudeur lorsqu'ils s'y attaquent. — II. Vieil acquiescement. Diffamateur difficile à inquiéter. — III. Erreurs légères. — IV. Se font en tricotant ; D'un auxiliaire. — V. Ne permettent des périples que très limités. — VI. Epilogue toujours douloureux d'une folie (fût-elle petite !) ; Symbole chimique. — VII. Sur la Bresle ; Ce n'est pas une petite tenue. — VIII. Une qui s'y entend pour remettre les gens à leur place. — IX. Etait compétente en bien des domaines ; Préposition. — X. Professeur de Grec. — XI. On donne du mal à digérer certaines choses ; Ses adeptes entendaient des voix.

VERTICALEMENT

1. Autant en profiter au plus vite ! ; En Crète. — 2. Fuient la solitude quand ils sont tenaillés par la faim. — 3. Sur la tête de Mayol ; Réduit de volume. — 4. Feras du bruit. — 5. Point d'orientation ; Canton de France. — 6. Façon de commencer ; Grands, ils ont souvent de petites causes pour origine. — 7. Piliers. Murmure en courant ; Conjonction. — 8. Dupe ; Occupées ou plus seules. — 9. Allaient et venaient à Rome.

Solution du problème n° 1 154

HORIZONTALEMENT

I. Merlan (cf « lieu ») ; On. — II. Aveugles. — III. Rêver. — IV. Ire ; Avant. — V. Lier. — VI. Assurance. — VII. Tarin ; Tt. — VIII. Lit ; Sas. — IX. Transport. — X. Rois ; Ai. — XI. Est ; Effet.

VERTICALEMENT

1. Mari ; Atre. — 2. Everest ; Ros. — 3. Rêve ; Salait. — 4. Lue ; Purina. — 5. Agra ; Rits (rites). — 6. NL ; Vlan ! ; Paf. — 7. Etain ; Soif. — 8. Os ; Nectar. — 9. Etretat.

GUY BROUTY.

P.T.T.

● *Satolas au téléphone.* — Les mille deux cents lignes de téléphone affectées au nouvel aéroport international de Lyon-Satolas sont toutes en service. Mais il arrive qu'elles ne soient pas encore toutes connues et que certains bureaux ne répondent pas encore. La chambre de commerce de Lyon, qui diffuse, au mois de juin prochain, un annuaire intérieur, conseille aux usagers de s'adresser pour tous renseignements au box central d'information : 71-96-05.

MÉTÉOROLOGIE

[Les services de la météorologie nationale étant en grève, nous ne sommes pas en mesure de publier les prévisions entre le lundi 19 mai à 6 heure et le mardi 20 mai à 24 heures.]

Après des inondations dans le Pas-de-Calais

HUIT COMMUNES SONT DÉCLARÉES SINISTRÉES

Les inondations consécutives aux violents orages qui se sont abattus au cours de la nuit du 16 au 17 mai dans la région de Saint-Omer (Pas-de-Calais) ont causé de très importants dégâts. Le chiffre de 20 millions de francs avancé sera certainement dépassé, car il ne tient pas compte des dégâts causés aux cultures.

Cinq cents maisons ont été envahies par les eaux qui, en se retirant, ont laissé derrière elles une couche de 20 centimètres de boue. A Heuringhem, un homme est mort d'une crise cardiaque pendant l'orage. A Wizernes, à 5 kilomètres au sud de Saint-Omer, les écoles ont été fermées et deux cent cinquante salariés d'une entreprise de confection mis en chômage technique. Trois cent quarante porcs ont péri dans une ferme.

Huit communes ont été déclarées sinistrées par le préfet du Pas-de-Calais, et les maires de ces localités ont demandé l'octroi de crédits d'urgence au ministère de l'intérieur et au conseil général sans attendre la mise en œuvre de la procédure des grandes calamités publiques.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Forza del destino.
Comédie - Française, 20 h. 30 : M. Le Trouhadec saisi par la débauche.

Les salles municipales

Le Nouveau Carré, 21 h. : Ballet J. Russillo ; Jazz et blues (New Farmers).

Les autres salles

A. C. T. - Alliance française, 10 h. : le Médecin malgré lui ; 14 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin.
Atelier, 21 h. : Tutti Frutti.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Andromaque.
Cartoucherie de Vincennes. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Los Palos, par la Cuadra de Séville (festival de Nancy) ; Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Théâtre de la Cité internationale. — La Galerie, 21 h. : Gouverneurs de la rosée.
Théâtre d'Edgar, 19 h. : la Station Champbaudet ; 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.
Théâtre Rive-Gauche, 21 h. 15 : l'Intervention.

Les théâtres de banlieue

Villiers-le-Bel, M.J.C. (salle Marcel-Pagnol, Puits-la-Molière), 21 h. : Wozzeck.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Madame Anémone ; 20 h. 30 : Les autres c'est moi, mais moi c'est qui ? ; 21 h. 30 : Offen flash bach ; 23 h. : D'où qu' t'en es, gars ?
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Philippe Val et Patrick Font ; 22 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac.
Café de la Gare, 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Nocturne ; 21 h. : Y'a pas de quoi se les mordre ; 22 h. 30 : Couvre-jeux ; 22 h. 30 : Andro-Tango.
Fanal, 21 h. : Monsieur Barnett ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Jean Bois ; 22 h. 15 : Pierre et Marc Jolivet.
Sélénite, 22 h. : 5 Festlers Boys.

Lundi 19 mai

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'O[illegible].
Olympia, 21 h. 30 : Amalia Rodrigues.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 21 h. 15 : Q... nu !
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : Jean Sablon.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : le Cabot de la République.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèse et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Parsifions.

La danse

Voir Nouveau Carré.
Palace, 20 h. 30 : White Dreams.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Ya, ya, mon général ! de J. Lewis ; 18 h. 30, Jeux dangereux d'E. Lubitsch ; 20 h. 30, Planqué malgré lui, de J. Ford ; 22 h. : Allez coucher ailleurs, d'H. Hawks.

Les exclusivités

L'ABATTOIR HUMAIN (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., v.o.) Saint-Michel, 5e (326-79-17).
L'AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont - Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), les Nation, 12e (343-04-67).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALOISE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES AMAZONES (Fr.-It.) (*) : Les Nation, 12e (343-04-67), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Max-Linder, 9e (770-40-04), Maine - Rive - Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) (**) : Dragon, 6e (548-54-74), Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Balzac, 8e (359-52-70).
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) à 14 h., 16 h et 18 h.
BELLADONNA (Jap., v.o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE BOUGNOUL (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LA BRIGADE (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47).
CELEBRATION AT BIG SUR (A., v.o.) : Action - République, 11e (805-51-13), Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LE CŒUR ET L'ESPRIT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Plaza, 8e (073-74-55) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34).
DIALOGUE D'EXILES (Chili, v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h. 10 à 20 h. 40.
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 20 h. et 22 h.
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 15 h., 18 h. et 21 h.
DUPONT LAJOIE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Mazéville, 9e (770-72-87).
FOUS DE VIVRE (Angl., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
LE GRAND DELIRE (Fr.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA GUERRE DES HOMMES (Chili, v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HISTOIRE DE WAHARI (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
L'HOMME AUX NERFS D'ACIER (Fr.-It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Royal-Passy, 16e (527-41-16).
LES JOURS GRIS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 16 h., 18 h., 20 h.
LILY AIME-MOI (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Balzac, 8e (359-52-70), Mazéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86).
MISTER BROWN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MITHRILA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h., 17 h et 20 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; V.F. : les Templiers, 3e (272-94-56).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sauf dim.).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Publicis - Saint - Germain, 6e (222-72-80), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), P.L.M.-Saint - Jacques, 14e (589-68-42), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
LA ROUTE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; V.F. : les Templiers, 3e (272-94-56).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suède, v.f.) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
SECTION SPECIALE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Danton, 6e (326-08-18), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Mayfair, 16e (525-27-06).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43).
SKEZAG (A., v.o.) (**) : Le Marais, 4e (278-47-86) de 16 h. à 20 h. 30.
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
SOLDAT DUROC, ÇA VA ETRE TA FETE (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
THE LAST AMERICAN HERO (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42), Boîte-à-Films, 17e (754-51-50).
LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) Ermitage, 8e (359-15-71), Murat, 16e (288-99-75), Athéna, 12e (343-07-48), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
UN ANGE PASSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h.
UN DIVORCE HEUREUX (Fr.) Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Biarritz, 8e (359-42-23), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE VENT DE LA VIOLENCE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Capri, (508-11-69), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Lux - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o. angl.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : Impérial, 2e (742-52-52), Gaumont-Convention, (828-42-27), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13).
VIVRE A BONNEUIL (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les films nouveaux

VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AU PARADIS, film français de François Dupont-Midy, avec Charles Denner : Caméo, 9e (770-20-89) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29).
LA TRAQUE, film de Serge-R. Leroy, avec Mimsy Farmer : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE CHEVAL DE FER, film français de Pierre William Glenn : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h. ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; Les Images, 18e (522-47-94).
LEPKE LE CAID, film américain de Menahem Golan, avec Tony Curtis, v.f. : Telstar, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Rex, 2e (236-83-93) ; v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08).
UN HOMME VOIT ROUGE, film anglais de C. Wrede, avec Sean Connery, v.o. : Cluny (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Trois-Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) : Napoléon, 17e (380-41-46).
FILMS D'AVANT-GARDE AMERICAINS, de James Broughton et Bruce Baillie, v.o. : Olympic, 14e (783-67-42).
LE JARDIN QUI BASCULE, film français de Guy Gilles, avec Delphine Seyrig : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
LES ORDRES, film québécois de Michel Brault : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
TRAVAIL OCCASIONNEL D'UNE ESCLAVE, film allemand d'Alexander Kluge ; v.o. : Olympic-Entrepôt (783-67-42).

Les grandes reprises

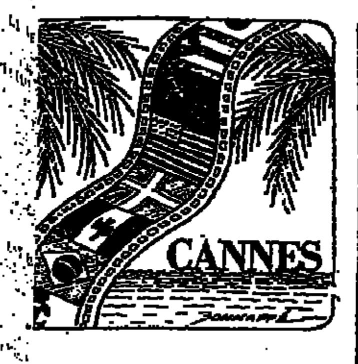
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
CABARET (A., v.o.) : Panthéon, (033-15-04).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio République, 11e (805-51-97).
EASY RIDER (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA FILLE DE LA 5e AVENUE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
M - LE MAUDIT (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar. soir).
REMPARTS D'ARGILE (Fr.-Alg.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
TRAMP, TRAMP, TRAMP (A.) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00).
L'ULTIME RANDONNEE (A., v.o.) : République - Cinéma, 10e (2[illegible]-54-06).

Les festivals

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Saint-[illegible], 6e (633-43-71) : les Communiants.
WOODY ALLEN (v.o.) : Studio [illegible]gos, 5e (033-26-42) : Bananas.
SALAH ABOU SEIF : UN GRAND CINEASTE EGYPTIEN (v.o.) : Seine (325-95-99) : la Sangsue.
FRED ASTAIRE-GINGER ROGERS [illegible]-24-81) : Swing Time.
ARTHUR PENN (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Miracle en Alabama.
KEN RUSSEL (v.o.) : Acacias, (754-97-83), 13 h. : The yellow submarine ; 15 h. : Jimi Hendrix ; 17 h. : Music Lovers ; 19 h. 30 : Love ; 22 h. : Mahler.
DINO RISI (v.o.) : Boîte à films, (754-51-50), 14 h. : les Complices ; 16 h. : le Sexe fou ; 18 h : Une poule, un train... et quelques monstres ; 20 h. : le Fanfaron ; 22 h. : la Marche sur Rome (v. inédit).
DIX ANS DE CINEMA AMERICAIN (v. o.) : Olympic, 14e (783-67-42) : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe, sans jamais oser le demander.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) : l'Inconnu du Nord-Express.
ORSON WELLES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Citizen Kane.

ARTS ET SPECTACLES

...estivals



...e citoyen Baldi

... Il a quarante-cinq ans ; est ...tif de l'Emilie comme Bel...chio et Bertolucci. Depuis huit ..., il a trouvé le bonheur au...s de « la Femme mariée » ... Jean-Luc Godard, une cer...ne Macha Gagarine, grande, ...elte, blonde, aujourd'hui ...lette du cinéma italien et ...erprète de son dernier film, ...Le dernier jour d'école avant ... vacances de Noël », sous son ...m de comédienne, Macha ...ril. Il a déjà trois longs mé...ges à son actif. Il a également ...oduit un film de Jean-Marie ...raub, « Chronique d'Ana-Mag...lena Bach », et deux films ... Pier Paolo Pasolini. Il s'est ...atiquement ruiné avec « les ...atre nuits d'un rêveur » de ...obert Bresson. Il se veut en ...arge du système assez pesant ... l'industrie italienne.

Son dernier film a été tourné ...n - 65 millions de lires environ. ... dixième du coût du film ...s frères Taviani, « Allonsan...n ». Et qui plus est, il a été ...urné en 16 millimètres couleur ...ec du son synchrone, rareté ...ns la péninsule. Baldi a choisi ... faire revivre une époque peu ...nnue, celle de la république ...ciale de Mussolini, en 1943-44, ...rès la défection du maréchal ...adoglio et de l'armée italienne, ...assant en bloc du côté des ...lliés. Tableau cruel d'un fas...isme en place, primaire, sau...age, qui, selon le metteur en ...cène, trouve un écho dans les ...néthodes de l'actuelle minorité ...asciste en Italie, insignifiante ...olitiquement, mais capable du ...re terrorisme. Le film a été ...oduit en coopérative et distri...ué par une autre coopérative, ...uova Communicazione (gérée ...ar des socialistes et des com...unistes). Une troisième coopé...tive, l'ARCEI (association ré...éative culturelle italienne), ...est chargée de la diffusion. ...Le dernier jour d'école », avec ...es moyens dérisoires de finan...ement, est aujourd'hui, en ce ...entième anniversaire de la ...bération du fascisme, le plus ...rand succès du cinéma italien, ...ec le film des frères Taviani ... « Il Sospetto » de Francisco ...aselli, qui faillit être sélec...onné pour Cannes, deux films ...dteux entièrement financés ...ar l'Etat.

Gian-Vittorio Baldi fut révélé ... 1962 au festival de Tours ...our son admirable court mé...age « la Maison des veuves » ...ème, en couleurs et son direct, ...r la misère et la solitude du ...oisième âge.

Au pays de Retz

Un groupe de musique folk irlandais, les Planxty, a ouvert, le 18 mai, le Festival du pays de Retz, organisé à Pornic, en Loire-Atlantique. Au programme, arrêté pour 1975, on relève encore un stage d'animation et d'expression dirigé par Philippe Avron et Claude Evrard (18 au 21 juin), une « rencontre du jeune cinéma » professionnel et amateur (28-30 juin), un récital de chansons de Lionel Rocheman (5 juillet), la venue d'une troupe régionale, le Théâtre du Galion, et une animation de rue piétonnière (du 6 au 13 juillet), enfin, deux concerts de l'Orchestre philarmonique des Pays de la Loire à l'abbatiale de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (9 juillet) et du Trio Nordman à la chapelle de Prigny (13 août).

Ce Festival est organisé sous l'égide de la municipalité et sous la présidence du Dr J.-F. Dubois. Il a son siège à l'hôtel de ville de Pornic (44210). (Tél. : 82-00-23.)

■ La représentation que la troupe ...ranienne Mardow devait donner ...endredi soir à Nancy a été annu...ée à la suite d'une manifestation ...e la Ligue communiste révolution...naire et de l'Union des étudiants ...raniens, qui considèrent, dans un ...ract, la présence de ce groupe ...omme « une insulte au peuple ...ranien ».

A CANNES

Du rire au désespoir

Ce fut d'abord le week-end des acteurs : Vittorio Gassman et Dustin Hoffman ont triomphé, chacun de leur côté, dans deux films remarquables. Les voilà l'un et l'autre favoris pour le *prix d'interprétation masculine*. Mais ce fut également le week-end de John Schlesinger, auteur très attendu *The Day of the Locust*.

C'est dans les situations pénibles, voire choquantes, que Dino Risi a toujours trouvé le ressort de son comique. Faire d'un aveugle le personnage central d'une comédie était pourtant un pari risqué. Dans *Parfum de femme* Risi n'a pas craint cette audace et, grâce à son brio, a gagné la partie.

Ancien officier de cavalerie, Fausto a perdu la vue (et une main) à la suite d'un accident survenu pendant des manœuvres. Hautain et sarcastique, doué d'une formidable énergie, d'un cynisme à toute épreuve et d'un odorat exacerbé par son infirmité, il traverse maintenant la vie en dissimulant son amertume sous une agressivité diabolique et en reniflant à vingt pas les filles faciles que réclament ses fringales sexuelles. Escorté de son ordonnance, un garçon naïf à qui, lui, l'aveugle, ouvre les yeux, Fausto se rend de Turin à Naples, où l'attend une tâche mystérieuse. Nous devinons vite qu'il s'agit d'un rendez-vous avec la mort. Mais le lion n'était qu'un fanfaron : *« Je suis le onze de pique, une carte qui n'existe pas »*, avoue-t-il lui-même. Et, après avoir renoncé au suicide prévu, il est contraint d'accepter l'amour d'une jeune fille que, par orgueil, il avait jusque-là feint d'ignorer. « Happy-end » dont la tristesse et la cruauté donnent au film sa véritable dimension.

Un humour grinçant, des personnages puisés dans le meilleur folklore italien, des mots cinglants comme des gifles, des situations d'une cocasserie irrésistible, et puis, soudain, la cassure, le rire figé, la bouffonnerie (mais en était-ce une ?) qui vire au drame, l'émotion qui serre la gorge. Au-delà de ses gags et de ses digressions farfelues, *Parfum de femme* apparaît comme une comédie de caractère au sens le plus classique du terme. Depuis longtemps déjà Dino Risi contribue à sauver de la médiocrité et de la vulgarité le cinéma comique italien. Avec ce film, il a sans doute réalisé son chef-d'œuvre. Il serait très étonnant que Risi (et Gassman, son prodigieux complice) ne figure pas au palmarès.

Ancien chanteur, danseur et chorégraphe, Bob Fosse est venu à la mise en scène cinématographique avec *Sweet Charity*. Son second film, *Cabaret*, connut un grand succès international. Présenté samedi à Cannes, *Lenny* est un triomphe aux Etats-Unis.

Typiquement américain dans son contexte et ses détails, ce film raconte l'histoire authentique de Lenny Bruce, artiste de music-hall qui fit scandale dans les années 50 en s'attaquant au puritanisme et aux tabous de son pays. Le récit que Bob Fosse organise avec un sens du rythme et une rigueur exceptionnels prend la forme d'un document reconstitué (en blanc et noir) où se trouvent étroitement mêlés les épisodes de la vie sentimentale de Lenny (son amour fou pour une stripteaseuse — la ravissante Valérie Perrine — qui deviendra sa femme avant de sombrer dans la toxicomanie) et ceux de sa vie professionnelle (débuts difficiles, succès contrecarré par les policiers et les juges, déchéance due à des procès innombrables et à la drogue, mort tragique).

***

Ce que Bob Fosse et Dustin Hoffman (d'une vérité bouleversante dans le rôle de Lenny) font admirablement comprendre, c'est à la fois la force de caractère de cet « amuseur », à qui sa sincérité interdisait toute compromission, et le processus intellectuel qui aboutissait aux textes insultants ou corrosifs qu'il lançait à la tête des spectateurs. Pour Lenny, ce n'étaient jamais les mots qui étaient obscènes, c'était l'hypocrisie qui interdisait l'usage de ces mots. Avec quinze ans d'avance, il annonçait le vaste mouvement de contestation qui allait arracher l'Amérique à sa bonne conscience. Ce pitre agressif qui disait : *« Je n'ai pas de numéro scénique. Je suis simplement Lenny Bruce qui vous parle »* était, à sa manière, un militant et un prophète.

La réussite de Bob Fosse est d'avoir décrit dans le style le plus réaliste l'homme que fut Lenny Bruce et les divers aspects de son insolite carrière. Tout en prenant suffisamment de recul pour conférer à son sujet une valeur exemplaire.

Autant le film de Bob Fosse est modeste d'apparence, autant celui de John Schlesinger, *The Day of the Locust*, se veut fracassant et spectaculaire. Mais, dans l'un et dans l'autre, c'est la même angoisse et le même désespoir.

A l'origine, un roman de Nathanael West, livre féroce, pamphlet impitoyable sur les mœurs d'Hollywood avant la dernière guerre. Hollywood, Babel de toutes les ambitions, Babylone de toutes les misères matérielles et morales, microcosme monstrueusement hypertrophié du fameux « rêve américain ». Hollywood, Olympe de carton-pâte et ville-cauchemar.

C'est ce contraste entre le mythe et la réalité que décrit Schlesinger dans son film. C'est la fêlure, la lézarde qui courait sous la façade étoilée de ce monde hollywoodien dont la vocation était de fabriquer du plaisir et des simulacres de bonheur. C'est la formidable poussée d'espoirs déçus, d'amertumes, de folies en tout genre, qui sourdement le minait. *« Nous sommes sur une ligne de tremblement de terre »*, fait remarquer quelqu'un au début du film. Et l'Apocalypse, en effet, se déchaîne, sous la forme non d'un séisme, mais d'une terrifiante crise d'hystérie collective.

Autour d'une petite figurante, stupide et maniérée, parfois bonne fille, garce le plus souvent, et qu'obsède l'envie de devenir une star ou de rencontrer *« un homme riche et cruellement beau »*, gravitent de nombreux personnages : un garçon talentueux, déçu dans ses amours et son travail ; un vieux cabot réduit à faire le clown pour vendre des produits d'entretien ; un brave bougre, ébloui par la figurante et qui, de déceptions en humiliations, va littéralement devenir fou ; bien d'autre encore... Le récit grouille d'une faune hétéroclite. Les intrigues s'entrecroisent, les morceaux de bravoure se succèdent. Certains sont étonnants, d'autres paraissent gratuits. C'est le défaut majeur de ce film que cette escalade continuelle dans la violence, l'outrance et la démence. A force de vouloir nous en mettre p'ein la vue, Schlesinger exagère. Sa mise en scène, puissante et ingénieuse dans les scènes réussies, devient procédé, boursouflure. Sous le tumulte du spectacle, on ne sait plus très bien ce que veut dire et démontrer l'auteur. On sort de *The Day of the Locust* la tête en feu, hébété comme un boxeur saoulé de coups : insidieusement, Hollywood a pris sa revanche.

JEAN DE BARONCELLI.

Théâtre

« LES LONGS CHAPEAUX »

Sur l'un des côtés de la chapelle du village se trouve d'habitude un modeste verger. Huit ou dix arbres à fruits, un peu d'herbe bosselée.

C'est là, qu'un dimanche après-midi d'août la vieille demoiselle, cousine du curé, qui est assez gentille pour garnir de dahlias les vases blancs et dorés de l'autel et allumer les cierges avant le service, organise une petite fête destinée à arrondir la maigre récolte des quêtes.

On peut acheter des sucres d'orge, pêcher avec une épingle anglaise fixée au bout d'une ficelle des cornets-surprise, gagner à la loterie un lapin le plus souvent beige orangé.

Les citadins en vacances aiment bien ces petites kermesses de la paroisse, pour leur innocence et parce que les arbres donnent de l'ombre. Ils pensent toutefois qu'il y manque quelque chose par exemple un modeste spectacle.

Afin d'égayer cet été les vergers des chapelles, le Jeune Théâtre national a préparé ce spectacle d'après un livret d'André de Baecque. C'est un pastiche de western, jeune et sans méchanceté. Il y a de la musique, des mots amusants, et même des pas de danse. On encouragera surtout le shérif, un grand culpabilisé, et les deux dames du saloon, presque sexuelles.

Lors d'une conférence qu'il prononça le 25 mars 1904 à la Société de la libre esthétique, André Gide remarquait déjà : « Un critique littéraire sérieux ne lit pas, ne présente pas les livres d'une médiocrité équivalente à celle des pièces auxquelles nos critiques dramatiques croient devoir consacrer *une ou plusieurs colonnes.* » — M. C.

★ Petit Odéon, 21 h. 30.

LE P.C.F. ET LA PORNOGRAPHIE

M. Jacques Chambaz, membre du bureau politique du parti communiste, a attaqué la politique du gouvernement à l'égard du cinéma au cours d'une conférence de presse tenue samedi soir à Cannes, à laquelle assistait notamment M. Jack Ralite, député, rapporteur du budget du cinéma à l'Assemblée nationale.

M. Chambaz a dénoncé la standardisation de la production cinématographique et télévisuelle ainsi que la vague actuelle de pornographie et de violence.

« *Le grand capital*, a-t-il déclaré à ce propos, nourrit une décomposition morale dont il sait à l'occasion faire argent, quitte à l'utiliser pour en appeler à un ordre moral réactionnaire (...). La pornographie, c'est le trottoir du grand capital. » M. Chambaz a rappelé les positions *du P.C.F. sur la crise qui frappe les* activités culturelles, comme l'ensemble de la vie sociale.

Cinéma

« Travail occasionnel d'une esclave »

d'Alexander Kluge

Révélé en France par *Anita G* et *Artistes sous le chapiteau : perplexes* (respectivement Lion d'argent et Lion d'or aux festivals de Venise 1966 et 1968), Alexander Kluge, jeune cinéaste d'Allemagne de l'Ouest, fut souvent comparé — pour son style — à Jean-Luc Godard. Il est vrai que celui-ci exerçait alors une forte influence intellectuelle sur la « nouvelle vague » allemande.

Dans *Travail occasionnel d'une esclave*, tourné en 1973, Kluge s'est débarrassé des références à l'esthétique provocante de Godard. Il est resté fidèle à sa manière de « constater » une histoire par une suite de scènes objectives. Ce film en noir et blanc ressemble à un reportage pour la télévision. Mais la réalité sociale dont il offre une approche n'est pas dirigée dans un sens démonstratif par des entretiens ou un commentaire d'auteur. Kluge ne présente que des faits, des observations inspirées d'une réalité. Il laisse s'exercer librement l'imagination des spectateurs.

Les spectateurs sont donc priés de regarder vivre Roswitha Bronski (Alexandra Kluge, sœur du réalisateur, *qui fut l'interprète d'Anita G)*, une jeune femme de Francfort, mariée et mère de trois enfants. D'abord, Roswitha travaille pour entretenir son mari, chimiste enfermé dans ses études, et pour assurer l'organisation et le bonheur de sa famille. Elle pratique des avortements clandestins avec une amie, Sylvia (la caméra en montre un d'une manière proprement clinique).

Lorsque Roswitha, qui a été dénoncée par une « collègue », doit cesser ses activités, après en avoir supprimé les preuves, Bronski travaille alors pour toute la famille : il accepte un poste dans le laboratoire d'une grande usine. Roswitha veut alors échapper à la situation de « femme au foyer » en se lançant dans l'action politique avec son amie Sylvia. Elle se retrouve seule et son mari est renvoyé, à cause d'elle, de l'usine. Pour finir, Roswitha se remet à travailler tout en militant à sa manière : dans une baraque, à la porte de l'usine, elle vend des saucisses enveloppées dans des tracts.

Travail occasionnel d'une esclave est un film sur la condition individuelle d'une femme bien définie dans une société bien précise : celle de la République fédérale d'Allemagne, aux structures provinciales et petites-bourgeoises. Mais certaines indications générales : les rapports avec le mari phallocrate, le problème de l'avortement, la sexualité et la famille, le militantisme sauvage, font que tout spectateur, toute spectatrice d'Europe occidentale, ne peuvent recevoir ce film passivement. Ils doivent l'adapter à leurs propres expériences, à leurs propres réflexions. Ils participent ainsi au combat individualiste de Roswitha, tel que l'exprime, avec une force idéalisée, Alexandra Kluge, qui a d'ailleurs apporté au scénario, au personnage, les « produits de son imagination ».

C'est très passionnant parce que, à partir de situations paradoxales, naît une conscience très nette du rôle historique que pourrait jouer la femme émancipée, à la fois dans la vie privée et dans la vie publique.

JACQUES SICLIER.

★ L'Entrepôt (v.o.).

Musique

ROSSINI-RONCONI : MÊME COMBAT ?

(Suite de la première page.)

La malheureuse Rosine est séquestrée par un immonde capitaliste du début du siècle dans un placard à balais voltigeant dans les cintres, et si elle parle trop, Bartholo lui cloue le bec d'une bande de sparadrap ; d'ailleurs, cette pensionnaire, robe noire, souliers à talon, longs cheveux, est évidemment une « sale gosse », qui chante les poings fermés comme une boxeuse ou le doigt tambourinant la tempe.

Basile est, plus classiquement, un curé crasseux qui descend du ciel dans un fauteuil de bébé, toujours en train de manger « la bonne soupe » avec deux louches, avant d'être expédié chez lui sur un catafalque à roulettes. Almaviva apparaît en petit marquis, puis en garde civil ivre armé d'un redoutable pétoire, en séminariste confessant et bénissant dans le confessionnal qui ne le quitte pas, enfin en habit de marié dans le pinceau d'un projecteur de music-hall.

Beaucoup de placards, de lits, de « coins-toilette » se promenant entre ciel et terre, et même une grosse caisse qui descend juste pour s'offrir au coup de Basile. Pour le reste, presque une représentation « classique », n'était le sadisme du barbon qui tire Rosine par les cheveux ou la tient en laisse par le pied.

On ne niera nullement que cette « réinterprétation » amuse, mais d'où vient que le spectacle, dans son ensemble, paraisse long et parfois ennuyeux ? De ce que, probablement, son style en saccades s'adapte mal à celui de Rossini, et c'est la seconde manière de considérer cette réalisation. L'art de Ronconi joue ici de la blague à froid, de la traduction inattendue d'épisodes archi-connus, gags secs qui font mouche, mais retombent instantanément et pétrifient l'action. La gestuelle même, gênée par les machineries incessantes, son comique un peu raide de marionnettes, qui n'a pas la verve vivante de la *commedia dell'arte*, a quelque peine à suivre cette musique qui galope, ce *crescendo* incessant (Rossini = *Il Signor Crescendo*) qui doit nous rouler dans un flot irrésistible et nous laisser pantelants, hors de nous, incapables de réfléchir.

Le côté maigriot et sec, quasi brechtien *(Mahagonny)* de Ronconi laisse échapper ce courant torrentueux de la musique, malgré de bons moments, tandis que Strehler, Ponnelle ou Lavelli sont avant tout branchés sur le pouls même de la musique, *la révèlent, la prolongent*, l'exaltent au-delà d'elle-même.

Ronconi, Rossini, même combat ? Pas sûr. Rossini se moque de la société et même de la critique de la société, dont il ne raille les travers que pour s'amuser (et en profiter). D'ailleurs, sur cette société « liée par des rapports d'intérêt ou érotiques », qu'est-ce que Ronconi nous apprend de plus que Rossini ?

A la décharge du metteur en scène, on doit rappeler que *le Barbier de Séville* est une œuvre difficile à monter, car, pour obtenir ce *crescendo* qui grise les spectateurs, il faut que les chanteurs atteignent à un point extrême de perfection et de naturel. Or, si la jeune troupe réunie par le Théâtre musical d'Angers est de très bonne qualité vocale, elle n'accède pas cependant à la plus haute virtuosité, comme en témoignent beaucoup de vocalises bousculées ou savonnées, et la difficulté des chanteurs à suivre le tempo endiablé de Diego Masson, nécessaire pour obtenir ce *« rythmo irrésistible où chacun semble avoir perdu la tête »*, comme dit Henri de Curzon. L'orchestre lui-même semble parfois trop léger et un peu dépassé.

On n'en reconnaîtra pas moins les mérites de John Walker (Almaviva ténorisant d'une agréable couleur), Cynthia Buchan (Rosine au mezzo satiné et pleine d'abattage), Knut Skram (Figaro bien en voix et plein d'entrain), Luis Masson (étonnamment à l'aise dans ce Bartholo inattendu), Noël Mangin (Basile mou et gargantuesque à la voix d'encre) et Sonia Nighogossian (Berta au timbre ravissant). Inutile de dire que les décors et costumes de Gae Aulenti sont partie intégrante de la vision effrénée et réjouissante de Ronconi que tout le monde voudra connaître.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Tous les soirs (sauf le 26 mai) jusqu'au 11 juin, Odéon, 20 h. 30. Avec deux troupes différentes en alternance.

CARNET

Décès

— M. Henri Mercier,
Vincent, Catherine, Véronique,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Colette MERCIER-NAST,
le 16 mai.

La cérémonie religieuse sera célébrée à Paris le mardi 20 mai à 16 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité aux Baux-de-Provence.

Selon son désir, aucune fleur, mais aider les Villages d'enfants S.O.S. (62, rue de Rome, Paris).

17, avenue du Maréchal-Lyautey, 75016 Paris.

— Suzanne Mury,
Francis et Chantal,
font part de leur douleur et invitent aux obsèques de
Gilbert MURY,
militant révolutionnaire marxiste-léniniste, qui auront lieu le mercredi 21 mai à 14 h. 30, au columbarium du Père-Lachaise. Entrée : métro Gambetta.

— L'Association des amitiés franco-albanaises (21, rue Dautancourt, 75017 Paris) a le regret et la douleur d'annoncer la disparition de son secrétaire général
Gilbert MURY,
décédé le 18 mai 1975.

Ami intransigeant et de longue date de la République populaire d'Albanie, il avait tout mis en œuvre pour créer et animer notre association.

Les obsèques auront lieu mercredi 21 mai à 14 h. 30, au columbarium du Père-Lachaise.

(Lire page 5 la biographie de Gilbert Mury.)

— Mme Mathis, leur belle-mère et mère,
Leurs enfants Albert S.J., Jacques, Marie-Thérèse, Geneviève, Anne, Michel, François,
Et leurs familles, Poulet-Mathis, Hiss, Marchal, Kourchid, Petitot, Chavelet, Daguzan,
Leurs petits-enfants et tous ceux à qui ils étaient chers,
ont la douleur de faire part du décès de
Pierre et Marie POULET-MATHIS,
survenu accidentellement le 16 mai 1975.

Les obsèques auront lieu mardi 20 mai à 14 h. 30, en l'église Notre-Dame de Besançon, où l'on se réunira.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

28, rue de la Préfecture,
25-Besançon.

Communications diverses

— Le bureau de l'Institut de syndicats d'experts comptables et comptables agréés (8, rue Desgenettes, 75007 Paris), élu récemment, est présidé par M. René Dubuisson ; les présidents adjoints sont MM. Claude Datin, Georges Lequen, Jean-Paul Mohr et André Sender ; le secrétaire général : M. François Noulin.

— Pour le trente-cinquième anniversaire des combats de 1940 et le cinquante-septième anniversaire de la deuxième victoire de la Marne, les anciens combattants du 71e R.I.A. organisent des cérémonies à la mémoire de leurs camarades tombés sur les champs de bataille du Soissonnais, en 1918 et en 1940. Samedi 7 juin à 18 h. 30, cérémonies de la flamme sous l'Arc de triomphe ; dimanche 8 juin à 10 h. 45, messe à Acy, et à 12 h. 15, cérémonie au monument du 71e R.I.A.

Renseignements : M. Place, 51, boulevard Murat, 75016 Paris.

Visites et conférences

MARDI 20 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., au centre de la façade, Mme Bachelier : « Les salons de l'Hôtel de Ville ». — 15 h., 10, rue Rameau, Mme Carcy : « Versailles III : de l'ancien bailliage et les geôles à l'exposition de l'histoire du vieux papier ». — 15 h., 11, rue Affre, Mme Détrez : « Les églises de La Chapelle : Saint-Bernard et Saint-Denis ». 15 h., métro Pont-Marie, Mme Legregeois : « Au Marais : des réalisations nouvelles : maisons d'étudiants ». — 15 h., carrefour de la Croix-Rouge, rue du Cherche-Midi, Mme Pennec : « La rue du Cherche-Midi ». — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., 6, place des Vosges : « La place des Vosges et ses alentours » (Mme Hager). — 15 h. 30, métro Cité : « Saint-Julien-le-Pauvre et son curieux environnement » (M. de La Roche). — 14 h., métro Richelieu-Drouot (sous l'horloge) : « Le journal « le Monde » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFERENCES. — 15 h., Claridge, 74, avenue des Champs-Elysées, prince Paul Mourousy : « Louis II de Bavière ». — 20 h. 30, Maison Argentine, 83, rue Henri-Martin, professeur Schwarz : « Le symbole dans la science : les codex et l'astrologie, les quipus et la mathématique, les momies et la médecine ». — 20 h. 45, relais du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, MM. P. Refoulé, M. Carrez, P. Cheniu, P. Vignaux : « L'exégèse en question ».

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

S. 1. - Objets d'art et d'ameublement des XVIIIe et XIXe siècles. MM. Dillée. Me Ader, Picard, Tajan.
S. 7. - Extrême-Orient. M. Moreau-Gobard. Mme Schulmann. Mme R. et Cl. Boisgirard.
S. 10. - Vente à 21 h. Tableaux abstraits. S.C.P. Loudmer, Poulain.
S. 14 - Tablx. Mob. Me le Blanc.

VENTE

S. 5. - Bx meubles. Me Pescheteau.

La région parisienne

Ces quartiers qui veulent rester « province »

LES Parisiens s'accordent aujourd'hui sur la nécessité de mettre fin à l'hécatombe des vieux immeubles de Paris lorsqu'ils sont solides et salubres. Ils souhaitent aussi conserver les quelques quartiers de la capitale à l'allure encore provinciale. Les déclarations du président de la République et du gouvernement vont dans leur sens.

Malheureusement, l'habitude aidant, des projets anciens ressortent des cartons et semblent aller à l'encontre des souhaits des habitants et des pouvoirs publics. Entre autres exemples, les projets de disparition d'espaces verts qui émeuvent des habitants du 10e et du 15e arrondissements de la capitale.



Rue d'Alleray

TROP D'OMBRE POUR LES LILAS

L'EXPROPRIATION de l'ensemble des immeubles et terrains situés du 23 au 29 rue d'Alleray (quinzième arrondissement) est demandée par l'administration. Cette décision a été prise pour permettre l'extension du bureau de poste central de l'arrondissement, et pour installer un centre de tri automatique.

Selon les autorités, l'expropriation se justifie, car « *les constructions le long du front de Seine amèneront un nouvel accroissement du trafic postal, tant de la part des particuliers que des entreprises industrielles ou commerciales qui s'y installeront* ».

En décidant d'agrandir le bureau central du quinzième arrondissement, les P.T.T. ont ressorti de leur dossier un vieux projet qui, d'après les déclarations à l'Association de défense *Alleray-La Quintinie* (1), avait été abandonné par M. Jacques Marette, député U.D.R., alors qu'il était ministre des P.T.T. Sur les 4 000 mètres carrés libérés par l'expropriation (hameau d'Alleray, villa Hersent, un immeuble 29, rue d'Alleray et une aire de jeu pour enfants de la résidence Alleray-La Quintinie), les postes envisagent d'édifier une importante construction de 31 mètres de hauteur sur trois étages de sous-sol et comportant 9 870 mètres carrés. Coût de l'opération : environ 44 millions de francs.

La première conséquence d'une telle opération serait la disparition d'un des derniers témoignages du vieux quinzième. Le hameau d'Alleray et la villa Hersent rassemblent seize pavillons d'un à deux étages avec jardins. Une « mini Cité fleurie » présentant une série de petits espaces verts totalisant 1 000 à 1 200 mètres carrés avec pelouse, fleurs, arbustes et grands arbres. Des lilas à deux pas du béton.

La volonté de garder un îlot de verdure et un ensoleillement pour les appartements des immeubles de la résidence d'Alleray - La Quintinie n'est pas le seul but de l'action engagée par l'Association de défense. Celle-ci s'étonne aussi que les P.T.T. aient adressé à des particuliers des lettres signalant l'existence du projet, et qu'en même temps l'administration ait autorisé jusqu'en 1974 des opérations immobilières dans le hameau d'Alleray et la villa Hersent. Trois médecins, qui en 1971, 1973 et 1974 se sont installés villa Hersent sans aucune objection, sont aujourd'hui menacés par l'expropriation. Pour éviter de telles incohérences, les différents services publics ne devraient-ils pas mieux coordonner leurs actions et surtout informer les particuliers de leurs projets ?. On ne peut blâmer les P.T.T. de vouloir desservir correctement un ensemble comme le front de Seine. Mais pourquoi avoir choisi un vieux projet qui aboutit à une construction trop vaste, ou n'avoir pas prévu d'installer le nouveau centre de tri dans le périmètre de rénovation du front de Seine ?

Une remarque d'un habitant du quartier consignée sur le registre de l'enquête d'utilité publique qui s'est achevée le 13 mai résume l'inquiétude des riverains de la rue d'Alleray : « *Est-ce encore possible en 1975 d'habiter dans un quartier calme avec de la verdure ?* »

JEAN PERRIN.

(1) 4, villa Hersent, 75015.

Rue Violet

BULLDOZERS CHEZ LES DAMES-DU-CALVAIRE

LA *provinciale rue Violet* (quinzième arrondissement) va-t-elle revêtir l'uniforme de la capitale ? Sans doute, si l'ensemble immobilier de luxe prévu à la place *d'une ancienne clinique est construit.* Mais l'Association des riverains (1) et l'existence sur un terrain mitoyen d'une maison médicale remettent en cause le projet contre *lequel un recours a été introduit* devant le tribunal administratif. L'affaire devrait être jugée avant le 15 juillet.

Depuis la démolition de l'ancienne clinique, les malades des Dames-du-Calvaire g u e t t e n t embusqués derrière leurs fenêtres le début des travaux, dans le jardin mitoyen, déjà *pelé par les bulldozers, à une* dizaine de mètres de distance. Le propriétaire de l'établissement a vendu son terrain à un promoteur qui, le 11 octobre 1974, obtenait un permis *de construire pour deux immeubles* de huit et dix étages. Les riverains aussitôt fondaient une association pour attaquer cette décision.

Le permis a été accordé en dérogation au règlement d'urbanisme (1967 qui interdit toute constructi sur un espace vert privé de plus (1 000 mètres carrés. Jusqu'à maint nant, la préfecture dérogeait à principe si les mètres carrés de v dure étaient par ailleurs reconstitu La préfet, répondant à deux cons lers de Paris, avait précisé que superficie du jardin serait portée 1 800 à 2 534 mètres carrés.

« *C'est une politique,* soulig Me Fabre-Luce, avocat de l'Assoc tion des riverains, *qui aboutit à couraeger la construction puisqu'e permet d'accorder des dérogatio C'est oublier qu'un espace vert représente pas seulement quelq mètres carrés de chlorophyle, m aussi, dans le cas de la rue Vio de vieux arbres et surtout, com on le remarquait déjà à l'époi d'Haussmann, un équilibre entre dimensions du jardin et celles constructions voisines.* »

La démolition de la clinique a s cité bien des commentaires et indignations. Un médecin s'y étai moment intéressé mais on lui a féré le promoteur qui a détruit le timent vieux d'un siècle environ. riverains se demandent pourquoi « gaspille » ainsi le patrimoine mobilier. D'autant plus qu'une nouvelles constructions serait situ 12 mètres à peine des chambres la maison de santé.

La communauté des Dames Calvaire qui vient de fêter son tenaire a été fondée dans le « d'aider les malades » et « d'hum ser la vie hospitalière ». Elle accu au 55, rue de Lourmel, que soixante-quinze très grands mala Ceux-ci seront-ils condamnés à porter pendant deux ans le bru la poussière ? Les huit étages *l'immeuble, bien que construit* gradins, réduiront leur ensoleillem et limiteront la vue.

M. C. ROBERT

(1) 10, rue Edmond-Roger, 7.

(Dessin de PLANTU.)

« JARDIN VILLEMIN JARDIN OCCUPÉ »

A l'entrée de l'ancien hôpital militaire Villemin, à Paris (10e arrondissement), une banderole est tendue : « Jardin Villemin, jardin occupé. » *Affiches, tracts, pétitions : les habitants du quartier sont venus le mercredi 14 mai occuper les lieux (14 000 mètres carrés) à l'appel des sections locales du P.C., du P.S., du P.S.U. et des associations familiales du quartier. Des centaines de personnes foulent l'herbe.* « Des herbes sauvages à Paris, c'est si joli. » *Pour les enfants, c'est la fête : visages peinturlurés, farandoles, jeux, guignol. Des grappes de ballons pendent des arbres ; un orchestre de cuivres et des tambourins créent une atmosphère de kermesse. Pelles et rateaux à la main, un groupe d'enfants désherbe un coin pour y semer symboliquement des fleurs.*

Par petits groupes, les parents dialoguent avec les responsables de la manifestation. L'un d'eux explique : « Sur ce terrain, nous voulons la construction de l'annexe du C.H.U. Lariboisière, déjà retardée. Mais nous nous opposons aux visées de l'armée qui veut en outre bâtir sur cet espace vert des logements d'officiers supérieurs. Pourquoi autant de béton ? Ici, nous n'avons pas l'impression d'être à Paris, les arbres font oublier les maisons, des immeubles gâcheraient tout. »

D'UN DÉPARTEMENT A L'AUTRE

Hauts-de-Seine

MINIBUS GRATUIT

Le conseil municipal de Boulogne-Billancourt a décidé la création, à partir du 16 septembre 1975, d'un service d'autobus gratuits.

Cinq minibus de treize places parcourront, du lundi au samedi, les deux lignes nord et sud de la ville : 9 kilomètres de trajet en tout. Les usagers ne devraient pas attendre plus de dix minutes les petits véhicules. Quant à la municipalité, elle devra débourser 2 F pour chacun des kilomètres parcourus par les véhicules peints aux couleurs de la R.A.T.P. Celle-ci, en effet, agira dans l'affaire comme prestataire de services.

Val-de-Marne

« LES AVIONS NOUS SUFFISENT »

On circule mal à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne). La traversée de l'agglomération est rendue difficile par l'existence d'un pont sur la Seine, *étroit* et très fréquenté, qui débouche sur la route nationale 5. La municipalité et la direction départementale de l'équipement ont imaginé un ouvrage d'art pour supprimer ce « point noir ». Mais l'association SOS - Villeneuve - Saint-Georges refuse ce projet qui, dit-elle, détruirait le plus vieux quartier de la ville et un cèdre *du Liban* classé *monument naturel.* Un viaduc survolerait le centre historique de Villeneuve-Saint-Georges : « *Pas question,* déclare l'association, *les avions d'Orly nous suffisent.* »

Val-d'Oise

VOL DANS LA VILLE NOUVELLE

« Etant actuellement, et pour encore deux ans, étudiant à l'ESSEC, je suis devenu habitant de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Cela m'a permis de me pencher sur le phénomène des villes nouvelles de la région parisienne et en particulier sur le caractère pour le moins complexe de leur statut », *nous écrit M. Patrick Blum.*

» Ayant été victime du vol de mes papiers d'identité, en plein centre de la ville nouvelle, j'ai voulu en faire la déclaration aux autorités le plus proches. La seule présente à proximité du centre ville est la gendarmerie où, à ma grande stupeur, il me fut déclaré que le lieu de la disparition était en fait sous la responsabilité du commissariat de police de Pontoise.

» *Assez décontracté,* je me déplace donc au commissariat de Pontoise, distant de près de 3,500 km du centre ville. Ayant fait ma déclaration auprès de l'inspecteur de service, je demande à l'agent de service au bureau s'il peut me fournir les documents nécessaires à ma demande de renouvellement de carte d'identité. Et quel n'est pas mon étonnement d'apprendre que cela n'est pas du ressort du commissariat de Pontoise, mais de... la mairie de Cergy !

» Je me suis donc vu contraint à une nouvelle démarche à la mairie de Cergy, qui, soit dit en passant, se trouve à près de 4 kilomètres du centre ville... dans la direction exactement opposée à celle du commissariat.

» Lourdeur de l'administration ou simplement négligence de ses représentants ? Il faut reconnaître que cela n'encourage guère la population à voir la ville nouvelle d'un œil favorable. »

ACTIVITÉS <TOUS AZIMUTS> AU CENTRE CULTUREL DE YERRES

Des baladins aux loulous

AU Centre éducatif et culturel de Yerres (Essonne), le stade expérimental est aujourd'hui dépassé, la démonstration faite. On ne songe qu'à aller plus loin. Cette « vitrine » réussie ne doit pas rester unique en dépit des structures complexes de cet établissement original. Elles sont à la fois une faiblesse et une force.

Complexité ? Trois ministères, un syndicat intercommunal, une association régie par la loi de 1901, un conseil d'administration, un directeur général détaché par l'éducation nationale — avec rang de proviseur, — des animateurs, un personnel technique dépendant respectivement de l'éducation nationale, du Centre et d'un syndicat intercommunal.

Un seul bâtiment rassemble huit établissements associant les activités d'un C.E.S. expérimental, d'une Maison de jeunes et de la culture... ouverte aux adultes, et d'un centre social (1).

A priori, c'est l'amalgame ou, dit autrement, le « fourre-tout. Au Centre éducatif et culturel de la vallée de l'Yerres, l'on voit ensemble, dans la même maison, huit cents élèves d'un C.E.S. sui*vre leurs cours « normaux » ou* « différents » ; des dames qui font du tissage dans une pièce voisine sur des métiers construits dans un atelier du rez-de-chaussée ; des comédiens à l'étage au-dessus qui répètent un nouveau spectacle au studio 209 (non loin du grand gymnase, remarquablement équipé) ; des « loulous » de banlieue qui achèvent le montage d'un film — tourné par eux — sur leur propre vie chahutée ; des jeunes qui préparent à la « Maison pour tous » — au même niveau — l'exposition mycologique du mois, la soirée-débat sur l'avortement ou, pour dimanche, la journée sur la question portugaise avec films, exposition, discussions. La consultation pour les nourrissons ? C'est ici. La formation professionnelle ? La prochaine visite commentée des hôtels du Marais, le cours d'allemand ou d'anglais pour adultes, le cours de français pour travailleurs immigrés, la bibliothèque publique, le conservatoire de musique, l'atelier de poterie ? C'est là aussi.

Dans notre époque compartimentée, spécialisée, où toute activité se voit isolée de l'autre jusque dans la fabrication d'un même objet, il y a là quelque chose de déroutant, de choquant, pour certains. Mélanger les candidats au B.E.P.C., les baladins, les nourrissons, les basketteurs, les cinéastes, les « loulous » et les personnes du troisième âge en quête de loisirs paisibles n'est-ce pas l'une de ces idées farfelues qui courent les rues par ces temps de réformes — à la fois appelées et refusées — et qui éclatent comme bulles de savon aussitôt confrontées au quotidien ?

Or le C.E.S. a maintenant sept ans : une bulle tenace. Et il se trouve que l'excellence des résultats scolaires va de pair avec la multiplication d'activités auxquelles participent maintenant quelque cinq mille inscrits — adultes et jeunes — sans parler des participants occasionnels aux fêtes, spectacles, récitals, expositions, débats, etc. Le centre reçoit deux ou trois fois par semaine la visite de délégations étrangères curieuses de cette expérience et venues aussi bien de Grande-Bretagne que de Chine, de Norvège que du Vietnam du Nord. (Mais en France, le connaît-on ?)

Il se trouve enfin que cet ensemble insolite, non conformiste et quelque peu marginal est à l'origine une création très officielle. En dépit de son autonomie, il a pour parrains trois ministères : éducation nationale, jeunesse et sports, affaires culturelles et s'appuie sur un syndicat intercommunal. Il est l'un de ces rares « établissements intégrés » — comme ceux de Grenoble et d'Istres — qui devaient ouvrir une nouvelle voie à l'école, non plus au niveau des projets et des plans, mais sur le terrain, dans la vie, grâce à l'expérience.

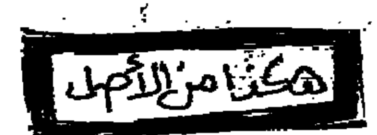
Au vrai le fonctionnement de l'ensemble est plus souple qu'il n'y paraît au travers de ce labyrinthe administratif. On peut espérer pour l'avenir un statut simplifié mais pour l'instant — *outre qu'il fallait inventer* — l'organisation mise en place garantit l'indépendance des établissements vis-à-vis des « financiers ». C'est l'une des originalités du centre ainsi capable de résister aux différentes pressions, officielles ou non. A cet égard, la composition du conseil d'administration est révélatrice comporte des représentants « usagers », du personnel (· fesseurs et animateurs), des ministères et du syndicat in communal (les « financiers auxquels s'ajoutent — cooptés les précédents — les représent des municipalités et d'associati dont par exemple un syndica C.G.T.

Le centre foisonne. Son bull « Aujourd'huy » donne un re de ses activités « tous azimu jamais dissociées, chacun des établissements donnant la n à l'autre. Le programme du mois d'avril était d'une incroya richesse qui serait seulem éparpillement sans une so coordination. A la « Maison p tous » : du 12 au 26, exposi sur le monde de la faim, documents et débats. Parall ment le ciné-club « Trois A présente quatre films sur le ti monde : Amérique du Sud, A que, Moyen-Orient, Asie. studio 209, débat sur les cent les nucléaires. Au gymnase, lendemain après-midi « Spor musique » avec boxe, athlétis guitare, etc. Soirée folk-song samedi. Théâtre au gymnas « *Tu ne voleras point* » l'Aquarium, puis concert au gy nase le samedi suivant, et p jections de films, et conféren débats. En même temps, tou mois ont tourné les activités *habituels clubs féminin, spo* photo, etc. ; des ateliers pote tissage, sérigraphie, etc., dirig par les animateurs. La bibliot que invitait des écrivains à débats. Les « Trois A » ont mo des spectacles *tout* en initiant élèves du C.E.S. au théâtre et techniques de l'audiovisuel. Ta dis que certains professeurs C.E.S. mettaient leurs conna sances au service des clubs des ateliers...

En fait si le C.E.S. de la val de l'Yerres fut à ses débuts centre expérimental, il est dep plusieurs années déjà un exem convaincant. Peut-être au lieu multiplier des réformes « sur papier » qui s'annulent l'u l'autre ou restent lettre mor faudrait-il songer à étendre ce « expérience » réussie.

JEAN RAMBAUD.

(1) Les huit établissements sor le C.E.S. Guillaume-Budé, le cen sportif, le conservatoire de musiq et de danse, la bibliothèque pub que, l'atelier et animation artis que, la *Maison pour tous, le* cen social, le centre de promotion s ciale. La responsabilité de l'ense ble incombe au syndicat intercom munal qui a délégué la gestion une association pour l'éducation la culture pour cinq des huit ét blissements. C.E.S., bibliothèque p blique et le centre de promoti sociale restant en dehors. Chaq établissement a son budget aut nome, mais tous sont représent au conseil d'administration.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

— A PROPOS DE... —

LE SUCCÈS DES TRAINS A GRANDE VITESSE

Le Japon sans passages à niveau

Le Japon possède, aujourd'hui, plus de 1 000 kilomètres de voies ferrées à très grande vitesse. Il y a déjà dix ans que les autorités nippones ont commencé de tisser ce réseau. En France, ce n'est que vers 1981 qu'entreront en service les trains à très grande vitesse (T.G.V.) de la S.N.C.F. sur la nouvelle ligne Paris-Lyon.

De notre correspondant

Tokyo. — *Depuis le mois de mars, la ligne des super-express (trains à très grande vitesse) qui traverse le Japon, du nord au sud, à partir de Tokyo, a dépassé 1 000 kilomètres de longueur. Ouverte en 1964, année des Jeux olympiques, de Tokyo à Osaka, elle a été prolongée, par étapes successives, jusqu'à Hiroshima, et atteint maintenant Fukuoka, dans l'île de Kyushu, en passant par un tunnel sous-marin de plus de 18 kilomètres, le deuxième du monde de son espèce.*

Les remarquables performances de la ligne sont déjà connues, mais les résultats du premier mois depuis la prolongation ont dépassé toute attente. Le trafic quotidien atteint maintenant cinq cent soixante mille voyageurs en moyenne, le record ayant été d'environ un million. Cela suppose de la part des Japonais une extraordinaire mobilité, que d'autres chiffres encore font apparaître.

Entre Tokyo et Osaka, à peu près la distance de Paris à Lyon, ont circulé au début soixante trains super-express par jour : trente dans un sens et trente dans l'autre. On en est actuellement à deux cent cinquante-huit par jour. La flotte, qui comptait au début trois cent soixante trains, en compte aujourd'hui plus de deux mille. La longueur de chaque train a été portée à seize wagons.

La vitesse atteint des pointes de 250 kilomètres à l'heure. Le réseau, sur lequel ne circule aucun train de marchandises, est entièrement contrôlé par ordinateur. Il ne comporte aucun passage à niveau, ni aucun croisement. Une grande partie du parcours est surélevée, les ouvrages d'art sont nombreux et les tunnels plus encore : sur la dernière partie du trajet, le parcours est en tunnel pour 55 %.

La ligne a transporté, depuis son ouverture, entre six cents et sept cents millions de voyageurs sans aucun accident, ni aucune victime. Elle fait une telle concurrence aux lignes aériennes intérieures que celles-ci ont été amenées à réduire le nombre de leurs vols sur le même parcours. La ligne est fortement bénéficiaire et apporte au réseau national japonais 4 % de ses revenus. Le revers de la médaille est que le reste du réseau, très retardataire et géré de coûteuse façon, est déficitaire au point que l'ensemble des chemins de fer de l'Etat japonais est constamment au bord de la faillite.

ROBERT GUILLAIN.

P.T.T.

M. JARROT : les Parisiens doivent payer leur téléphone

M. André Jarrot, ministre de la ...alité de la vie, se félicite du ...ojet de M. Aymar Achille-...uld, secrétaire d'Etat aux P.T.T., ... faire payer à l'unité les com...nications téléphoniques, no...mment à Paris.

...e ministre, dans une décla...ion à France-Inter, a jugé ... effet anormal qu'« *un habi...t de province, lorsqu'il télé...one à Paris, paie des taxes ...s importantes, alors que les ...risiens se servent d'un inves...sement qui représente des mil...rds pour 40 centimes pendant ...te la journée s'ils le désirent* ». ... estime également nécessaire ...e les Parisiens « *participent au ...veloppement du téléphone dans ...it le pays* », de la même façon ...e les autres Français qui ont participé au développement du téléphone à Paris.

M. Jarrot s'est aussi élevé contre le « *gaspillage* » de communications : « *Les enfants font leurs devoirs au téléphone et les femmes y parlent des heures. Que chacun essaie de condenser ce qu'il a à dire au téléphone et que l'on y perde pas son temps, tout le monde y gagnera.* »

ENVIRONNEMENT

PAS DE PÊCHEURS AUX FÊTES DE HONFLEUR

Pour la première fois depuis sa création, en 1861, la traditionnelle fête des marins célébrée dimanche 18 mai à Honfleur (Calvados) a été boudée par les pêcheurs. Les bateaux sont restés à quai, pavillon bas, dédaignant de se joindre à la flottille des plaisanciers lors de la bénédiction de la mer. Par solidarité, un remorqueur et une vedette du port de Rouen ont refusé de transporter les personnalités qui ont dû monter à bord d'un dragueur de la marine nationale.

Les pêcheurs ont distribué un tract expliquant la raison de leur colère. On y lit : « *Les marins pêcheurs n'ont pas envie de faire la fête quand leur existence même est menacée. L'estuaire de la Seine est le plus pollué de France. L'éperlan, le carrelet, l'anguille, la sole, le mulet et le bar ont disparu ainsi que la crevette, notre principale ressource. Cependant, des milliers de tonnes de déchets industriels continuent à être déversés chaque jour. En 1973, il y avait soixante-six bateaux à Honfleur. Il en reste quarante dont beaucoup sont à vendre.* »

● NON-VIOLENCE ET CENTRALES NUCLÉAIRES. — Après notre article du 13 mai relatant les incidents qui ont eu lieu le 11 mai sur le site de la future centrale nucléaire de Braud-Saint-Louis (Gironde), le comité antinucléaire oléronais précise que les manifestants, qui tiennent à rester non violents, se sont contentés de résister passivement aux jets de grenade et aux charges des gendarmes mobiles.

URBANISME

HABITER A BREST ?

« Zupix et les Profidabords »

La satire va bon train dans la ZUP (grand ensemble d'habitation) de Brest. Les comités de défense de ce quartier de trente mille habitants ont choisi de se moquer des responsables officiels par le biais d'un montage audiovisuel intitulé Zupix et les Profidabords. *Ils y content avec humour la naissance de leur village, assurément gaulois.* « En ces jours-là, la Bretagne était soumise à des influences étrangères. Des hordes de Profidabords et de Notablecomplix avaient envahi *tout le* territoire. Seuls quelques indigènes résistaient aux envahisseurs. Parmi les résistants, les plus célèbres étaient certainement les Zupiens. »

Les Zupiens narrent leurs démêlés avec les Profidabords et les Notablecomplix. Ils rappellent les différentes étapes de la création de la ZUP, qui donnèrent lieu à des mouvements de mauvaise humeur de leur part. Le récit s'inspire aussi de la Genèse : « Le premier jour, Lombard (*Mᵉ Georges Lombard, sénateur du Finistère, président de la communauté urbaine de Brest, ancien maire de la ville*), le chef des envahisseurs, dit : Que la ZUP soit, et la ZUP fut. »

Et ainsi de suite jusqu'au septième jour. Le montage satirique, auquel ont collaboré notamment l'Association syndicale des familles et des animateurs de la jeunesse et des sports du Finistère, doit être présenté, à partir du lundi 19 mai, dans les différents centres sociaux de la ZUP et de la ville. — J. R.

CIRCULATION

● CERGY-PONTOISE CONTRE LE PÉAGE. — Le syndicat communautaire d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise est hostile à l'installation d'un péage sur l'autoroute A 15, entre Paris et Cergy-Pontoise. Après la décision ministérielle d'instituer un péage urbain sur l'autoroute A 4 (à l'est de Paris), le syndicat communautaire estime, en effet, qu'il *ne saurait y avoir de* « *discriminations entre les villes nouvelles* » et que les habitants de celles-ci « *ont des charges extrêmement lourdes* ».

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

LE PROCÈS ANTITRUST CONTRE I.B.M. S'EST OUVERT A NEW-YORK

L'un des plus grands procès antitrusts de l'histoire des Etats-Unis s'est ouvert, ce lundi 19 mai, à New-York. I.B.M., le numéro un mondial de l'informatique, avec au moins 50 % du marché, doit répondre, devant le tribunal fédéral, des accusations de « pratiques monopolistiques » formulées par le département de la justice du gouvernement.

Commencée il y a six ans, sous l'administration du président Johnson, l'action contre I.B.M. est « résumée » dans un dossier de plus de trois cents pages. Selon le département de la justice, I.B.M. a, notamment, usé de ristournes pour s'approprier des marchés et éliminer des concurrents. Il demande donc qu'I.B.M. soit « *séparé en plusieurs sociétés indépendantes et concurrentes* ». Dans un document tout aussi important par son nombre de pages, la compagnie affirme qu'elle détient moins de 50 % du marché mondial des ordinateurs et que ses succès viennent de ce qu'elle offre des produits, mais aussi et surtout des services, de qualité supérieure à ceux des autres constructeurs.

Le juge, M. Edelstein, qui doit statuer sur cette affaire, sans jurés, ne prononcera sans doute pas de verdict avant environ deux ans, estiment les observateurs. Sa décision sera particulièrement importante. Elle fera, vraisemblablement, jurisprudence pour les autres actions antitrusts introduites par le gouvernement, notamment contre l'American Telephone and Telegraph. Toutefois, on peut se demander si la scission d'I.B.M. en deux ou trois sociétés concurrentes changerait les données du marché mondial de l'informatique. Même divisée, la compagnie représente un poids nettement supérieur à celui des autres constructeurs, puisque Honeywell, numéro deux mondial, ne couvre que 10 % du marché.

En Auvergne

UNE IMPORTANTE ENTREPRISE DU BATIMENT DÉPOSE SON BILAN

La Société nouvelle des bâtiments d'Auvergne, entreprise du bâtiment, qui employait trois cent trente-deux salariés à Vichy et deux cent vingt-six à Clermont-Ferrand, a déposé son bilan devant le tribunal de commerce de Cusset (Allier).

La société, qui éprouvait de grosses difficultés de trésorerie depuis plusieurs mois, n'avait pas pu régler les salaires de ses ouvriers en mars et avril. Le personnel avait entrepris un mouvement de grève pour protester contre cet état de choses. Avec le dépôt du bilan de l'entreprise, c'est la caisse ASSEDIC qui va se substituer à elle, pour le règlement des arriérés de salaires.

A L'ÉTRANGER

● LES DOUANIERS ITALIENS ont entamé ce lundi 19 mai une grève de quatre jours afin d'obtenir avant les vacances parlementaires le vote d'un projet de loi prévoyant des augmentations de salaires et le paiement d'heures supplémentaires depuis dix-huit mois sous forme d'acomptes. — (*A.F.P.*)

● UN IMPORTANT ACCORD COMMERCIAL portant sur plus de 100 millions de livres (940 millions de francs) devait être signé, lundi 19 mai, entre la Grande-Bretagne et Cuba à l'occasion de la visite à Londres de M. Carlos Rafael Rodriguez, vice-premier ministre cubain. Selon le *Sunday Telegraph*, la Grande-Bretagne va vendre à Cuba des cargos, des camions, du matériel agricole et des machines pour des usines textiles et chimiques.

MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES

Fermeté

Le Stock Exchange a commencé la semaine sur de bonnes dispositions. Les valeurs industrielles et les fonds d'Etat sont en général en légère hausse. Aux pétrolières, Shell gagne près de 5 pence et aux mines d'or on note des gains allant jusqu'à 50 pence.

OR (ouverture) dollars : 166 75 contre 166

VALEURS	CLOTURE 16 5	COURS 19 5
War Loan 3 ½ %	23 1/2	23 5/8
Beechams	277 1/2	285 1/2
British Petroleum	447 1/2	448 1/2
Shell	319	330
Vickers	137	134
Imperial Chemical	260	265
Courtaulds	115	118
De Beers	297 1/2	300 1/2
* Western Holdings	35 1/4	36 5/8
Rio Tinto Zinc Corp.	204	207
* West Driefontein	50 1/2	51

(*) En livres.

ÉNERGIE

LES DÉCLARATIONS DU CHAH

(*Suite de la première page.*)

Le chah a, en tout cas, indiqué que l'OPEP ne permettrait pas qu'un excédent se développe. Le programme de développement économique européen ne devrait, en aucun cas, être affecté, mais l'Iran sera peut-être obligé de réduire l'aide donnée à d'autres pays, comme l'Inde, le Pakistan, l'Egypte... Au passage, le chah a fait remarquer que l'Iran consacrait, actuellement, 7 % de son produit national brut à l'aide à des pays étrangers, y compris à des pays économiquement développés, comme la Grande-Bretagne et la France (1).

Le chah a encore déclaré qu'il était surpris par la décision de M. Kissinger de rejeter la proposition européenne d'indexation. Le prix du pétrole devrait être lié au taux d'inflation, a-t-il ajouté. Quant aux suggestions relatives à la création d'un cartel des pays consommateurs, le chah a déclaré qu'une telle initiative mènerait à un affrontement, alors que « *nous voulons le dialogue* ».

Le souverain a confirmé son intention de construire en Iran une série de centrales nucléaires, dont la production totale maximum serait de 25 000 mégawatts. Il a rappelé que, son gouvernement ayant signé le traité de non-prolifération, il n'entendait pas disposer d'armes nucléaires, et envisageait même de faire de la région une zone dénucléarisée. Mais l'Iran espère obtenir une usine de récupération (*reprocessing*) permettant de séparer le plutonium de l'uranium 235.

Le chah a enfin indiqué que des consultations étaient en cours pour arriver à un accord sur la défense du golfe Persique. Mais, à long terme, il souhaiterait éliminer de cette région toutes les influences étrangères, c'est-à-dire celles des Etats-Unis et de l'Union soviétique. « *A l'exception des armements nucléaires, l'Iran veut se doter d'une force militaire des plus modernes parce qu'il en a besoin* », a déclaré le souverain iranien. Quant aux menaces d'intervention militaire américaine pour éviter l'étranglement économique, le chah les estime tout à fait improbables, étant donné que l'approvisionnement en pétrole n'a jamais été coupé, et ne le sera pas davantage à l'avenir.

HENRI PIERRE.

(1) Le chah fait vraisemblablement allusion aux « acomptes sur commandes » versés par l'Iran à la Banque de France.

UNE NOUVELLE CONFÉRENCE INTERNATIONALE ?

Les Etats-Unis, la Communauté économique européenne, l'Iran et l'Arabie Saoudite auraient décidé, au cours d'entretiens secrets qui ont eu lieu à Téhéran, de réunir une conférence sur l'énergie qui examinerait la relation entre le prix du pétrole et celui des autres matières premières, indique le journal iranien « Rastakhiz ». (A.P.)

● *L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)* envisage de fixer un prix de base unique pour le gaz naturel. Selon le quotidien de Téhéran *Kayhan international*, l'Organisation aurait créé un comité spécial *pour étudier les questions* relatives au gaz naturel et définir des critères permettant de déterminer les prix de ce produit, qui varient actuellement selon les pays. Un premier rapport de ce comité devrait être présenté lors de la prochaine réunion de l'OPEP, le 9 juin à Libreville (Gabon). — (*A.F.P.*)

L'enquête sur les sociétés pétrolières

M. ALAIN SAVARY PROTESTE CONTRE LES ACCUSATIONS DE M. SCHVARTZ

M. Alain Savary, député socialiste de Haute-Garonne et membre du comité directeur du P.S., proteste dans une déclaration remise à la presse contre les propos tenus par M. Julien Schvartz, député (U.D.R.) de la Moselle, jeudi soir 15 mai à TF 1 lors de l'émission « Satellite » (*le Monde* du 17 mai).

M. Schvartz avait indiqué que le député de la Haute-Garonne, vice-président de la commission d'enquête parlementaire sur les sociétés pétrolières, avait « *émargé au budget d'une compagnie pétrolière, la compagnie Elf-Erap* ». Le député de la Moselle avait ajouté que M. Savary lui avait fait observer à plusieurs reprises qu'il avait une position trop dure avec les personnes qu'il interrogeait, et en particulier avec le représentant des compagnies pétrolières.

Dans sa déclaration, M. Savary indique qu'il « *a coopéré de façon ouverte, en tant qu'économiste, pendant onze ans avec la société nouvelle Elf-Erap jusqu'à son élection en 1973 à l'Assemblée nationale, avec le double souci de servir les intérêts français et ceux de la coopération avec les pays en voie de développement tels que l'Algérie, la Tunisie et l'Irak* ». « *Au cours des travaux de la commission d'enquête* », poursuit M. Savary, « *il m'est apparu que M. Schvartz était davantage procureur que rapporteur... Je considère que les droits des témoins n'ont pas été correctement respectés et il s'agit pour moi de la défense des libertés* ».

COMMERCE ET ARTISANAT

Après sa libération

M. NICOUD AFFIRME QUE CESSER DE RISQUER C'EST CESSER D'ÊTRE UN CHEF

(*De notre correspondant.*)

Grenoble. — M. Gérard Nicoud, qui a été inculpé de « *séquestration arbitraire* » et de « *violation de domicile* » le 14 mai par M. Patrick Brossier, juge d'instruction à Bourgoin-Jallieu, et qui était détenu depuis à la maison d'arrêt de Varces (Isère), a été remis en liberté samedi 17 mai en fin d'après-midi. « *J'ai fait mon courrier*, a-t-il dit en sortant. *La prison ce n'est pas amusant, mais c'est, je crois, pour un leader quel qu'il soit, une possibilité de réflexion.* »

Commentant la mesure d'incarcération prise contre trois membres du CID-UNATI et lui-même, M. Nicoud l'a qualifiée de « *stupide* » et « *injustifiée* » : « *Ou nous sommes dangereux et il fallait nous garder, ou nous ne le sommes pas et il ne fallait pas nous y mettre* ».

Il a annoncé que les consignes lancées par le CID-UNATI à la suite de ces arrestations (fermeture au public des organismes consulaires et sociaux contrôlés par le CID-UNATI, refus de représentation dans les commissions, etc.) étaient levées. « *Je prépare une tournée de réunions à travers la France* », a-t-il ajouté.

Est-il prêt à entreprendre de nouveau des actions comme celle menée le 12 mai dans les services des contributions directes de Bourgoin ? « *Pourquoi pas ? Dans la mesure où nous sommes agressés par certaines personnes de l'administration fiscale, où l'on utilise les brigades spéciales de contrôle, nous nous battrons et nous retournerons à ces actions. Qui est le plus coupable finalement : celui qui entre dans l'illégalité ou celui qui a obligé quelqu'un à y entrer ?* »

Poursuit-il des visées personnelles ? « *Si je recherchais le vedettariat, je me lancerais dans la politique où j'aurais une chance, comme beaucoup, d'être député.* » Pour conclure, M. Gérard Nicoud, qui prend décidément son rôle très au sérieux, a eu ces mots : « *Cesser de risquer, c'est cesser d'être un chef.* »

ACTION SOCIALE

La Confédération syndicale des familles demande la participation des usagers à la gestion des réalisations sociales

De notre correspondant

Dijon. — Comment mener une action syndicale à partir d'une action sociale ? Telle était la question posée aux trois cent cinquante délégués des unions départementales des associations syndicales des familles, réunis en congrès national à Dijon les 17 et 18 mai. La réponse a été donnée par le vote d'une résolution d'orientation, approuvé par 74 % des mandats contre 11 %, et 15 % d'abstentions. Ce scrutin a constitué un vote bloqué, la direction de la Confédération syndicale des familles s'étant opposée au vote sur les amendements proposés au congrès par plusieurs unions départementales pour compléter ou infléchir le projet de résolution.

La garantie durable d'une action sociale véritable ne réside plus seulement dans des actions ponctuelles de défense des familles, des consommateurs et des usagers, mais requiert une véritable syndicalisation de l'ensemble de ce secteur du « cadre de vie », affirme la résolution votée. L'objectif doit être la participation des usagers à la gestion des réalisations sociales et, pour ce faire, la création d'un collège des organisations d'usagers dans tous les organismes sociaux de caractère public ou semi-public et l'institution légale d'un crédit de représentation. Une plus large autonomie d'action et de gestion est aussi demandée dans les réalisations sociales créées par les organisations sociales et syndicales, afin que celles-ci se situent dans la perspective d'une société socialiste à promouvoir.

Le congrès a décidé, en outre, d'intensifier l'action de la C.S.F. sur la crise de l'emploi, la défense et la progression du pouvoir d'achat des familles, la revendication essentielle étant de faire aboutir l'instauration d'un revenu social minimum garanti pour tous, véritable SMIC social. La C.S.F. reste attachée « *à l'avènement d'une autre politique de progrès social basée sur l'union des forces populaires et concrétisée, notamment, par le programme commun de gouvernement des partis de gauche* ».

● *Comprendre la crise mondiale d'aujourd'hui.* — Journées d'études du Centre de formation internationale :

— 23-24 mai : les expériences étrangères de participation industrielle et leurs conséquences sur les économies nationales, avec MM. A. Meister, J.-M. Luttringer, B. Delplanque, P. Lagrange, R. Louet, J.-A. Varoquaux.

— 13-14 juin : problèmes actuels de la politique économique de l'U.R.S.S. et des pays de l'Est, avec MM. G. Sokoloff, J. Marczewski, J.-P. Saltiel, Mme H. Carrère d'Encausse.

— 7 juin : les Etats-Unis dominent-ils le monde ?, avec MM. P. Mayer et M. Rocard.

★ Renseignements et inscriptions au Bureau d'études culturelles, Centre de formation internationale, 30, rue Cabanis, Paris-14ᵉ ; 336-04-41.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 18-19 mai 1975 a été tiré à 489 972 exemplaires.

A B C D E F G

LA RENCONTRE SOVIÉTO-AMÉRICAINE DE VIENNE

MM. Kissinger et Gromyko pourraient faire progresser les pourparlers sur les armements stratégiques

Le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, accompagné de M. Joseph Sisco, chargé des affaires du Proche-Orient, et de M. Helmut Connenfeldt, conseiller du département d'Etat, est arrivé dimanche 18 mai au soir à Vienne, où il devait avoir lundi et mardi une série d'entretiens avec M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères. Accueilli à l'aéroport de Vienne par M. Bruno Kreisky, chancelier fédéral autrichien, M. Kissinger a déclaré : « Nous sommes venus pour examiner avec M. Gromyko les problèmes communs qui affectent la paix et le bien-être de l'humanité. »

A la veille de leurs entretiens, la « Pravda » de Moscou écrit : « L'U.R.S.S. fait tout ce qui *dépend d'elle, et est prête à le faire également* dans l'avenir, pour assurer le développement avec les Etats-Unis de rapports bons et mutuellement avantageux. » Le ton de ce commentaire contraste avec l'attaque personnelle que M. Gromyko a lancée mercredi dernier contre M. Kissinger. Le ministre soviétique avait alors affirmé que les plaidoyers du secrétaire d'Etat en faveur d'une augmentation du budget militaire étaient incompatibles avec le désir d'un renforcement de la détente avce l'Union soviétique.

Vienne. — Première rencontre soviéto-américaine depuis la chute de Saigon, les entretiens qu'auront MM. Kissinger et Gromyko à partir de ce lundi dans la capitale autrichienne sont présentés par les deux parties comme « *une réunion de travail informelle* » qui n'appelle aucune publicité, ni peut-être même la sanction d'un communiqué commun, si ce n'est de pure forme.

La situation en Asie du Sud-Est, contrairement à ce que l'on pourrait penser, ne paraît pas devoir retenir longuement l'attention des deux ministres. Des deux côtés en effet, on indique qu'il n'y a pas, dans cette partie du monde, conflit entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Moscou n'a pas tiré jusqu'à présent de grands bénéfices du revers américain. En outre, la présence américaine dans la région n'est pas si désagréable aux Russes, dans la mesure où elle contribue à contenir les ambitions chinoises. De leur côté, les Américains, maintenant qu'ils ont payé le prix de leur erreur, insistent beaucoup pour faire savoir que cette partie du monde ne leur est pas vitale ; ils ne paraissent pas pressés de prendre de nouveaux engagements dans une zone qu'ils voudraient bien rejeter à la « périphérie » de leurs préoccupations.

Il n'est pas exclu par contre, que les Américains soulèvent le problème des rapports entre l'Union soviétique et le parti communiste portugais. On s'inquiète depuis quelque temps à Washington de voir l'Union soviétique servie par les événements au point de pouvoir modifier à son avantage les cartes du jeu international — aujourd'hui au Portugal, demain peut-être en Italie — tout en continuant de profiter du rapprochement Est-Ouest, qui suppose, on s'en aperçoit mieux maintenant, une stabilité des zones d'influence respectives.

A quoi sert, se demandent les Américains, d'avoir instauré « au sommet » un dialogue qui permet de rechercher une limitation

De notre envoyé spécial

des armements nucléaires, une expansion des relations commerciales Est-Ouest, en quelque sorte « *un code de bonnes manières* », si les Russes peuvent réussir une infiltration décisive dans plusieurs pays occidentaux ? Après l'hebdomadaire *U.S. New and World Report*, qui s'inquiétait de la progression du « *partenaire silencieux* » de la détente, le *Wall Street Journal* a consacré le 30 avril dernier sa page éditoriale à reproduire et discuter un article de M. Sobolev, directeur du département d'histoire du mouvement communiste international à l'Institut du marxisme-léninisme de Moscou, qui entendait prouver que « *la coexistence pacifique est une forme spéciale, mais extrêmement efficace de la lutte de classes sur la scène internationale* » à un moment, affirmait-il, où « *le capitalisme a perdu l'initiative historique* ». Il y a là un débat de fond qui pourrait être ouvert par le biais de l'exemple portugais.

Les deux parties n'en sont pas moins désireuses de faire progresser les négociations en cours. La discussion sur les armements stratégiques (SALT) apparaît à *cet égard la plus prometteuse.* Commencées en novembre 1969, ces négociations, qui se tiennent à Genève, ont été interrompues le 7 mai dernier. Elles semblaient être dans une impasse, mais *Russes et Américains se* sont promis, quand les premiers accords de limitation de l'arsenal nucléaire ont été signés en 1972, de franchir une nouvelle étape avant la fin de 1975. Un des principaux obstacles porte sur la classification des nouveaux bombardiers soviétiques, dénommés par les experts de l'OTAN Back Fire. Ces avions sont capables de transporter des charges nucléaires jusqu'aux Etats-Unis, et Washington réclame en conséquence qu'ils soient classés parmi les armements stratégiques.

Dans la préparation de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), les positions des deux parties sont plus éloignées. Néanmoins, les Soviétiques voudraient que les travaux avancent suffisamment vite pour réunir la conférence en juin à Helsinki. Du côté américain, on pense plutôt à l'automne, mais l'on s'attend que M. Gromyko se montrera extrêmement pressant sur ce sujet.

Le Proche-Orient et la conférence de Genève

Reste, au programme des entretiens, la question du conflit israélo-arabe. Les Américains *affirment que leurs partenaires* sont très « curieux » de connaître la position de Washington (qui est supposée être soumise à une « révision » depuis l'échec de la « diplomatie des petits pas ») avant la rencontre entre les présidents Ford et Sadate à Salzbourg, les 1er et 2 juin. Les Soviétiques laissent entendre de leur côté qu'ils auraient les moyens d'intervenir positivement. Les personnes qui ont vu récemment M. Kissinger estiment que celui-ci a mis la question du Proche-Orient au premier rang de ses priorités et qu'il est disposé à ne plus laisser les Soviétiques en dehors de la recherche d'une solution négociée. Il n'est pas impossible, si l'on en croit certaines sources américaines, qu'on s'achemine vers une double opération : reprise sous une forme ou sous une autre de la « diplomatie des petits pas » associée à la préparation de la conférence multilatérale de Genève, souhaitée par l'Union soviétique.

ALAIN-MARIE CARRON.

M. Schlesinger : les États-Unis pourraient être «moins tolérants» en cas de nouvel embargo arabe sur le pétrole

Le secrétaire américain à la défense, M. James Schlesinger, a fait samedi et dimanche plusieurs déclarations — à la télévision, à l'hebdomadaire *US News and World Report* et aux élèves du collège militaire de Caroline du Sud — concernant l'attitude des Etats-Unis non seulement en Extrême-Orient, mais également dans d'autres secteurs de la vie internationale. Outre ce qu'il a appelé « *la leçon du Mayaguez* » et l'enseignement que devait en tirer, à son sens, la Corée du Nord *(lire page 1)*, M. Schlesinger a évoqué les points suivants :

● PROCHE-ORIENT : le secrétaire à la défense a estimé que « *les Etats-Unis pourraient être moins tolérants* » qu'en *1973* si les pays arabes imposaient un nouvel embargo pétrolier. Il n'a pas exclu une attaque américaine contre les puits de pétrole « *dans des circonstances désespérées* », tout en soulignant qu'à son avis celles-ci ne se produiraient pas.

Il a d'autre part déclaré que Washington était toujours intéressé à la survie d'Israël, mais que les Etats-Unis « *n'avaient pas d'engagements précis* » à l'égard de ce pays.

M. Schlesinger a dit d'autre part que le danger d'un nouveau conflit israélo-arabe n'avait pas vraiment diminué, mais qu' « *à l'heure actuelle l'équilibre des forces est beaucoup plus favorable à Israël qu'il ne l'était en octobre 1973* ».

En ce qui concerne la réouverture du canal de Suez, il a déclaré que les Etats-Unis devront « *maintenir un équilibre militaire, dans l'hypothèse d'une augmentation du potentiel militaire ou naval de l'Union soviétique dans le golfe* ». Il a précisé à ce propos que les Etats-Unis avaient l'intention de développer leur base aérienne et navale à Diego-Garcia.

● PORTUGAL : M. Schlesinger a déclaré que les Etats-Unis ne pourraient « *présenter leurs plans secrets dans des réunions de l'OTAN* » si des communistes, en tant que membres d'un gouvernement portugais, étaient amenés à y participer.

● OTAN : Le secrétaire à la défense a souligné que l'embargo sur les livraisons d'armes américaines à la Turquie avait quelque peu affaibli ce secteur de l'Organisation atlantique. Il a estimé d'autre part que le prochain « sommet » de l'OTAN à la fin du mois permettrait une « réaffirmation » de l'engagement des *différents membres.*

M. Schlesinger a exprimé l'espoir que la question du retrait des troupes américaines d'Europe occidentale ne serait pas débattue avec trop d'insistance au cours de l'année au Congrès. Il a, toutefois, souligné la nécessité, pour les pays membres de l'OTAN, de consentir de plus grands efforts financiers pour leur propre défense, plutôt que de compter uniquement sur la protection américaine, ou sur « *l'espoir, l'illusion ou la perspective d'une réduction des forces par les pays d'Europe de l'Est* ».

● RELATIONS AVEC L'U.R.S.S. ET LA CHINE : à son avis, M. Schlesinger a indiqué que l'U.R.S.S., dans l'intérêt de la détente, qui lui est favorable, s'abstiendra d'exploiter l'effondrement de l'Indochine, tandis que la Chine, en raison des bonnes relations existant entre le Vietnam du Nord et l'U.R.S.S., continuera à souhaiter entretenir « *des rapports raisonnablement cordiaux avec les Etats-Unis* ».

Selon le secrétaire d'Etat à la défense, la Chine considère que la présence américaine dans le Pacifique occidental est un contre-poids utile à l'Union soviétique. Il ne pense pas que le Vietnam du Nord autorisera la présence de bases soviétiques sur son territoire.

● *Le chah d'Iran* est arrivé à Orly lundi matin 19 mai, venant de New-York. Il a été salué à sa descente d'avion par M. Lecanuet, garde des sceaux.

● *Un nouveau secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (E.O.A.)* a été élu le 17 mai à Washington. Il s'agit de M. Alejandro Orfila, ambassadeur d'Argentine aux Etats-Unis, qui remplace à ce poste M. Galo Plaza (Equateur). M. Orfila l'a emporté par 13 voix contre 9 à M. Gomez Berges (République Dominicaine et 2 abstentions.

● *L'Assemblée nationale populaire de Guinée-Bissau*, réunie en session ordinaire, a décidé la nationalisation de la totalité des terres. L'Assemblée a, d'autre part, voté une loi aux termes de laquelle les biens de tous ceux qui, pendant la guerre de libération, ont « *collaboré avec l'ennemi, abandonné le territoire national ou mené une action politique contre la libération du pays* », seront attribués à l'Etat.

LA MULTIPLICATION DES CONFLITS SOCIAU[X]

C.G.T. et C.F.D.T. accentuent leur pressi[on] dans la sidérurgie

Le regain de combativité des salariés qui s'est manifesté ces dernières semaines à travers une multiplication de conflits sociaux localisés va-t-il se confirmer ? C'est dans la sidérurgie et la métallurgie que les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. entendent accentuer leur pression au *cours des prochains jours. Toute une* série de mouvements sont prévus à la fois pour soutenir les grèves locales engagées à Dunkerque et en Moselle, obtenir le paiement intégral du chômage partiel décidé par les directions en raison de la récession dans certains secteurs de la sidérurgie et arracher des augmentations de salaires propres à garantir le maintien du pouvoir d'achat.

Mercredi 21 mai, les travailleurs du groupe Sacilor-Sollac sont appelés par la C.G.T. et la C.F.D.T. à cesser le travail pendant vingt-quatre heures. Depuis une douzaine de jours, une grève des ouvriers des ponts roulants, des « coulées » et du chemin de fer intérieur perturbe déjà la production de l'usine Sacilor de Gandrange (Moselle). En revanche, le conflit à la Société des aciers fins *de l'Est (SAFE), commencé le 10 mai*, a pris fin le 16 ; les ouvriers de l'entretien, qui s'étaient mis en grève, ont obtenu une prime de 80 F.

Jeudi 22 mai, la C.G.T. de Dunkerque a appelé tous les salariés de l'agglomération à une grève de solidarité de quatre heures pour soutenir les travailleurs d'Usinor en grève depuis une quinzaine de jours.

Vendredi 23 mai, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont demandé aux quarante-deux mille salariés du groupe Usinor de cesser le travail pour appuyer les revendications des délégués qui *participeront* le même jour à une nouvelle rencontre avec la direction, celle du vendredi 16 mai n'ayant donné aucun résultat

Enfin, les fédérations cégétistes et cédétistes envisagent une journée d'action dans toute la sidérurgie, le mardi 27 mai

Chez le constructeur de poids lourds Chausson (quinze mille personnes) la situation se dégrade dans plusieurs établissements notamment à Gennevilliers, où d[...] syndicalistes C.G.T et C.[...] viennent d'être assignés en [...] par la direction, mais aussi à [...]beuge, à Reims, ainsi qu'à la [...] Socoman de Laval. Le pers[...] réclame la parité avec les sal[...] pratiqués chez Renault et me[...] avant la même revendication [...] celle des ouvriers du Mans il[...] deux mois : 250 francs de plu[s] mois. A l'usine Chausson de M[...]taire (Oise), qui fabrique des [four]gonnettes, *la direction a menac[é de]* mettre trois mille six cents tr[availl]eurs en chômage techniqu[e...] l'approvisionnement en pièces [...] plus assuré par les autres usin[es du] groupe.

La grève du SEITA

Chez Berliet, des débrayage[s se] sont succédé la semaine de[rnière] *qui traduisent une certaine* [effer]vescence syndicale.

Enfin, la grève des personnel[s des] services d'expédition des ma[gasins] généraux du SEITA qui pe[...] *depuis une dizaine de jours* [l'ap]provisionnement des débits de [tabac] se durcit. Les syndicats C.G.[T. et] C.F.D.T. du SEITA ont appelé [l'en]semble des personnels de tou[s les] établissements à cesser le tra[vail] jeudi 22 mai « *pour protester* [contre] *l'attitude intransigeante* » de la [direc]tion face aux revendications [...]riale[s] des ouvriers de l'expédit[ion].

Grâce à la victoire du G.R[...]

LE PRINCE BAO DAI RÉCUPÈRE SON APPARTEMENT PARISIEN

Le prince Bao Dai dés[...] depuis longtemps récupé[rer] la jouissance de l'appar[te]ment dont il est propriéta[ire] 89, avenue de Villiers Paris-17e. Mais lorsqu'il [a] voulu obtenir l'expulsion [du] locataire il s'est heurté [à] l'immunité diplomati[que] dont bénéficiait celui[-ci] M. Nguyen Duy Quang, a[m]bassadeur du Vietnam [du] Sud. Cet obstacle fut m[en]tionné dans l'ordonnance [du] président du tribunal [de] Paris, qui rejeta, le 27 f[é]vier dernier, la requête [du] prince.

Aujourd'hui, le prince B[ao] Dai peut se réjouir de [la] prise de Saigon par le G.R[...] Une communication du [mi]nistère français des affa[ires] étrangères a en effet di[t à] M. Vassogne, président [du] tribunal que M. Nguyen D[uy] Quang a perdu la qualité [de] représentant diplomatique [du] Vietnam du Sud, et le mag[is]trat a ordonné, vendredi [...] mai, l'expulsion de celui[-ci] immédiate, sans délai et [...]nobstant appel.

L'ordonnance prévoit qu'[il] sera procédé à l'expulsi[on] par tous huissiers de just[ice] compétents, avec l'assistan[ce] du commissaire de police [et] de la force armée si beso[in] est ».

[L'ancien empereur est aujo[ur]d'hui âgé de soixante-trois an[s]. Elevé en France, où il fut ét[u]diant à l'école des sciences po[li]tiques, il était monté sur [le] trône d'Annam en 1925, treizièm[e] souverain de la dynastie de[s] Nguyen. Lorsque, en mars 19[45] les Japonais, qui occupent l'I[n]dochine, prennent directeme[nt] en main le gouvernement [du] pays, Bao Dai proclame l'ind[é]pendance de l'Annam. En ao[ût] il abdique. Considéré comme [...] modéré par les Français, il d[e]vient chef de l'Etat vietnami[en] de 1949 à 1955, date à laquelle [il] est déchu par Ngo Dinh Die[m]. Depuis, l'ancien empereur, do[nt] les biens ont été confisqués [en] 1957 par le gouvernement [de] Saigon, vit en France. A plu[]sieurs reprises, il s'était propo[sé] pour jouer un rôle d'arbit[re] entre le Nord et le Sud d[u] Vietnam.]

DANS UNE CONFÉRENCE DE PRESSE A PARIS

Mlle Angela Davis plaide pour les détenus politiques

Les Editions des femmes, Libération *et* le Quotidien des femmes *avaient organisé samedi 17 mai, dans les salons d'un hôtel parisien, une conférence de presse d'Angela Davis, à l'occasion de son passage en France* (le Monde *daté 18-19 mai). Le thème principal devait en être la campagne en faveur de la libération d'Eva Forest (1), détenue en Espagne depuis le 16 septembre dernier*

La plus célèbre militante communiste noire américaine y a remporté un grand succès de curiosité et à plusieurs reprises la réunion s'est davantage apparentée à un meeting qu'à une conférence de presse. Plusieurs intervenants, notamment espagnols, ont lancé des appels en faveur de la libération des prisonniers politiques de leur pays. La salle — qui complétait elle-même les phrases d'Angela Davis lorsque de temps à autre un mot lui manquait en français — l'a vivement applaudie à la fin de son exposé, après qu'une courte polémique eut opposé Me Gisèle Halimi à une des organisatrices de la manifestation à propos de la défense d'Eva Forest, dont les Editions des femmes publient un recueil de lettres de prison.

Angela Davis a notamment déclaré : « *Je suis ici pour apporter témoignage du soutien et de la solidarité du mouvement américain à la lutte contre la répression et pour la libération d'Eva* Forest. (...)

» *Il faut replacer le problème de l'émancipation de la femme dans le cadre d'un mouvement général révolutionnaire pour changer la société et établir le socialisme (...). A tous, il faut montrer qu'il y a en fait une corrélation entre le racisme, le sexisme et l'oppression de la classe ouvrière.* »

La militante communiste a ajouté : « *Chez nous, les émeutes des bidonvilles noirs étaient d'abord des manifestations de frustration. Maintenant, nous nous efforçons de structurer et de faire avancer le mouvement antiraciste aux Etats-Unis, par exemple grâce à l'action de l'Alliance nationale contre la répression raciale et politique.* »

Interrogée sur l'opportunité de mener une lutte particulière en faveur de la libération des femmes détenues et non pas de tous les prisonniers politiques en général, Angela Davis a répondu : « *En effet, il faut dire par exemple qu'Eva Forest est une militante politique, qu'elle a été arrêtée en tant que telle, et c'est en tant que telle qu'il faut la sortir des prisons espagnoles. Il faut lutter pour la libération de tous les prisonniers politiques, mais il faut aussi faire comprendre à l'opinion publique que de très nombreux détenus sont des femmes dont la détention est rendue particulièrement pénible, sur le plan physique notamment, par leur condition de femmes.* »

(1) Mme Eva Forest, docteur en médecine, psychiatre, épouse du dramaturge espagnol Alfonso Sastre, est inculpée de complicité dans l'attentat qui, en septembre dernier, a provoqué la mort de douze personnes dans un restaurant situé à la Puerta del Sol, à Madrid, et de complicité dans l'attentat contre l'amiral Carrera Blanco, chef du gouvernement en décembre 1973.
Elle est détenue depuis près de huit mois et risque la peine de mort.

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur qu'il a été indiqué dans *le Monde* daté 18-19 mai qu'Angela Davis « *avait procuré des armes à des prisonniers qui tuèrent un juge en pleine audience* ». Mlle Davis avait été en effet acquittée à l'issue du procès qui lui avait été intenté sous ce chef d'accusation en 1973